

La grève du rail évitée grâce à M. St-Laurent

Emouvant accueil à S. E. le cardinal Léger

"Je vous donne ma vie", dit le nouveau Prince de l'Église à ses ouailles qui lui faisaient triomphe dans sa vile épiscopale.

Montréal, 30. (PC) S. E. le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal depuis moins de deux ans, est revenu de Rome, hier soir, portant la pourpre de prince de l'Église catholique. Une foule tumultueuse s'est portée à sa rencontre.

Des foules nombreuses se sont pressées aux abords de la gare Windsor où il est arrivé de New-York à 8 h. 27 hier soir, avec plus d'une heure de retard. La route qu'il a suivie pour se rendre à la cathédrale St-Jacques était bondée de gens d'un enthousiasme débordant.

Le prélat de 48 ans a contribué à donner une atmosphère intime à cette grande réception. Il souriait et saluait de la main.

Dans une brève allocution prononcée à la gare après être descendu du train dont la locomotive a eu une panne en venant de New-York, le cardinal Léger a déclaré:

"La couleur de ma robe reflète la chaleur de l'affection que je vous porte," dit-il. "Je vous donne ma vie. Je compte sur votre fidélité et votre générosité de coeur."

Gravissant les marches d'une plate-forme érigée dans la salle des pas perdus de la gare, il a rencontré son père, âgé de 75 ans, M. Ernest Léger.

Le vieillard, les larmes aux yeux, s'est agenouillé pour baiser l'anneau de son fils. Le cardinal s'arrêta, releva son père puis l'embrassa sur les deux joues.

Après la cérémonie de la bénédiction du très Saint-Sacrement à la cathédrale, le cardinal s'est rendu en automobile à l'Hôtel-Dieu pour visiter sa mère, âgée de 72 ans, qui souffre d'une affection pulmonaire. Incapable d'assister aux cérémonies de bienvenue à son fils, elle a pu les observer à la télévision.

Des milliers de gens se pressaient aux abords de la gare par un froid de 15 degrés en attendant l'arrivée du cardinal. A son apparition, on entendait le O Canada.

Le cardinal saluait de la main la foule alors que sa limousine au toit de plastique, roulait lentement le long du bref parcours sur un tapis de neige fraîchement tombée. Les gens s'agenouillaient en inclinant la tête.

Le cardinal s'est laissé photographier puis s'est entretenu avec les journalistes. Il a prononcé sa brève allocution d'arrivée en français et en anglais, ainsi que celle à la cathédrale où Mgr Conrad Chaumont, auxiliaire de Montréal, lui a souhaité la bienvenue.

MESSAGE DE M. ST-LAURENT Le premier ministre du Canada, le t. h. Louis St-Laurent, a adressé au cardinal Léger le message suivant à l'occasion de son retour dans la métropole: "Je me réjouis, Eminence, comme tous les Canadiens, de votre heureux retour au pays et je tiens à vous exprimer de nouveau mes sentiments de fierté pour le grand honneur que vos qualités vous ont mérité et qui rejoints sur le pays entier. Que votre prestige accru et vos talents reconnus continuent de répandre longtemps parmi nous la bienfaisante influence que vos nouvelles responsabilités rendront plus importantes encore.

"Veuillez agréer, Eminence, mes salutations respectueuses." (Suite à la page 10, 3e col.)

3 avions sont disparus en Colombie-Britannique

Vancouver, 30. (PC) Un bombardier du CARC, disparu dans une envolée d'instruction presque complotée entre Saskatoon et Vancouver, est le troisième avion en trois jours qui est victime d'un accident en Colombie-Britannique.

À la suite de la disparition, jeudi dernier, du bombardier "Mitchell", qui portait cinq hommes à son bord, le nombre probable des morts est de 18.

On a affecté 14 avions, aujourd'hui, aux recherches et le CARC dit que, s'il le faut, d'autres avions seront dépêchés d'Edmonton et de Saskatoon.

Dans son dernier message radio-phonique, le bombardier bimoteur "Mitchell" ne rapportait aucune difficulté en dépit du givre et de la pluie.

Comme la région entre Maple Ridge et Vancouver est fortement peuplée de sorte qu'un accident peut difficilement passer inaperçu, l'aviation croit que l'appareil a dépassé son point de destination pour s'écraser dans le golfe de Georgie.

Dans l'entre-temps, les recherches se poursuivent en vue de retrouver un "Dakota" du CARC qui est disparu, mercredi, avec sept hommes à bord au cours d'une envolée de Vancouver vers le nord.



ARRIVEE DE SON EMINENCE LE CARDINAL PAUL-EMILE LEGER A MONTREAL: Le cardinal PAUL-EMILE LEGER est accueilli par la foule alors qu'il entre dans la gare Windsor.

On reconnaît, à droite, M. CAMILLIEN HOUEDE, maire de Montréal; Mgr J.-CONRAD CHAUMONT, évêque auxiliaire de Montréal, et Mgr L.-P. WHELAN, auxiliaire de Montréal également. (Photo Pacifique Canadien)

L'Académie Française choisit trois membres

Pierre Gaxotte, le duc de Lévis-Mirepoix et Fernand Gregh font leur entrée dans l'auguste assemblée.

(Par Cyrille Felteau) Une dépêche de l'agence Reuters en provenance de Paris annonçait hier l'entrée à l'Académie Française de deux historiens et d'un poète: le duc de Lévis-Mirepoix, Pierre Gaxotte et Fernand Gregh.

N'est-ce pas la mort soudaine de Jérôme Tharaud, cette triple élection eût combié les vacances chez les "Quarante Immortels" qui veillent sur la pureté de la langue française et rédigent le dictionnaire français officiel.

La nouvelle réjouira sans doute bon nombre de nos lecteurs, car les deux premiers élus, en particulier, sont assez bien connus chez nous et manifestent depuis longtemps une vive sympathie pour tout ce qui a trait au Canada français.

Le duc de Lévis-Mirepoix, descendant en ligne directe du vainqueur de la bataille de St-Foy, faisait partie de la délégation française venue commémorer, en 1939, le troisième centenaire de l'arrivée à Québec des premières Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Officier de cavalerie au cours de la première guerre mondiale, M. de Lévis-Mirepoix a publié d'excellents ouvrages sur François Ier et la France à l'époque de la Renaissance.

Le troisième nouveau membre de l'Académie, M. Fernand Gregh, âgé de 79 ans, avait posé à plusieurs reprises sa candidature. Il est l'auteur de plusieurs volumes de poésie et ses oeuvres dramatiques

ont été présentées à l'Opéra ainsi qu'à la Comédie française. Il a tenu la critique dramatique dans plusieurs revues et journaux français. De 1949 à 1950, il fut président de la Société des Gens de Lettres.

Des trois nouveaux Académiciens, le mieux connu chez nous est sans doute M. Pierre Gaxotte qui, au printemps de 1947, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien, donna à Laval et à l'Université de Montréal une série de conférences intitulées "L'esprit du XVIIIe siècle". On se souvient aussi de sa causerie à l'Institut Canadien sur "L'art d'écrire l'histoire". M. Gaxotte a été élu au fauteuil de René Grousset, célèbre orientaliste décédé il y a quelques mois.

Dans les milieux universitaires de Montréal et de Québec le nouvel élu compte plusieurs amis, entre autres M. Jean Bruchesi, sous-secrétaire de la province, auquel nous savons gré de nous avoir fourni les notes biographiques qui suivent. M. Bruchesi a connu M. Gaxotte en 1925, lors d'un premier séjour d'études en France et a entretenu depuis d'étroites relations d'amitié avec lui.

Directeur littéraire de la Librairie Fayard depuis 1924, M. Gaxotte est né le 19 novembre 1895 à Révigny (Meuse) et a commencé sa carrière comme professeur au lycée d'Evreux et au Lycée Charlemagne. Après trois années d'études à l'École Normale Supérieure, il obtint successivement une licence ès lettres, un diplôme d'histoire (avec mention: très honorable), un certificat de géographie physique et de minéralogie, une agrégation d'histoire et de géographie. Collaborateur régulier de "La Revue des Deux-Mondes", de "Carrefour", des "Nouvelles Littéraires", de "La Revue de Paris", etc., M. Gaxotte occupa les fonctions de rédacteur en chef de l'hebdomadaire "Je Suis Partout" jusqu'au dernier changement d'équipe, en 1938. Apparaissant, il avait été pendant trois ans le secrétaire particulier de Charles

(Suite à la page 10, 5e col.)



A L'ACADEMIE FRANÇAISE: Trois nouveaux membres ont été élus hier à l'Académie Française, mais la mort de Jérôme Tharaud, survenue mercredi, laisse encore une vacance dans cette institution. On voit ci-dessus deux des nouveaux académiciens: M. PIERRE GAXOTTE, à gauche, et le duc DE LEVIS-MIREPOIX, à droite. Tous les deux sont des historiens réputés et ils sont bien connus au Canada. Le troisième élu est le poète FERNAND GREGH.

Moscou pose une nouvelle condition pour le traité autrichien; un refus

Londres, 30. (PA) — La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France ont refusé hier soir de renoncer à leur projet de traité abrégé à l'égard de l'Autriche.

La Russie a demandé que soit abandonné ce traité comme condition pour reprendre les entretiens à quatre au sujet du traité d'indépendance promis à l'Autriche durant la guerre.

Dans des notes analogues expédiées à Moscou hier soir, les trois puissances occidentales ont réaffirmé qu'elles sont prêtes à rencontrer la Russie en tout temps pour "étudier, sans condition préalable, toute question relative à la conclusion rapide d'un traité".

La Russie a dit qu'elle est prête à entreprendre une autre réunion quadripartite à Londres immédiatement si les alliés veulent mettre de côté leur traité abrégé.

Appel à la prière lancé par Mgr G.-L. Pelletier

Trois-Rivières, 30. (PC) — Dans une récente circulaire au clergé diocésain, Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, a demandé de réciter quotidiennement le rosaire dans toutes les églises et chapelles du diocèse afin d'implorer le règlement de la grève de Louiseville.

Dans sa circulaire, Mgr Pelletier souligne "l'inculte des misères" qu'engendre cette dispute ouvrière et la difficulté qu'il y a pour chacun de rester calme dans pareille atmosphère de contrainte, d'anxiété et de profonde souffrance.

Les ouvriers de l'Associated Textiles de Louiseville sont en grève depuis le mois de mars de l'an dernier, et toutes les tentatives faites jusqu'ici pour régler le différend n'ont pu amener un règlement.

Voici le texte de la circulaire de Mgr Pelletier: "Depuis le 10 mars dernier la grève dure à Louiseville. On connaît l'inculte des misères qu'engendre une telle situation. Egalement, il est facile de soupçonner la difficulté qu'il y a, pour chacun, de rester calme dans pareille atmosphère de contrainte, d'anxiété et de profonde souffrance.

Dulles et Stassen en voyage

Washington, 30. (PA) Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, part pour l'Europe aujourd'hui, bien décidé à obtenir des alliés qu'ils mettent à exécution leurs programmes d'unification et de défense. Sans quoi, a-t-il laissé entendre, le

gouvernement américain procédera à une révision de sa politique à leur endroit.

M. Dulles et M. Harold E. Stassen, nouveau régisseur de l'aide à l'étranger, doivent partir à bord de l'avion du président Eisenhower. Ils iront d'abord à Rome, puis à Paris et à Bonn, capitale de l'Allemagne occidentale, à La Haye, à Bruxelles et à Luxembourg. Ils rentreront à Washington le 9 février.

MEM. Dulles et Stassen font ce voyage sur l'ordre du président, afin de se renseigner sur les tendances politiques particulièrement en ce qui concerne les défenses et leurs facteurs économiques.

Dans un discours à la radio, M. Dulles a rappelé que les Etats-Unis ont versé à l'étranger \$300,000,000 depuis la fin de la guerre. Si les pays d'Europe décident d'aller chacun de leur côté, les Etats-Unis devront songer à modifier leur politique, a-t-il dit.

En langage diplomatique, c'est l'équivalent d'une menace. On interprète cela comme une menace de la part des Etats-Unis de diminuer (Suite à la page 10, 2e col.)

Sur le fil

Bogota, 30. (PA) La mission commerciale du Canada dirigée par l'hon. C. D. Howe s'est entretenue hier avec les fonctionnaires et des hommes d'affaires de la Colombie. Les Canadiens ont été invités à un lunch offert par le ministre des Affaires étrangères, M. Juan Uribe Holguin.

Rio de Janeiro, 30. (PA) Le président Getulio Vargas a signé un décret hier autorisant les Lignes aériennes du Pacifique Canadien à établir un service au Brésil. La compagnie se propose d'inaugurer des vols le long du littoral ouest de l'Amérique latine.

Edmonton, 30. (PC) M. Obert Haugen, âgé de 35 ans, a été tué d'un coup de feu, aujourd'hui, dans une rue du quartier des affaires. Les témoins du meurtre ont déclaré à la police que l'assassin, un jeune homme blond, s'est enfui en automobile. M. Haugen était secrétaire-trésorier de l'American Petroleum of Canada, Ltd. Il était marié et père de quatre enfants.

Montréal, 30. (PC) On a reçu hier après-midi à Dorval une expédition d'un genre inusité pour le Maroc, via Paris. Il (Suite à la page 10, 5e col.)

Un désastreux incendie à Pusan, Corée

Pusan, Corée du sud, 30. (Reuters) Un incendie qui a éclaté à Pusan, principal port de ravitaillement des forces américaines sur le théâtre de guerre, a été maîtrisé ce soir, après avoir ravagé une importante partie de la ville. Environ 60,000 personnes auraient été jetées sur le pavé.

L'incendie a fait rage jusqu'à 80 vents de l'ambassade des Etats-Unis que l'on a pu sauver, grâce aux tracteurs que l'on a utilisés pour raser les maisons du quartier afin d'empêcher les flammes de se propager.

Les pompiers coréens privés d'eau, ont fait sauter des immeubles à la dynamite.

On ne signale que quelques victimes, bien que le septième de la ville ait été ravagé.

Des entrepôts de pétrole et des magasins de peintures ont fait explosion sous la chaleur des flammes qui se sont déclarées dans le populaire quartier du marché noir, au coeur de la ville.

Situé à 200 milles au sud-ouest de Seoul, Pusan est le plus grand port de mer de la Corée et un important centre ferroviaire et industriel. La ville a une population de 473,600 habitants. Son port a été inauguré au commerce international avec le Japon en 1876 et, quelques années plus tard, développait des relations commerciales avec d'autres continents.

Quand les communistes ont chassé les troupes des Nations Unies à l'extrémité méridionale de la péninsule, Pusan demeura en leur possession, dernière ville fortifiée et tête de pont des forces alliées pour lancer leur contre-offensive.

Le dernier des frères Tharaud meurt à 78 ans

Paris, 29. (Spécial) Jérôme Tharaud, fameux écrivain français qui conquit la célébrité avec son frère Jean, est mort, mercredi, à sa maison de campagne, à Varenneville-sur-Mer, sur la côte normande. Il était âgé de 78 ans. Il était malade depuis



Jérôme fut élu à l'Académie française en 1938 et son frère Jean fut reçu en 1946.

deux mois sans se remettre peu à peu quand l'influenza le terrassa, lundi.

Le mort de son frère Jean, à l'âge de 75 ans, en avril dernier, mit fin à une collaboration littéraire qui datait du début du siècle. Les frères Tharaud ont écrit ensemble une trentaine d'ouvrages et d'innombrables articles de magazines et de revues.

C'étaient deux spécialistes de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Plusieurs de leurs livres décrivent la vie des Arabes au Maroc et des Juifs en Palestine. La série de ces livres commença à paraître en 1917 et se termina en 1948 par un ouvrage intitulé: "Le chemin d'Israël".

Jérôme fut élu à l'Académie française en 1938 et son frère Jean fut reçu en 1946.

Ottawa, 30. (PC) — La grève du rail n'aura pas lieu. Un règlement est conclu entre les chemins de fer et les cheminots, grâce à l'intervention du cabinet fédéral — Hausse de salaire de 12 p.c. — Nomination d'un arbitre pour régler les points en litige.

Le cabinet était prêt à prendre cette mesure et avait confié le premier ministre de toute l'autorité voulue. M. St-Laurent a reçu séparément les représentants de l'union et des compagnies qui avaient été convoqués de Montréal.

On ne sait pas officiellement ce que le premier a dit aux dirigeants de l'union et des compagnies, mais des sources gouvernementales rapportent que le premier ministre aurait laissé entendre qu'il aurait recours à un arrêté ministériel afin de prévenir la grève, sans formuler nettement cette menace toutefois.

Alors que les Communes siègent, ailleurs dans l'édifice du Parlement, les négociateurs du rail et leurs adjoints entraînent et sortent de la chambre du comité sénatorial du rail sous l'œil observateur et les vives lumières des caméras de télévision.

Les parties en cause négocient directement, à huis clos, mais le ministre du Travail, M. Milton Gregg a pénétré à quelques reprises dans la salle.

Après avoir apparemment pris une décision, le groupe des représentants du syndicat et des compagnies s'est dirigé vers le bureau de M. Gregg pour ensuite se rendre chez le premier ministre dont le bureau est tout près des Communes qui siègent toujours. Un communiqué a été rédigé dans le bureau du premier ministre et les négociateurs sont alors retournés à leur salle de comité où la nouvelle de l'accord a été annoncée par M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux du Canada. M. St-Laurent a annoncé la nouvelle aux Communes.

EMBARGO LEVE Montréal, 30. (PC) L'Association des chemins de fer du Canada a levé hier soir l'embargo sur les envois de marchandises et les messages qui avaient été décrétés mardi soir par suite de la menace d'une grève des cheminots itinérants.

L'Association a annoncé la levée immédiate de l'embargo en apprenant d'Ottawa le règlement de la dispute entre les compagnies ferroviaires et la fraternité des cheminots et l'annulation de l'ordre de grève émis par la fraternité à ses membres pour lundi.

L'embargo, en vigueur durant près de deux jours, prohibait tous les envois de marchandises périssables, de bétail et de volaille.

Lettre d'Ottawa

Le règlement du conflit du rail cause à Ottawa une émotion plus profonde que celle provoquée par le rapport Currie — Hommage personnel à M. St-Laurent — Discrétion et tact du premier ministre.

Par Gérard Morin Ottawa, 30. La déclaration du premier ministre St-Laurent, relativement au règlement de la menace de grève des chemins de fer a causé hier soir au Parlement une émotion qui dépasse de loin en intensité celle que l'on avait ressentie lors de la déposition du rapport Currie, que l'on croyait être

la plus grosse "bombe possible" au cours de la présente session. Plusieurs conservateurs ont applaudi la déclaration du premier ministre, alors que les socialistes et les crédittistes se sont plus unanimement joints aux ministériels pour se réjouir que la grande crise ait enfin été réglée dans le bureau de M. St-Laurent.

Victoire personnelle Les vieux observateurs de la colline parlementaire sont d'avis que le règlement de la grande menace de grève des chemins de fer est une victoire nettement personnelle de M. St-Laurent.

Avant le début de la déclaration, le premier ministre qui parlait quelques minutes avant la fin de la séance de la soirée, rejetait tout le mérite du règlement de l'affaire sur les parties en présence, les employeurs et les employés.

Serré de plus près par une question de l'opposition officielle, M. St-Laurent a avoué à la Chambre que les parties en présence dans le différend du rail s'étaient entendues pour que, personnellement, et non comme chef du gouvernement, il prenne l'initiative de choisir une personne qui décide, comme arbitre, des ajustements à proposer; les deux parties étant d'accord pour s'en tenir aux décisions de cet arbitre, quant aux derniers points où l'on ne s'entend pas dans le différend qu'il dure depuis un an entre employeurs et employés.

Il n'y a pas de doute que le règlement de la menace de grève des chemins de fer est une victoire nettement personnelle de M. St-Laurent.

Avant le début de la déclaration, le premier ministre qui parlait quelques minutes avant la fin de la séance de la soirée, rejetait tout le mérite du règlement de l'affaire sur les parties en présence, les employeurs et les employés.

Serré de plus près par une question de l'opposition officielle, M. St-Laurent a avoué à la Chambre que les parties en présence dans le différend du rail s'étaient entendues pour que, personnellement, et non comme chef du gouvernement, il prenne l'initiative de choisir une personne qui décide, comme arbitre, des ajustements à proposer; les deux parties étant d'accord pour s'en tenir aux décisions de cet arbitre, quant aux derniers points où l'on ne s'entend pas dans le différend qu'il dure depuis un an entre employeurs et employés.

Il n'y a pas de doute que le règlement de la menace de grève des chemins de fer est une victoire nettement personnelle de M. St-Laurent.

Avant le début de la déclaration, le premier ministre qui parlait quelques minutes avant la fin de la séance de la soirée, rejetait tout le mérite du règlement de l'affaire sur les parties en présence, les employeurs et les employés.

Serré de plus près par une question de l'opposition officielle, M. St-Laurent a avoué à la Chambre que les parties en présence dans le différend du rail s'étaient entendues pour que, personnellement, et non comme chef du gouvernement, il prenne l'initiative de choisir une personne qui décide, comme arbitre, des ajustements à proposer; les deux parties étant d'accord pour s'en tenir aux décisions de cet arbitre, quant aux derniers points où l'on ne s'entend pas dans le différend qu'il dure depuis un an entre employeurs et employés.

Acte de sabotage à bord d'un navire

Devonport, Angleterre, 30. (P A) On soupçonne un acte de sabotage à bord d'un porte-avions léger de la Grande-Bretagne, qui vient de subir quelques avaries, ajoutant à la série d'accidents maritimes qui alarment les Britanniques.

Le quartier général de la Marine à Mount Wise publie ce bref communiqué: "Des avaries d'ordre mineur dans un câble électrique ont été découvertes à bord du "HMS Warrior". On poursuit une enquête et aucun détail n'est disponible".



# La réforme électorale est étudiée en comité

Chaque article du projet de loi est discuté par les députés — Le premier ministre affirme de nouveau que le bill a pour objet de faciliter le vote populaire — L'Opposition est d'avis contraire.

Par Henri Dutil

L'honorable Maurice Duplessis a déclaré hier, à l'Assemblée législative, que le but du gouvernement, en amendant la loi électorale de la province, est d'assurer des élections honnêtes, débarrassées de la palme des "télégraphes". Le premier ministre parlait en comité plénier, sur le bill 34 que la Chambre étudie, article par article, en comité plénier. C'est cette loi qui a donné lieu à des débats si intéressants depuis mardi après-midi.

M. George C. Marler, chef de l'opposition, M. René Hamel, député de St-Maurice, ont dirigé la suite des débats contre ce projet de loi, en affirmant, de nouveau, qu'il enlève à l'opposition officielle le contrôle qu'elle avait jusqu'ici pour s'assurer un minimum de justice.

M. Marler a protesté de nouveau contre le fait que l'énumérateur cesse d'être officier d'élection dès qu'il a fini la liste électorale. C'est un désavantage pour l'opposition.

M. Duplessis dit que c'est lui qui a mis cela dans la loi, afin que l'énumérateur puisse agir comme représentant dans les polls. Il connaît les électeurs, qu'il a visités pour faire la liste, et comme le grand mal dont souffrent les élections dans la province c'est le "télégraphe", et que le gouvernement veut "phé", et que ce moyen serait excellent. Le premier ministre a dit qu'il y aura trois personnes dans le poll pour empêcher les télégraphes. "J'ai fait cette loi dans ce but" ajoute le chef du gouvernement.

M. Duplessis croit que l'électeur doit s'aider et voir à ce qu'on mette son nom sur la liste; puis il doit aller voter. C'est une bonne façon d'améliorer le vote.

M. René Hamel, député libéral de St-Maurice, rappelle que parmi les douze députés qui ont voté contre le même pourcentage aux 40 900 officiers d'élection qui ont dirigé la consultation populaire de 1952, on arrive à un chiffre possible de plus de 3000 personnes qui pourraient ne pas remplir leur devoir, en dépit de leur serment d'office. M. Hamel affirme qu'il y aura plus d'impartialité avec deux énumérateurs qu'avec un seul nommé par le président des élections.

M. Duplessis a répondu que le gouvernement a pris cette décision parce que certains énumérateurs ne veulent pas coopérer et compliquent le travail, soit en ne se rendant pas, soit en refusant de signer cette dernière. L'amendement du gouvernement met fin à cet embêtement.

Le comité passe ensuite à l'article 7 qui fait disparaître le recours aux brefs de prérogatives contre les officiers d'élections. M. Jean-Paul Noël, libéral de Jeanne-Mance, se dit inquiet de ce qu'on enlève le dernier contrôle qui existe sur le personnel des élections. Il trouve en plus inconcevable que les décisions du président général de l'élection puissent être revisées par le conseil des ministres dont les membres sont eux-mêmes parties dans l'affaire.

M. Duplessis: On ne peut laisser l'imagination vaguer jusqu'à mettre la loi de côté. On peut prendre des

procédures criminelles contre n'importe quel officier d'élection qui ne remplit pas son devoir. Ce qu'on ne veut pas, c'est qu'on empêche l'élection de se faire. Les brefs de prérogatives sont des mesures provisionnelles. Elles ne peuvent que retarder l'élection. Nous sommes pour que les gens votent. Nous sommes des démocrates. Les libéraux ont déjà adopté une loi qui mettait le président de la Commission des Liqueurs au-dessus des brefs de prérogatives. Si on a fait cela pour le commerce du whisky, n'est-ce pas raison de le faire pour protéger le droit de vote? Si on veut des élections, c'est d'arrêter ceux qui veulent empêcher les élections.

M. Marler: Depuis la Confédération, on a tenu 24 élections et on n'a pas jugé nécessaire d'empêcher les électeurs d'avoir recours aux tribunaux. Aujourd'hui, on trouve tout à coup que c'est nécessaire. Quel recours aura-t-on, par exemple, contre l'énumérateur qui ne visiterait pas les électeurs et n'inscrirait pas son nom? Le président de l'élection tirerait ce n'est pas de ses affaires.

M. Duplessis: Il y a certains principes de base indispensables à l'ordre public. Dans le domaine civil, il existe trois branches essentielles du pouvoir: l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire. Les élections relèvent du Législatif et de l'Exécutif, et seuls ils doivent détenir les pouvoirs qui ne concernent pas le judiciaire. La date des élections, la nomination des énumérateurs et des scrutateurs ne concernent pas les juges. Nous prenons les mesures pour qu'on ne fasse rien qui empêche les élections. Si cet article n'était pas adopté, un ami du gouvernement pourrait prendre un bref de prohibition pour empêcher l'inscription du nom du député de Westminster sur les listes. On pourrait empêcher les élections pendant 20 ans. Je ne comprends pas pourquoi l'opposition s'oppose à cet article qui sépare les divers domaines de l'administration.

M. Marler: Il ne s'en est pas pris de bref.

M. Duplessis: Oui, il y en a eu, à la dernière élection pour empêcher la préparation de la liste électorale. C'est parce qu'il y en a eu que nous y avons pensé. Sans cela on n'y aurait pas pensé.

Le chef de l'opposition a affirmé que l'article 7 avait pour effet pratique de priver l'opposition de tous les recours judiciaires contre les injustices.

M. YVON DUPLESSIS  
Le député libéral de Ste-Marie, M. Yvon Dupuis, a déclaré que l'opposition prise lors de la dernière élection générale "dans un comté si bien près du mien" n'a pas retardé l'élection. Le juge a entendu les parties et...

M. Tellier (président du comité plénier) Le député est hors d'ordre; il devrait s'en tenir à l'article 7.

M. Dupuis a répondu que le premier ministre lui-même avait parlé des injonctions. Un débat s'est engagé sur ce point d'ordre. Cinq ou six députés de l'opposition ont soutenu que M. Dupuis avait parlé de l'opposition et de la discussion de cette question.

M. Tellier, président du Comité plénier, déclare qu'il a permis des digressions, mais que le député de Ste-Marie va jusqu'à parler des "considérants" d'un jugement et qu'il n'a pas le droit de le faire.

L'opposition réclame le vote. M. Tellier réclame son rapport et le lit au président de la Chambre qui a repris son siège.

Les résultats du vote sont: 59 voix en faveur de la décision de M. Tellier et 20 contre.

La séance du Comité plénier reprend.

M. Duplessis: L'opposition se lève à bon droit contre cet article anti-démocratique et anticonstitutionnel. Si un officier d'élection fait une erreur en étant de bonne foi, on ne doit pas le traduire au criminel. Les brefs d'injonction n'ont jamais retardé des élections de trois ans.

M. Cournoyer: Le recours aux brefs d'injonction était basé sur l'expérience du passé. Leur utilité était justifiée. C'était une protection pour l'exercice du droit de vote. Lorsque le premier ministre a parlé de possibilité de recours au criminel, j'ai pensé à ce n'est pas un remède.

M. Cournoyer répète que jamais une seule élection n'a été retardée par un bref d'injonction.

M. Duplessis: Ça s'est produit pourtant... plusieurs fois.

M. Cournoyer: On n'en a pas cité un seul cas. On parle de recours en justice. Mais un jugement est rendu un mois après les élections et la demande de \$100 on sait par qui ça se paie. Ce n'est pas ce qui retiendra un énumérateur s'il décide de ne pas

(Suite à la page 19, 1ère col.)



L'HON. ANTONIO BARRETTE A LA CHAMBRE DE COMMERCE: Le ministre du Travail de la province a fait un vigoureux plaidoyer, hier soir, en faveur de l'entreprise privée devant la Chambre de Commerce de Québec, au restaurant Chez Marino. On remarque à ce dîner, de gauche à droite, M. PHILIPPE FERLAND, avocat, qui a présenté le conférencier; M. YVON-R. TASSE, premier vice-président de la Chambre; l'hon. ANTONIO BARRETTE, au moment de son discours; M. JULES-E. PRECOURT, président de la Chambre; le Dr BERTRAND BELLEMARRE, spécialiste en hygiène industrielle, et M. ANDRÉ-J. DOLEBEC, second vice-président de la Chambre. (Photo du "Soleil")

## Un député fédéral s'élève contre un bill de la Province de Québec

Ottawa, 30 (DNC) — Un député de Montréal, M. L.-D. Crestohl, libéral, de Cartier, s'est levé hier à l'ouverture de la séance de la Chambre pour protester contre le projet de loi électorale actuellement à l'étude à la Législature de Québec. M. Crestohl s'est levé sur une question de privilège.

Voici d'ailleurs le texte du député de Montréal-Cartier. "L'une des qualités requises pour devenir membre de la Chambre est d'être citoyen canadien. Je le suis par naturalisation. Il me semble qu'en ce moment l'une des Assemblées législatives provinciales lèse gravement les droits des membres du Parlement qui sont citoyens canadiens par naturalisation, ainsi que les droits de tout autre citoyen canadien naturalisé.

"La Législature de Québec étend actuellement, en vue de la deuxième lecture, un projet de loi tendant à établir une distinction entre les citoyens du Canada, c'est-à-dire en-

tre les Canadiens de naissance et ceux qui le sont par naturalisation, poursuit le député de Montréal. La modification proposée à la loi électorale de la province vise à obliger les citoyens canadiens par naturalisation à produire leur certificat de citoyenneté avant de voter.

"Il s'agit, en l'occurrence, dit-il, d'une inégalité de traitement entre les citoyens canadiens par naturalisation et ceux qui le sont de naissance, parce que ces derniers n'auraient pas, en vertu des dispositions proposées, à produire leur certificat de naissance avant de voter. J'estime conduit M. Crestohl, que cela lèse non seulement le droit de vote de ceux qui ont été citoyens canadiens par naturalisation, mais aussi le droit de vote de ceux qui ont été citoyens canadiens, étant donné que l'état de citoyen relève entièrement du Parlement fédéral."

## Premier témoin devant le comité d'étude du fameux rapport Currie

Ottawa, 30. (PC) Le comité parlementaire des crédits de la défense a entendu aujourd'hui le premier témoin devant le comité d'étude du fameux rapport Currie.

Les 26 membres de ce comité ont décidé de commencer mardi prochain à entendre M. George S. Currie, comptable montrealais, ancien sous-ministre de la Défense, et d'accorder préséance aux trois autres sections de ce rapport qui a provoqué une vive controverse.

Les trois dernières sections sont surtout consacrées aux nombreux détails formulés par M. Currie pour améliorer les services des travaux de l'armée. C'est dans la première section que M. Currie expose des suggestions générales pour mettre en relief ce qui s'est produit dans ce service de l'armée, à savoir, "un relâchement général" de la surveillance, de "graves" faiblesses dans le domaine de la sécurité, de "l'indifférence" à l'égard de l'administration, ainsi qu'une attitude de hâte irraisonnée et les événements qui se sont déroulés au camp de Petawawa, provoquant une enquête qui a été suivie de 15 poursuites, et enfin les pertes subies au même endroit.

C'est cette première section qui a fourni les détails qui ont envenimé le débat pendant deux semaines aux Communes. C'est précisément cette section qui contenait des extraits auxquels s'est opposé le lieutenant-général G. G. Simonds, chef de l'état-major général, qui a réclamé des explications.

Cette entente de remettre cette section à plus tard et de s'attaquer directement aux autres sections moins explosives d'abord, a été conclue lors d'une réunion d'un sous-comité représentant tous les partis et a été ratifiée par le comité plénier.

Le colonel David Croll, député libéral de Toronto-Spadina, a dit que ceci n'empêchera pas les membres d'aborder d'autres "questions qui surgissent inévitablement" mais qu'il est "confiant" qu'elles seront traitées sur les trois dernières sections.

Ceci laisse entendre que les membres du comité pourraient faire allusion à des extraits de la première section en étudiant les sujets susceptibles d'améliorer la situation, mais la section proprement dite ne sera pas étudiée article par article.

Dépendant, un membre du comité, après la réunion, a fait remarquer que les membres peuvent fort bien référer à la première section quand ils auront terminé l'étude des autres.

Deux membres de ce comité, un libéral et un opposant, ont dit qu'ils ont demandé au sous-comité à décider théoriquement que les fonctions du comité ne sont pas de faire grand état des erreurs du passé, mais bien de trouver une formule pour que ces erreurs ne se répètent pas.

Le premier témoin a été le brigadier W. J. Lawson, chef du contentieux au ministère de la Défense. Il a donné l'historique des cas de Petawawa et a fait les précisions que voici:

"En plus des 12 soldats et civils condamnés par les tribunaux à la suite de la conspiration et des vols perpétrés, le major F. G. Pumble a été chassé de l'armée pour "mauvaise conduite" à Petawawa, et cinq sous-officiers ont été réprimandés. Le major a été reconnu coupable par

(Suite à la page 19, 3e col.)

## Hausse des tarifs d'autobus à l'étude

Une rumeur veut que la compagnie Québec Railway demande une hausse à la Régie provinciale des Transports, une augmentation de ses tarifs d'autobus à Québec. Le prix du passage serait porté à dix cents, payable en argent. Du même coup, la compagnie demanderait l'élimination des correspondances après minuit.

## A la Chambre de Commerce L'hon. Barrette aime mieux voir le capital réparti avec équité que contrôlé par un "politburo"

L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail de la province, a déclaré hier soir qu'il aime mieux voir le capital réparti entre les mains de plusieurs milliers de personnes que de le voir contrôlé par un "politburo" de quinze hommes. Le ministre était le conférencier au dîner-causée de la Chambre de Commerce au restaurant Chez Marino. Il a demandé aux chefs industriels et aux chefs ouvriers de rechercher le bien-être social et la bonne réputation de la province de Québec sur le plan des relations industrielles, avant de chercher à satisfaire leurs ambitions personnelles.

Le ministre du Travail a affirmé que certaines grèves se sont transformées en désastres et ont poussé les industriels de l'étranger à s'imaginer que le climat industriel est vilain dans la province de Québec et que c'est le début de la révolution. "Je suis convaincu", dit-il, "que patrons et ouvriers peuvent s'entendre, sans pour cela mettre de côté leurs ambitions légitimes."

M. Jules-E. Precourt, président de la Chambre de Commerce, président du dîner. M. Philippe Ferland, avocat, a présenté l'hon. Barrette à son auditoire. M. Emilien Rochette, administrateur de la Chambre, a remercié le conférencier.

"Nous n'avons pas à choisir entre l'entreprise privée et le socialisme; le choix est fait depuis longtemps chez nous", a-t-il dit. Et poursuivant, il ajouta: "Nous voulons un régime de liberté, nous voulons que l'initiative personnelle puisse se développer parce qu'elle est créatrice de progrès; nous voulons que chaque classe puisse apporter sa pleine contribution, son apport le plus complet dans notre vie économique et sociale, et nous croyons que seule l'entreprise privée peut donner au travail toute sa place, lui reconnaître toute sa valeur et ses droits, et nous croyons que seule l'entreprise privée peut obtenir du travail sa pleine collaboration."

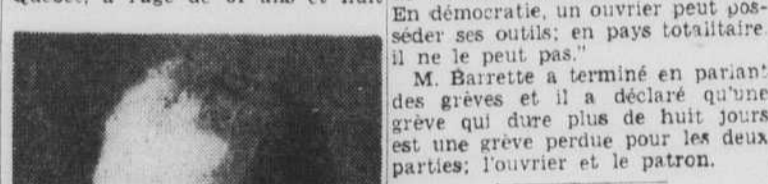
Le ministre du Travail a fait leloge du régime démocratique sous lequel nous vivons, parce que ce régime donne à chaque classe de la société ce qui lui est dû. Seule une démocratie peut établir des relations harmonieuses entre le capital et le travail; seule une démocratie véritable peut assurer la sécurité sociale basée sur la propriété et sur l'entreprise privée.

M. Barrette a dit encore que dans une démocratie tous les citoyens sont égaux devant la loi et il faut se garder d'oublier que les droits d'une personne ou d'une classe sont limités par les droits des autres personnes et des autres classes.

"Dans une démocratie comme la nôtre, a ajouté le ministre du Travail, l'ouvrier traite sur un pied d'égalité avec son patron. Nous voyons maintenir cette égalité. En démocratie, aucune classe ne peut s'é-

## Mort de monsieur J.-Albéric Cantin

On apprendra avec regret la mort d'un concitoyen bien connu et fort estimé, monsieur J.-Albéric Cantin, décédé mardi à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 61 ans et huit



mois, après une longue maladie qui n'a jamais réussi à briser l'excellent moral dont il jouissait et qu'il savait communiquer à ceux qui l'approchaient.

Employé à la Commission du Havre de Québec pendant de nombreuses années, il occupait particulièrement du mouvement des navires dans le port de Québec. Il fut un des présidents de l'Amicale Mariste de St-Malo de Québec, et major-honoraire du conseil supérieur de la Garde Champlaine.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mlle Marie Doret, deux fils, Gaston et Armand; une fille, Mme Paul Bertrand (Olivette); deux petits-fils, André Bertrand et Carol Cantin ainsi que plusieurs autres parents.

Le service funèbre sera chanté demain matin. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire de la Maison Germain Lépine, 283 rue St-Vallier.

Notre journal prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de sa vive sympathie.

## Le service postal rural devrait être mieux fait et plus rémunéré

Ottawa, 30. (DNC) Le Dr Raoul Beauce, député indépendant de la Beauce, a déclaré, hier en Chambre, qu'il devrait y avoir moyen que les cultivateurs même éloignés aient accès à un service postal journalier, ou sinon à un service à tous les deux jours.

M. Poulin parlait à l'occasion du débat sur la motion du ministre des Postes, M. Alcide Côté, pour la formation d'un comité spécial aux fins d'étudier le bill modifiant la loi des postes.

Le député a déclaré que "réglementaire, les courriers ruraux ne sont pas payés pour le travail qu'ils font. Il est bien facile de répondre qu'ils déterminent eux-mêmes le prix de leurs services. Seulement, les choses ne se passent pas toujours ainsi, simplement parce qu'ils sont libres de coter leur prix d'après ce qu'ils en jugent. Ordinairement, ce qui arrive c'est que quelqu'un dans le district postal pour lequel on demande des soumissions se décide un bon jour de placer une soumission. Il a appris d'une façon quelconque quel était le montant de la soumission que détenait le contracteur précédent.

"Après qu'il a obtenu le contrat, explique le Dr Poulin, il s'aperçoit rapidement que les devis de sa fonction sont beaucoup plus importants que ceux qu'il imaginait au début. Il se trouve donc en face d'une situation intenable. Il expose la situation à son député, lequel l'imagine, la transmet avec les doléances de l'intéressé au ministre. En ce que je connais de la période qui a précédé le ministre actuel, invariablement le ministre répondait: "Eh bien! Si le détenteur du contrat n'est pas satisfait il n'a qu'à laisser tomber son contrat et il lui est loisible de mettre une autre soumission". Ceci ne réglait pas le problème. Il ne réglait pas dans le passé et peut-être que le moyen d'obtenir un contrat par le bill que nous avons passé en première lecture y a un instant, pourra régler ce problème de façon pratique.

"Je voudrais ajouter tout juste quelques mots dit le député sur un autre aspect de la question, que je pourrais sans doute discuter puisque le comité que l'on demande de former doit s'occuper du fonctionnement du service de la livraison postale rurale. Je veux dire que l'extension que l'on devrait faire, à mon sens, au service postal rural dans des certains Bouts de rangs un peu éloignés. Il y a dans ces rangs parfois deux, trois ou quatre cultivateurs qui ne sont pas desservis par le service rural, et qui se trouvent à cause de ce fait dans une très mauvaise situation. Je comprends que c'est le règlement actuel qui lie le ministre et que, malgré toute sa bonne volonté, il ne peut faire mieux puisque, si je le fais, il faut un minimum de 4 ou 5 résidents sur un parcours de 1 mille pour que ces gens aient droit au service postal rural."

LE DR GAUTHIER  
Parlant après le Dr Poulin, le Dr Pierre Gauthier, député de Portneuf, soumit quelques points à l'attention de la chambre.

Premièrement, dit le Dr Gauthier, je trouve que lors de la duplication des contrats il arrive très souvent que l'on nous fait des représentations, ou il y a deux contrats voisins, parce qu'il y a 200 ou 300 dollars de différence. Il arrive parfois que ceux qui soumissionnent le font ainsi parce que les chemins sont moins bons en hiver. Il arrive aussi très souvent que le courrier a à faire le chemin le matin, ce qui est moins intéressant et demande un meilleur cheval, une meilleure organisation, et c'est pour cela qu'il

(Suite à la page 19, 1ère col.)

Les cadeaux  
**BIRKS**  
sont plus appréciés

AVIS  
La Cie Germain Lépine Inc., la plus grande et la plus ancienne maison de pompes funèbres à Québec, dont MM. G. Julien Lépine, J. Léopold Lépine, Robert Lépine et Gabriel Lépine sont les seuls co-propriétaires, n'a rien à voir avec la Maison Adélaïde à Gustave Lépine Inc.

EMPLACEMENT A LOUER  
8,500 pieds de plancher à louer immédiatement, chauffé, au centre de la ville.  
S'adresser par téléphone à : 2-1297

ACHETEZ TOUJOURS LES MEILLEURS—  
ACHETEZ  
Weston  
le véritable Saline  
Excessivement mince et croquant... Grâce à une pâte spéciale, il est léger, frais, d'une saveur délicate.

C'est vraiment du soleil en bouteille!  
rhum de la Jamaïque  
"le trésor des tropiques"  
Offrez à vos invités des cocktails, grogs ou punchs à base de rhum. Exigez toujours le rhum de la Jamaïque. Nombreuses marques... chacune est d'un merveilleux incomparable et parfumé délicieusement tout mélange.

## Le maire fait une visite à l'hôtel de ville

Une visite impromptue du maire Lucien Lévesque à l'hôtel de ville, hier après-midi, a jeté une note de joie au milieu des employés municipaux qui ont eu l'avantage de le rencontrer quelques minutes. M. Borne n'avait pas mis les pieds à la mairie depuis le mois d'août dernier, alors qu'il partait pour un voyage de deux mois en Europe, en compagnie de M. Armand Viau, commissaire industriel de la Cité. On sait que de retour d'Europe, en octobre dernier, M. Borne a dû entrer à l'hôpital pour combattre une maladie grave dont il se relève graduellement.

A plusieurs reprises, les échevins et tous les employés municipaux ont exprimé l'espoir de voir M. le maire recouvrer ses forces et reprendre la besogne de premier magistrat de la ville de Québec. M. Borne s'est dit très content de revoir son hôtel de ville, où il espère revenir dans un avenir rapproché pour continuer de travailler au bien-être de tous ses concitoyens. M. le maire a rencontré, aux salons de la mairie, la plupart des chefs de département, ainsi que MM. les échevins Joseph Matte, président du comité de l'Industrie, Damasé Blais et Urban Caumartin.

Le premier ministre a parlé de possibilité de recours au criminel, j'ai pensé à ce n'est pas un remède.

M. Cournoyer répète que jamais une seule élection n'a été retardée par un bref d'injonction.

M. Duplessis: Ça s'est produit pourtant... plusieurs fois.

M. Cournoyer: On n'en a pas cité un seul cas. On parle de recours en justice. Mais un jugement est rendu un mois après les élections et la demande de \$100 on sait par qui ça se paie. Ce n'est pas ce qui retiendra un énumérateur s'il décide de ne pas

(Suite à la page 19, 1ère col.)



VISITEURS AU "SOLEIL": Les Rhetoriciens du Séminaire St-Alphonse, de Ste-Anne de Beaupré, sous la direction des RR. PP. ARMAND LEMOYNE et ROMUALD LEBEL, C.S.S.R., ont fait hier après-midi une visite industrielle de l'édifice du "Soleil" pour se rendre compte de l'organisation gigantesque que requiert la publication d'un grand quotidien. Les visiteurs ont photographié à l'entrée principale de l'édifice. (Photo du "Soleil")

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il n'est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

Québec, vendredi 30 janvier 1953

Comment on réussit au Saguenay

Les gens du Saguenay ont trouvé le secret des réussites. Il ne se passe guère de semaine sans que quelques personnages racontent leurs enthousiasmes, après avoir fait leur découverte du Royaume.

Quel est le secret de cette réussite? Un nouvel exemple de succès, fourni cette fois par les agriculteurs et les sportifs de la ville de Chicoutimi, nous permet de voir un peu comment les gens du Saguenay s'y prennent pour mener à bien leurs entreprises. La Société d'Agriculture du comté de Chicoutimi vient de déposer son rapport sur le "Colisée", à l'occasion de son assemblée générale. L'édifice a été construit avec un capital initial de \$13,000, et il est aujourd'hui évalué à près de \$600,000. Le "Colisée" de Chicoutimi est toujours la propriété de la Société d'Agriculture. Il rapporte des revenus intéressants à la communauté et l'exposition régionale a récolté un profit net de \$5,337 cette année. Ce qui est, comme on le sait, une victoire éclatante pour une organisation de ce genre.

Ces quelques chiffres suffisent à illustrer la somme de dévouement, l'esprit civique, la collaboration que les hommes d'affaires et les agriculteurs de Chicoutimi ont manifestés pour concourir au succès d'une entreprise commune. C'est ce même concours civique qui assure à Chicoutimi et au Saguenay le maintien d'une équipe de hockey qui, à notre époque, est quasiment nécessaire à la réputation commerciale et industrielle d'une région.

Les "Saguenéens" sont actuellement en tête de la ligue senior et leur succès est dû, en immense partie, au pilote canadien-français de l'équipe. M. Roland Hébert, en effet, témoigne de son immense habileté en dirigeant des joueurs qui n'ont jamais été des vedettes auparavant. Le vétérinaire Buchanan, qui s'entraîne sous d'autres dirigeants, est devenu l'une des premières étoiles de la saison. Ce savoir-faire de Roland Hébert n'est pas une simple connaissance du hockey: il n'est pas autre chose que l'art essentiellement civique du manement des hommes. Comme administrateur du "Colisée", M. Hébert a largement contribué au succès de l'entreprise, ainsi que le révèle le rapport de la Société des Agriculteurs.

Peut-on demander maintenant quel est le secret de la réussite chez les gens de Chicoutimi? Il est vieux comme le monde. C'est l'initiative de chacun dans l'intérêt de tous; la collaboration entre les citoyens qui représentent les catégories diverses d'une même communauté. C'est avant tout la sage audace d'agir, sans compter éternellement ou exclusivement sur les gouvernements; c'est-à-dire sur les autres. La recette de Chicoutimi est bonne pour tout le monde.

Renseignements pratiques

Le recensement de juin 1951 continue de nous révéler des faits qui piquent la curiosité. Sur l'ensemble de 14 millions d'habitants, la population immigrée représente à peine 2 millions de gens, dont un demi-million sont venus au pays avant 1911; le plus fort contingent de ces "étrangers" est arrivé durant la période de 1921 à 1930, soit 508,000. Il faut convenir que depuis la fin de la guerre les portes du Canada se sont largement ouvertes pour y laisser entrer 385,000 immigrants de 1946 à juin 1951; et depuis cette date il en est arrivé encore plus de 200,000.

Somme toute, la population est fortement canadienne puisque seulement une personne sur sept n'est pas née au pays. La proportion est meilleure dans Québec où vingt personnes contre une sont de naissance canadienne; en Ontario on rencontre quatre fois plus de gens immigrés que dans notre province. L'élément étranger est beaucoup plus prononcé, comme on le sait, dans les trois provinces des Prairies où un cinquième de la population se compose d'immigrants d'Europe comme au Manitoba et en Saskatchewan et un quart en Alberta.

Sous un autre aspect, la population canadienne se compose de jeunes dans une bonne proportion, et les régions métropolitaines qui en comptent le plus sont Québec et Halifax avec 22 pour cent; Montréal et Windsor, 20 pour cent; Ottawa et Winnipeg 19 pour cent, puis Toronto et Vancouver avec 17 et 16 pour cent respectivement. Les enfants qui sont l'espoir du pays se retrouvent dans les familles nombreuses de Québec où la proportion des jeunes de moins de cinq ans atteint le chiffre respectable de 12 pour cent.

Dans les grands centres métropolitains, les femmes se retrouvent plus nombreuses que les hommes, à l'exception de Windsor où l'élément masculin dépasse le sexe faible par une faible marge de 2,250 sur une population globale de 157,000 âmes. Les groupes ethniques donnent la prépondérance, après les deux principaux du pays (les Anglais et les Français) aux Allemands à Edmonton et à Ottawa; aux Hollandais à Halifax et à Saint-Jean; aux Scandinaves à Calgary; aux Israélites à Montréal; aux Italiens à Québec et aux Asiatiques à Victoria.

Dans sept régions métropolitaines sur quinze, les catholiques forment la dénomination religieuse la plus nombreuse, et cela comprend Montréal, Québec, Ottawa,

Windsor, Halifax, Saint-Jean au Nouveau-Brunswick et Saint-Jean Terre-Neuve; les huit autres donnent la majorité aux membres de l'Eglise-Unie du Canada et aux fidèles de l'Eglise d'Angleterre. On sait que l'anglais est la langue maternelle de la majorité de la population de ces régions, à l'exception, toutefois, de Québec et de Montréal, où le plus grand nombre parle les deux langues bien que l'élément français prédomine; c'est d'ailleurs les deux seuls endroits où le bilinguisme se pratique au sens voulu par la Constitution.

Maisons anglaises préfabriquées

A cause de la cherté des matériaux, bon nombre de constructeurs songent à recourir au système des maisons préfabriquées pour augmenter le nombre d'habitations et de logements dans les villes. Le gouvernement fédéral a donné une impulsion nouvelle à ce genre d'entreprises lorsqu'il a doté les grands camps de l'armée et de l'aviation à Borden, à Trenton et à Gander, d'une série de maisons destinées aux familles des officiers et des aviateurs; mais la vogue ne s'est pas répandue outre mesure parmi la population.

Des compagnies anglaises qui fabriquent toutes sortes de bâtiments démontables selon un plan déterminé avaient trouvé un débouché fort prometteur en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud; mais voici qu'une politique d'austérité sévit en Australie au point de mettre un terme aux exportations des maisons préfabriquées. Les industriels britanniques doivent donc disposer d'une quantité imposante de ces constructions destinées à l'étranger; en désespoir de cause, ils ont jeté les yeux sur le Canada pour y trouver un marché avantageux. Leur première difficulté sera d'adapter ce mode de maisons au climat canadien, puis, la deuxième, de les faire accepter par la population.

Dans ce but, ils déploient une propagande habile: dans un quartier donné, ils érigent une de ces maisons préfabriquées comme modèle, puis ils invitent la population à la visiter; ils organisent toute une campagne de réclame autour de ces habitations nouvelles qu'ils exposent comme le prototype de la "maison de l'avenir". Ils présentent ainsi onze types de maisons différentes, avec des plans appropriés, des dimensions variées et des dispositions originales des pièces et des accessoires. Montréal et Toronto formeront le siège de leur propagande concertée.

Les panneaux contre-plaqués qui composent les murs de ces maisons et les divisions des pièces sont faits de bois provenant des forêts d'Afrique, et non de celles du Canada; les placages à triple rang sont liés à la résine en vertu d'un procédé qui leur donne une résistance aussi ferme que l'acier lui-même. Ceux que l'on fabrique au pays avec nos bois canadiens souffrent bien la comparaison; mais leur coût de revient en est passablement plus élevé, de sorte que le désavantage du prix vient favoriser cette nouvelle concurrence étrangère à notre détriment. Mais dans l'ensemble l'installation chez nous d'une maison préfabriquée importée d'Angleterre ne paraît pas être une entreprise économique. Les experts en décideront.

Boulevard La Tuque-Roberval

Les Chambres de Commerce de la Mauricie approuvent d'emblée le projet de construction d'une route directe entre La Tuque et Roberval, sur une distance de 85 milles, afin d'établir un boulevard de ceinture entre le Lac St-Jean, la région de Québec et la Mauricie. Les automobilistes seraient conviés à parcourir un admirable pays aux panoramas incomparables et aux sites splendides, dans une nature inconnue du public. De Trois-Rivières, les touristes monterait vers Grand-Mère et Shawinigan pour se diriger vers La Tuque et de là se rendre directement au Lac Saint-Jean et en revenir par le boulevard Talbot jusqu'à la Vieille Capitale avant de revenir dans la Cité de Lavolette. La route projetée desservirait l'un des beaux territoires du nord du Saint-Laurent.

Les trois cents ans de New-York

Une proclamation originale, venue du président du conseil de Manhattan, invite les citoyens de la métropole américaine à célébrer, lundi, le 2 février, le 300ème anniversaire de la fondation de New-York. Le document s'accompagne d'une invitation à visiter une exposition de documents rarissimes sur les pionniers hollandais qui ont établi la première colonie sur les côtes de l'Atlantique à New-Amsterdam, qui est devenu New-York par la suite. Les écoles et les collèges de la ville organisent des cérémonies particulières pour marquer cet événement, pendant que des délégations nombreuses se rendront au Metropolitan Museum pour examiner des pièces et rendre hommage à la mémoire des fondateurs de leur ville qui est devenue la première du monde. Des célébrations plus élaborées auront lieu au cours de l'été, ou à l'automne pour fêter comme il convient, et dans le ton américain les trois siècles d'existence de la grande métropole du continent.

Bourses à de jeunes ingénieurs canadiens

De nouveau, 38 jeunes ingénieurs canadiens seront désignés pour se rendre en Angleterre l'automne prochain à titre de boursiers Athlone. Le haut commissaire adjoint du Royaume-Uni, M. James Thomson, a quitté Ottawa le 29 janvier pour une tournée d'un bout à l'autre du pays afin de se rendre dans onze universités en vue de ce choix. Il sera accompagné d'un haut fonctionnaire du ministère anglais de l'Education, M. William Abbott, qui traversera le continent pour la quatrième année consécutive. On a accordé les bourses Athlone pour la première fois en 1951 et la "première génération" de boursiers rentrera au pays cet été, à la fin de son séjour en Angleterre. On offre chaque année 8 bourses, soit 28 à des étudiants de dernière année et 10 à des diplômés qui ont passé quelque temps dans l'industrie. Les boursiers vont faire un séjour de deux ans en Angleterre, au cours duquel ils se livrent à un travail pratique ou à des recherches post-scolaires. Ils entrent ensuite au Canada pour poursuivre leur carrière, enrichie de l'expérience nouvelle, d'une expérience spécialisée, de la connaissance de la vie et de l'industrie anglaises. C'est le gouvernement anglais qui fait les fonds des bourses Athlone. Chaque bourse comporte les frais de voyage, de subsistance et de scolarité.

L'U.R.S.S. prétend avoir été lésée en Alaska



Sous une autre forme, c'est toujours la politique de la main tendue!

Problèmes d'Histoire

La pêche à la "petite morue" est-elle une invention récente?

Elle remonte au moins jusqu'au début du régime français et tout laisse croire que les Indiens avaient de tout temps pratiqué cette pêche passionnante. Les premiers missionnaires aux Trois-Rivières, en 1634, font mention de cette pêche sous le nom de "bonodameguche", parce que c'était durant ce mois que la mer se gonfle et que le poisson est plus abondant.

Problèmes d'histoire: Nos lecteurs qui aiment soumettre des problèmes d'histoire peuvent adresser à cette rubrique, qu'ils nous posent leurs questions; nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à: "Problèmes d'Histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec."

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans: Winnipeg. — 75 familles venant de l'Iowa ont traversé la frontière pour venir s'établir au Manitoba.

Québec. — Les agents d'assurance sur la vie, groupés en association, donnent un splendide dîner au Kent House.

Il y a vingt-cinq ans: Ottawa. — Le président de l'Etat Libre d'Irlande, M. W. T. Cosgrave, a vu la mort de près lorsque son train a déraillé à Limoges, à 23 milles de la capitale canadienne.

Pessimisme et bonheur

Devant Léon-Paul Faugue, l'écrivain français dont on célèbre récemment le cinquantième anniversaire de la mort, on parlait du pessimisme et de l'optimisme. Il eut ce mot qui va très loin: "Les seuls véritables pessimistes sont ceux qui savent ce qu'est le bonheur."

C'est le défaut de la plupart des hommes, et plus encore de ceux qui se piquent d'être spirituels, d'abandonner leur sens. — Flécher.

Poivre et sel

Février s'en vient vite.

La lune sort de l'ombre.

Le garçon de ferme disparaît.

La transmission devient difficile.

La ration de neige sera augmentée.

Autant vaudrait abolir les élections.

Québec aura bientôt de la grande visite.

Le Palais de Glace attend les matériaux.

A Montréal l'éclipse est passé inaperçue.

Le chemin de fer passera en jasant du train.

Pas de tatouage avant le mariage serait plus sage.

Emblèmes de la royauté britannique

Les joyaux de la couronne

par Oliver WARNER

Quand Sa Majesté sera couronnée à l'abbaye de Westminster en juin 1953, elle sera investie des emblèmes officiels de sa souveraineté. Ils font partie de la grande collection des "Regalia" (Ornements royaux) ou Joyaux de la couronne et ils jouent depuis de longs siècles, un rôle essentiel dans la cérémonie du couronnement. Entre deux couronnements, on les garde à la Tour de Londres, où les visiteurs défient en flot constant pour en admirer la splendeur et le beau travail.

La plus grande partie des joyaux actuels de la couronne anglaise remontent au règne de Charles II. Lorsque ce roi prit possession de son héritage en 1660, après plus de dix ans d'exil, il constata que le gouvernement qui avait fait exécuter son père avait dispersé les ornements royaux.

Il en va autrement chez les Ecosais, car les "Honours of Scotland" avaient été cachés, durant l'usurpation de Cromwell, dans une petite église du Kincardineshire. Ils étaient autant d'attention au château d'Edimbourg que les joyaux anglais, plus splendides mais plus neufs, à la Tour.

C'est la couronne qui symbolise le plus exactement le roi ou la reine et le couronnement est le point culminant de la cérémonie qui a lieu à l'abbaye. Mais, avant d'être couronné, le roi ou la reine ointe de "huile sainte" par le principal dignitaire de l'Eglise anglicane, c'est-à-dire l'archevêque de Cantorbéry.

Fort heureusement, les deux objets les plus anciens qui font partie de la "Regalia" anglaise servent à ce rit important. Le premier est l'Ampoule, vaisseau d'or en forme d'aigle aux ailes déployées, d'environ neuf pouces de hauteur. Le cou se dévisse pour qu'on y verse le baume et l'huile d'olive dont se compose surtout le saint onguent. On a refait l'Ampoule pour Charles II en se servant d'un ancien vaisseau. Du bec de l'oiseau, on verse l'huile dans la Cuvette de l'onction. Cette cuvette est l'un des plus anciens objets de la Regalia. Elle est faite d'argent doré, sert de perles et, bien qu'elle ait été renouée comme l'Ampoule au moment de la Restauration, on croit que le manche en remonte au XIIIe siècle.

La couronne la plus ancienne est la Couronne du royaume. Elle a été façonnée, sous la direction de sir Robert Vyner à l'intention de Charles II, d'après le modèle de celle qui porta au XIe siècle Edouard le confesseur dont le grand tombeau se voit dans l'abbaye où tous ses successeurs ont été couronnés. La Couronne d'Etat impériale est plus imposante et portée non seulement au Couronnement mais à d'autres cérémonies telles que l'ouverture du Parlement. Elle a été confectionnée en 1838 pour la reine Victoria; elle renferme 2,763 diamants, 277 perles, 17 saphirs, 11 émeraudes et 5 rubis. L'un des rubis, donné en 1367 à Edouard le Prince noir, se trouvait sur la personne d'Henry V à la bataille d'Azincourt en 1415. Dans la couronne d'Etat impériale se trouve

également l'une des Etoiles d'Afrique, taillées dans le diamant Cullinan en 1908, ainsi qu'un très beau saphir qui faisait partie du patrimoine de la dynastie des Stuarts. On y voit encore quatre grosses perles que, d'après la tradition, la première reine Elizabeth porta. Lorsque la jeune reine actuelle portera cette couronne, elle aura un ornement d'une splendeur incomparable et riche d'une longue histoire.

Les autres ornements royaux comprennent les sceptres, orbes, sabres, massés, bracelets, anneaux et éperons. Le principal sceptre, connu sous le nom de Sceptre à la croix, a, près de la tête, le plus gros diamant taillé du monde. C'est l'Etoile d'Afrique, la plus grosse pierre tirée du Cullinan. Il pèse 516 1/2 carats. Ce joyau sans faille, de l'eau la plus pure, est soutenu par quatre agrafes d'or, qu'on peut enlever si le souverain désire porter la pierre en pendant.

Il existe cinq autres principaux. Le premier quant à la magnificence est le Sabre d'Etat orné de joyaux, confectionné pour le couronnement de George IV en 1820. La garde porte une émeraude splendide et une masse de diamants. Le fourreau est orné de la rose d'Angleterre, formée d'un rubis entouré de diamants, ainsi que du chardon de l'Ecosse et du trèfle de l'Irlande. La lame est faite d'acier damassé. C'est le sabre qui la souveraineté tendra à l'archevêque au cours de la cérémonie du sacre, afin d'indiquer par là qu'elle est au service de l'Eglise. Les autres sabres sont le Sabre d'Etat à deux tranchants, le Sabre à la pointe émoussée de la justice spirituelle, le Sabre pointu de la justice temporelle et le Curtana ou Sabre de merci. La lame du Curtana est brisée à six pouces de la pointe, pour symboliser la clémence.

Bien que la cérémonie du sacre soit ancienne et compliquée, on a l'habitude d'y apporter des modifications de détail, non seulement dans l'ordre et les circonstances du couronnement, mais même dans les couronnes mêmes: des artisans les adaptent aux exigences des divers souverains. La Maison royale rêve la tradition, mais n'y est pas liée rigide. La reine a déclaré qu'elle voulait sa vie à son peuple. Ses Ornaments royaux symbolisent cette idée.

(B.L.R.U.)

Gazette rimée

Chapeau bas

Des chapeaux le plus opulent ayant perdu sa raison d'être de cet article étincelant hélas! que faire, mon cher maître?

Dans sa belle boîte de cuir placée cet objet de parade: un jour il pourra réjouir vos enfants à la mascarade.

De même au milieu d'un jardin où vous cultivez les groseilles sur le toit d'un manège qui fera grand peur aux cornettes.

Autre moyen assez banal que ma suggère ma cervelle: cédez-le à tel bon journal qui chapeaute bien ses nouvelles.

Le rimailler

Accueil canadien-anglais

Au cardinal de Montréal

(N.D.L.R. — Voici la traduction de deux articles qui sont un témoignage de bonne volonté et d'estime réciproque entre les Canadiens des deux langues. Le premier était publié hier, dans "The Montreal Gazette" tandis que l'autre était publié dans le "Toronto Globe and Mail", dès que la nouvelle de la nomination du cardinal Léger parut au Canada.)

Hommages de Montréal

Ce soir, Son Eminence le cardinal Léger revient à sa ville et à son archidiocèse. Il n'est que naturel pour l'esprit qui est celui de Montréal que tous ses citoyens s'unissent pour l'accueillir. Et la chaleur de cette bienvenue au nouveau cardinal sera accrue par le respect que les Montréalais ont envers lui, comme homme.

Hier soir, le vaste dôme de la basilique St-Jacques brillait dans la nuit. La lumière qui l'inondait, quoique vivante et claire, était comme adoucie, pareille à l'illumination de plusieurs chandeliers.

Le retour de l'archevêque Léger comme un cardinal et un prince de son Eglise soulève les souvenirs lointains de l'histoire. C'est, pour ainsi dire, la réussite de longs siècles de foi. C'est par un jour d'automne, en l'année 1535, que les premiers membres de l'ancienne Eglise du cardinal ont pris pied sur notre île et que l'explorateur Jacques Cartier à l'Évangile de saint Jean aux Indiens d'Hochelega.

Puis, un jour de juin en 1642, la première messe fut célébrée sur le sol de Montréal. C'est alors que la poignée des fondateurs de Montréal, sous l'impulsion de Maitsonneuf, ont entendu le Père Barthélemy Vimont prononcer sa grande prophétie: "Vous êtes un grain de semence, dit-il à la petite bande d'enthousiastes. Ce grain lèvera et grandira jusqu'à ce que ses branches couvrent la terre. Vous êtes peu nombreux, mais votre oeuvre est l'oeuvre de Dieu. Son sourire est sur vous, et vos enfants rempliront le pays."

Peut-être le Père Vimont croyait-il très peu, en ce jour d'il y a plus de trois siècles, alors qu'il prêchait à quelques colons, que le jour viendrait où la communauté se réunirait avec ses multitudes pour souhaiter la bienvenue à un cardinal, non pas comme un visiteur, mais comme son archevêque.

C'est toujours la tradition qui donne de la profondeur et de la signification à la vie de notre cité historique. La signification de cette tradition sera comprise et appréciée

dans cette métropole moderne, dans la texture de laquelle se trouvent aujourd'hui mêlées plusieurs croyances et plusieurs races. Le cardinal Léger, ce soir, ne sera pas accueilli uniquement par les membres de sa très vaste communauté. Il sera accueilli par Montréal. Par l'honneur élevé et solennel qui lui est conféré, c'est la cité elle-même qui est honorée.

(Montreal Gazette)

Voeux de Toronto

Le Canada en général, et ses six millions de catholiques romains en particulier, sont honorés une fois de plus de posséder deux représentants dans le Sacré Collège de Cardinaux. Avant 1945, il n'y en avait qu'un, le vénérable grand cardinal Villeneuve. Mais à la fin de l'année 1945, un second, le cardinal McGuigan, fut nommé. Cette situation prit fin un peu plus d'une année plus tard, avec la mort du cardinal Villeneuve. Maintenant, la situation est rétablie par la nomination de Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

Il est à peine nécessaire de souligner que la nomination du nouveau cardinal couronne une carrière brillante dans l'Eglise. Il est remarquable que le titulaire soit si jeune — il n'a que 48 ans — et que sa nomination transporte pour ainsi dire le coeur du catholicisme canadien-français de la ville de Québec à Montréal. Il se peut que ce geste réfléchisse l'intérêt croissant de l'Eglise dans les problèmes de notre société industrielle. Certainement, le nouveau cardinal est profondément renseigné sur ces problèmes comme résultat de son oeuvre à Montréal.

Mais tout cela est matière à spéculation. Ce qui est clair, c'est que le Vatican reconnaît l'importance croissante du Canada dans le monde chrétien; et la puissance croissante de l'Eglise catholique romaine dans notre pays. Le dernier recensement a montré que durant les dix dernières années, le nombre des catholiques au Canada s'est accru de plus d'un million, pour atteindre plus de 43 pour cent de la population nationale.

Plusieurs Torontois se souviennent de l'accueil — un accueil princier, comme disait notre journal — qui fut ménagé au cardinal McGuigan à son retour du consistoire de 1946 à Rome. Il faut espérer que nous aurons l'honneur d'une visite du cardinal Léger et qu'une réception aussi enthousiaste l'assurera de la bonne volonté que nous ressentons à l'égard de son peuple et de sa foi.

(Toronto Globe and Mail)

À travers la presse

Epidémie à éviter

C'est de la grippe ou influenza qu'il s'agit pour le moment de se méfier, sans s'alarmer outre mesure; les médecins sont d'ailleurs sur le qui-vive pour en marquer les symptômes et en mater les effets. LE CANADA écrit ces propos judicieux:

"Les moins jeunes des adultes se souviennent, presque avec terreur, de la terrible épidémie de grippe espagnole qui décima la population des pays occidentaux quelques mois après la première guerre mondiale. Ne soyons pas alarmistes, mais tenons sagement compte de cette réalité que plusieurs pays sont présentement ravagés par une épidémie de grippe, et que Montréal ne lui échappe pas. A ce sujet le Dr Adélaré Groulx, directeur du service de santé de Montréal, donnait samedi dernier à la population d'excellents conseils. S'il n'y a pas à Montréal, pour le moment, une recrudescence anormale de cas de grippe qui sévissent actuellement à cette saison, il y a tout de même lieu d'être prudent dans l'intérêt de la collectivité et de chacun d'entre nous. On ne joue pas, dit-on avec sa santé; c'est plus que jamais le temps de s'en rappeler."

Le conseil est des plus appropriés, et le temps est venu de le mettre en pratique.

Commercer avec l'étranger

Les Américains imposent des tarifs tellement élevés qu'ils dressent une barrière inaccessible à leurs produits qui se vendent difficilement à l'étranger. LE DEVOIR l'expose dans ces commentaires:

"Les Etats-Unis sont le pays au monde qui possède le meilleur outillage économique. En dépit de salaires très élevés, ses prix de revient ne sont pas excessifs. L'industrie américaine est capable de subir la concurrence des industriels britanniques, allemands, français, suisses ou japonais. Cette concurrence serait d'ailleurs un élément de progrès technique et commercial. Mais la phobie sécuritaire que l'on a au sujet du 45e parallèle de tout produit étranger inspire une politique qui pourrait être défendable il y a un siècle, mais qui, dans le monde moderne, devient stupide. M. Churchill a parfaitement raison de dire que son pays ne demande pas la charité, mais la chance de commercer. Il parle, en s'exprimant ainsi, au nom de toute l'Europe occidentale."

Le nouveau régime qu'apporte M. Eisenhower promet de modifier la

situation, d'abaisser certains droits et de supprimer les contrôles pour faciliter les échanges commerciaux avec les autres pays du monde.

Connaître notre province

Les publications du gouvernement de Québec contribuent grandement à répandre dans le public canadien des renseignements précieux sur la province; et l'Annuaire Statistique est au nombre de celles qui répondent le mieux à cet objet. LA PATRIE le souligne en faisant l'historique de cette publication qui remonte au régime de sir Lomer Gouin en 1914; il écrit:

"C'est ainsi que, depuis 1914, paraît chaque année l'Annuaire Statistique de Québec, la plus importante et la plus sûre source de renseignements que l'on puisse consulter sur tout ce qui touche notre province. D'abord placé sous l'autorité du Secrétaire de la province, le service de la statistique relève maintenant de celle du ministre de l'Industrie et du Commerce. Les travaux que nécessite la préparation de l'Annuaire ne sont pas tous exécutés au Bureau de la Statistique; tous les ministères de l'Administration provinciale lui apportent leur concours. On trouve dans ces rapports annuels de copieux renseignements sur notre province dans tous les domaines: caractères physiques, population, histoire politique et économique, santé publique, bien-être social, production agricole, industrielle, forestière, minière, etc., forces hydroélectriques, construction, commerce, travail, etc. Des graphiques et des cartes permettent de saisir d'un coup d'oeil des situations que l'on ne pourrait bien connaître qu'après un long examen des chiffres. Bref, la collection de rapports annuels du Bureau de la Statistique de Québec est indispensable à quiconque désire connaître ce qui se passe dans notre province."

La publication en est confiée à des fonctionnaires consciencieux qui puisent leurs renseignements à la meilleure source et qui les présentent ensuite dans une compilation soignée.

Le savoir et l'être

Ibsen, le grand écrivain et dramaturge norvégien, ne croyait pas aux vertus du savoir: "La faute de notre éducation, déclarait-il, c'est d'avoir mis tout le poids de la vie sur ce que l'on sait, au lieu de la mettre sur ce que l'on est."

Les injures suivent les lois de la pesanteur; elles n'ont de poids que si elles tombent de haut. — Guizot.



**AU COURONNEMENT:** Mademoiselle SHIRLEY KITCHING, 18 ans, fille de M. et Mme C. Kitching, rue La Chevrolière, à Québec, a été choisie pour représenter l'Association des Jeunes Anglicanes de Québec au couronnement de la reine Elizabeth. Mlle Kitching fera partie d'un groupe de cinq jeunes représentants du Canada, choisis par diverses associations nationales. Le groupe fera la traversée sur l'Empress of Scotland. Mlle Kitching est une élève du Québec High School. L'an prochain, elle s'inscrit à la Bishop's University, à Lennoxville, près de Sherbrooke.

**Première du film "I Confess" au Capitol le 13 février**

Le film d'Alfred Hitchcock "I Confess", une production de la Warner Brothers, dont le tournage suscita dans notre ville une si grande animation au cours de l'été, sera présenté en première canadienne au théâtre Capitol vendredi, le 13 février. On sait que Montgomery Clift, Anne Baxter, Brian Aherne et Karl Malden en sont les principales vedettes. Clift personnifiant un prêtre qui devient une victime du secret de la confession. Des centaines de spectateurs ayant assisté chaque jour aux prises de vues, au Château Frontenac, au Palais de Justice, à l'Hôtel de Ville, au Parlement et ailleurs et ayant regardé de près les acteurs à l'œuvre, attendent avec impatience le moment où ils pourront voir assemblés ce casse-tête qui constituait les diverses scènes jouées sous leurs yeux, apparemment sans aucune suite logique.

Ce film marque les débuts au cinéma de deux jeunes Canadiennes françaises, Renée Hudon, de Québec et Carmen Gingras, de Montréal. Pour Aherne, "I Confess" signifie un retour à l'écran après une absence de cinq ans. Depuis son séjour à Québec, Anne Baxter a obtenu le divorce d'avec son mari, John Hodiak, pour cause de "cruauté mentale".

Elle tient en ce moment, aux studios Warner, la vedette dans "The Blue Gardenia". Quant à Montgomery Clift, il a passé quelques mois à Rome, où il a tourné un nouveau film et il doit revenir à Hollywood ces jours-ci.

**Les revenus du Pacifique Canadien**

Ottawa, 30 (PC). Un porte-parole du Pacifique Canadien a déclaré, hier, que le revenu du chemin de fer de la compagnie se chiffrait peut-être par près d'un demi-milliard de dollars en 1953, mais que les dépenses augmenteraient elles aussi.

M. S.-J.-W. Liddy, contrôleur-adjoint de la compagnie, a exposé cette prévision devant les Commissaires du Transport, alors que les chemins de fer canadiens se faisaient entendre pour appuyer une hausse de sept pour cent des tarifs marchandises.

M. George Buckingham, gérant général du trafic, a déclaré que, sis la commission approuve la hausse de sept pour cent, et l'autre demande de neuf pour cent, la compagnie réalisera un revenu additionnel de \$36,500,000 par année. M. Kiddy prévoit que le revenu du Pacifique Canadien s'accroîtra de \$35,000,000 en 1953 pour atteindre \$482,268,000. Il était de \$467,800,000 en 1952.

Il prévoit aussi que les dépenses passeront de \$426,986,000 à \$461,170,000, laissant un surplus de \$31,098,000, soit un peu plus que celui de 1952, qui était de \$30,823,000.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

**L'ÉCLIPSE**  
TOURNEZ-LE SOUVENIR  
**SHOE POLISH**  
AND  
LEATHER PRESERVATIVE  
TOUS LES AUTRES  
**RELUIT**  
DAVANTAGE  
10 TEINTES POPULAIRES

**OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9.30 heures**

**Pollack** **VENTE** après inventaire

Voici votre dernière chance de réaliser des économies considérables... Il ne vous reste plus que quelques jours pour profiter des aubaines incroyables de cette vente,

dont nous n'énumérons que certains articles sur cette page! Des centaines et des centaines d'autres vous attendent en magasin!

Dans plusieurs cas, les quantités sont limitées — S.V.P. venez tôt le matin, de préférence. Voyez aussi notre autre annonce en page 19

**20 seulement!**  
**Paletots d'hiver**

— Garçons — Val. orig. 22.95  
**12<sup>99</sup>**

Très belle qualité de "fleece" tout laine, style Balmaccan, poches à soufflets, teintes assorties. Grandeurs: 13 à 16 ans (31 à 34)

Pollack — troisième

**Pour garçons, au 3è**

**48 paires mitaines en laine**  
Enfants — Val. orig. jusqu'à 1.49  
**.69**

Beau tricot coté, dans le groupe quelques-unes doublées de laine broyée. Grandeurs désassorties.

**112 casquettes pour le ski**  
Garçons — Val. orig. 1.49  
**.99**

Gabardine ou satin de qualité, doublées molleton ou piqué. Revers rabattables. Faon, brun marine, rouge. Grandeurs: 6 1/2 à 7.

**108 chemises 'Little Prince'**  
Garçons — Val. orig. 1.98  
**1.49**

Qualité supérieure, col empesé, fusé, en broadcloth de première qualité seulement. Cordon à la taille. Bleu, vert, beige. Grandeurs: 6 à 12 ans.

**112 chandails laine et coton**  
Garçons — Val. orig. 3.49  
**1.99**

Encolures ronde ou en V, genre pullover à manches longues ou courtes. Unis ou fantaisie. Dans le groupe quelques-uns avec court fermoir-éclair. Choix de teintes. Grandeurs: 8 à 16 ans.

**60 chemises "Little Prince"**  
Garçons — Val. orig. 2.59  
**2.09**

Qualité supérieure de broadcloth, col fusé empesé, marchandise de notre stock régulier. Bleu, vert, beige. Encolures: 11 à 13 1/2.

**Paletots d'hiver**  
garçons — Val. orig. 18.95 à 27.95

**14<sup>21</sup> à 20<sup>96</sup>**  
rabais de 25%

Qualité supérieure de velours, revers piqués main, devant croisé et dans le groupe quelques-uns, devant droit, poches appliquées. Grandeurs désassorties - 6 à 14 ans.

**300 chemises**

Pour hommes — Valeurs originelles jusqu'à 4.95  
Marques de commerce renommées, plusieurs variétés de cols, chemises un peu défraîchies et quelques secondes dans le groupe.  
**2<sup>79</sup>**  
Blanc et couleurs assorties.  
Encolures: 13 1/2 à 14 — 15 à 17 1/2.

Pollack — rez-de-chaussée

**122 paletots 'Station wagon'**

Garçons — Val. orig. 22.95  
Gabardine en rayonne et nylon. Pleine longueur, doublure piquée. Col et revers en mouton rasé, procédé. Gris foncé et taupe. Grandeurs: 8 à 18 ans (26 à 36) .....  
**13<sup>99</sup>**

Pollack — troisième

**116 parkas et 'surcoats'**

Garçons — Val. orig jusqu'à 14.95  
Gabardine laine et rayonne et capuchons non détachables bordés de fourrure, doublure piquée pleine longueur. Aussi carreaux plaidés. Surcoats avec cols en mouton. Couleurs désassorties. Grandeurs: 6 à 14 ans (24 à 32) .....  
**8<sup>99</sup>**

Pollack — troisième

**Rabais de 25%**

sur tous nos paletots d'hiver pour jeunes gens et étudiants 21 paletots de styles et couleurs variés. Grandeurs 33 à 38.

Val. orig. 39.95 et 42.95

**29<sup>96</sup> et 32<sup>21</sup>**

Pollack — troisième

**À notre entre-sol**

**14 'Cruiser Coal' (Humphrey)**  
Hommes — Val. orig. 13.95

Carreaux rouge et noir, très belle qualité, doublées en finette épaisse et chaude. 4 poches et poches en arrière. Grandeurs: 36 à 44  
**10<sup>99</sup>**

**22 makinas courts - molleton**  
Hommes — Val. orig. 13.95

Avec fermoir-éclair et ceinture. Tissu chaud et de première qualité, 4 poches. Brun ou bleu marine. Grandeurs: 34 à 46 .....  
**10<sup>99</sup>**

**Casquettes — gabardine de coton**  
Hommes — Val. orig. 1.50

ch a u d s e m e n t doublées, avec cache-oreilles. Idéales pour le travail ou pour le sport. Couleurs, marine et beige. Tour de tête: 8 1/2 à 9 1/2.  
**.99**

**42 Coupe-vent pour le travail**  
Hommes — Val. orig. 9.50

Avec fermoir-éclair, 3 poches, marine ou brun. En molleton de première qualité, bonne pesanture. Grandeurs: 34 à 46 .....  
**6<sup>99</sup>**

**23 Makinas longs - molleton**  
Hommes — Val. orig. 15.95

Ruisselés, avec ceinture. Chauds et confortables, 4 poches. Marine seulement. Grandeurs: 38 à 46 .....  
**11<sup>99</sup>**

**600 paires**  
**Chaussettes**

Hommes — Val. orig. jusqu'à 1.50  
Chaussettes tout laine ou laine et coton 'substandards', à motifs ou à rayures, dans le groupe et couleurs unies assorties. Pointures 10 1/2 à 12 .....  
**.57**  
2 paires pour \$1.00

Pollack — rez-de-chaussée

**Pour fillettes - au 3è**

**28 jupes — plaid laineux**  
Fillettes — 8 ans Val. orig. 3.99  
Fillettes — 12 à 16 ans Val. orig. 6.95  
**2<sup>97</sup> 4<sup>97</sup>**

Avec plis en arrière et épinglée sur le côté, avec frange, ou plis circulaires.

**142 Pyjamas — broadcloth et finette**  
Fillettes — Val. orig. 1.99

Beau broadcloth rayé ou finette rose de première qualité. En 2-pièces, modèle tailleur. Grandeurs: 2 à 6 ans .....  
**1<sup>27</sup>**

**42 chemisiers en crêpe**  
Fillettes — Val. orig. 3.99  
**1<sup>97</sup>**

Modèle tailleur, avec col garni de dentelle, plis, jolis boutons. Manches courtes ou longues dans le groupe. Blanc, bleu, rose, jaune. Grandeurs: 8 à 14 ans.....

**12 robes de baptême**  
Bébés — Val. orig. 2.99

Longue, en crêpe incrusté de dentelle, très belle qualité, légèrement défraîchie.  
**1<sup>97</sup>**

**24 pantalons pour le ski**  
Fillettes — Val. orig. 2.99

En molleton de première qualité. Marine seulement. Grandeurs 2 à 5 ans .....  
**1<sup>97</sup>**

**37 robes en Pick n' Pick**  
Fillettes — Val. orig. 4.95

Tous les plus récents modèles. Belle qualité. Grandeurs: 7 à 12 ans .....  
**2<sup>99</sup>**

**23 robes en velours — boléro**  
Fillettes — Val. orig. 5.95

Boléro séparé, chemisier blanc, col rond, manches courtes. Brun, vert, rouge-vin. Grandeurs: 2 à 3x .....  
**3<sup>47</sup>**

**56 "Slacks" — gabardine ou molleton**  
Fillettes — Val. orig. jusqu'à 6.95

Gabardine doublée, 'Down Hill' de couleurs assorties. Grandeur: 8 ans seulement. En beau molleton tout lainé, modèle 'Down Hill', marine ou brun. Grandeurs: 8 à 14x .....  
**3<sup>97</sup>**

**39 robes en Plaid**  
Fillettes — Val. orig. 4.99

En spun de rayonne, tailleur, manches courtes. Grandeurs: 10 à 14x .....  
**3<sup>99</sup>**

**Ecoutez le programme Pollack avec St-Georges Côté-CKCV, 8.15 tous les matins**

# Echos mondains

## BAL

Sous la présidence d'honneur du docteur Charles Vézina, doyen de la faculté de Médecine, et de madame Vézina, aura lieu demain soir à neuf heures et demie au Château Frontenac, le bal des Disciples d'Esculape. Cette soirée dansante, précédée d'un cocktail, groupera un grand nombre d'invités parmi lesquels on remarquera: le docteur et madame Rosaire Gingras, le docteur et madame G.-A. Bergeron, M. et madame P.-L.-A. Bonhomme, de Montréal, M. et madame Louis Fortier, le docteur et madame Renaud Lemieux, le docteur et madame A.-J. L'Espérance, le docteur et madame Henri Liberté, le docteur et madame Jacques Turcot, le docteur et madame Jules Hallé, le docteur J.-E. Verreault, le docteur et madame Alphonse Giguère, le docteur et madame Jean Grandbois, le docteur et madame Honoré Nadeau, le docteur et madame Charles-H. Dorval, le docteur et madame Jean-Paul Drouin, le docteur et madame Louise Coulonval, le docteur et madame Jacques Au-

det, le docteur et madame Robert Garnau, le docteur et madame Lucien Lefebvre, le docteur et madame Armand Lamontagne, le docteur et madame Roland Scherrer, le docteur et madame Armand Laberge, le docteur Raymond-Marie Dion, le docteur Roger Dunne, le docteur G.-A. de Hostos, M. Jacques Boulay, président des Etudiants en Médecine de Laval et madame Boulay, M. Paul-En. Le Patry, président de l'AGEL et M. Gage Clapperon, président du conseil de Promotion des Finissants de la faculté de Médecine.

M. et madame Laurent Hunt ainsi que M. et madame J.-Gaston Brousseau ont assisté, hier soir, au Bal des Bijoutiers, qui eut lieu au Château Frontenac.

## RECEPTIONS

Madame Jacques Galipeault a donné un shower de verres, lundi, en l'honneur de mademoiselle Denyse Lavigne, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et madame Gilles Mercier ont reçu à un cocktail de sept à neuf, à leur résidence, mardi, en l'honneur de mesdemoiselles Marcelle Mercier et Thérèse Maguire, à l'occasion de leur prochain départ pour l'Europe.

M. et madame Omer Pouliot ont reçu à un cocktail hier, au Québec Winter Club, en l'honneur de mademoiselle Denyse Lavigne et de M. Georges de L. Demers, à l'occasion de leur prochain mariage.



**AU DINER-DANSANT DES BIJOUTIERS:** La Corporation des Bijoutiers de la cité de Québec a présenté hier soir, au Château Frontenac, son dîner-dansant annuel et ce fut une fois de plus un grand succès. La réunion était sous la présidence conjointe de MM. Gérard Paquet et Albert Provot, respectivement président honoraire et président actif de la Corporation. Un spectacle de choix a été présenté par des artistes et la musique de danse a été fournie par l'orchestre Will Brodrique. De nombreux prix de présence ont été tirés. Des allocutions ont été prononcées par MM. Paquet et Provot. Le premier a remercié particulièrement M. Gérard Thibault, propriétaire du restaurant "La Porte St-Jean", de sa précieuse collabora-

tion à la fête d'hier, et M. Provot a remercié les fournisseurs des bijoux. On voit ici une partie des invités à la table d'honneur, ou les directeurs de la Corporation avaient pris place avec leurs épouses, de même que M. René Massicotte, président de l'Association provinciale, et son épouse. L'assistance a marqué son appréciation de l'agréable soirée qui lui a été offerte par la Corporation des Bijoutiers, dont le bureau de direction comprend, en outre de MM. Paquet et Provot, MM. Albert Hamel, vice-président, Alphonse Tremblay, secrétaire-trésorier; Constant Lentz, Lorenzo Tessier, Paul Sansfaçon, Omer Rousseau et Lucien Paquet. Le comité de la danse était formé de la plupart des directeurs et de M. Maurice Lessard. (Photo du "Soleil")

## RHUMES de POITRINE

Soulagement rapide avec une friction au VICKS VAPORUB

**Fruit du Soleil**  
POUR UNE SAVEUR PLUS RICHE

Je suis M. Soleil... mettant l'étiquette d'excellence sur mon produit fini... des tomates rouges, mûres au soleil, qui sont cueillies et mises en bouteilles dans l'espace de 24 heures... et vous parvenez dans le Catsup Aylmer.

Votre famille mérite la qualité Aylmer

**catsup Aylmer**

Mademoiselle Françoise Hudon et madame Jean-Louis Bonenfant ont reçu à l'heure du thé à la résidence de cette dernière, en l'honneur de mademoiselle Huguette St-Pierre, dont le mariage sera célébré prochainement.

Mademoiselle Pauline Soucy a reçu à l'heure du thé récemment au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Huguette St-Pierre, à l'occasion de son prochain mariage.

En l'honneur de mademoiselle Céline Marchand, de Montréal, à l'occasion de son prochain mariage, mademoiselle Marie-Paule Chadillon a réuni quelques invités, mesdemoiselles Duchesne, Denise Lachapelle et Isabelle Péloquin ont organisé un shower d'articles de coutellerie et de des diners furent offerts par mesdames Léo Dubreuil et Léo Prudhomme; des réceptions intimes eurent lieu chez mesdemoiselles Pintal, Mignonne Beauchamp, mesdames Bernard Coron et Charles Neil.

**MARIAGE**  
Récemment, en l'église de Saint-Eustache, a été célébré le mariage de mademoiselle Agathe Charbonneau, fille de madame Georges Charbonneau, de Saint-Eustache, avec M. Fernand Desjardins, fils de M. Alcide Desjardins, d'Oka. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Henri Charbonneau, curé de l'église. L'église était décorée de fleurs d'arrière-saison. M. W. Wellen servait de témoin à sa nièce et M. Alcide Desjardins, accompagnant son fils. La mariée portait une robe de velours bleu pâle rehaussée de pierres du Rhin, un court voile de tulle de même ton maintenu sous un béguin de velours bleu pâle clouté de pierres du Rhin et une gerbe d'oeillets rouges et blancs. Madame Charbonneau mère de la mariée portait une robe de crêpe-faille noir, un manteau de mouton de Perse, un chapeau d'antilope noire brodé de perles et un bouquet d'oeillets rouges. La sœur du marié portait une robe de crêpe-faille gris, un manteau de mouton de Perse, un chapeau de plumes grises et un bouquet d'oeillets rouges. La cérémonie fut suivie d'une réception chez la mère de la mariée. M. et madame Desjardins partirent ensuite pour Québec. Pour voyager la mariée portait une robe de taffetas-nylon turquoise, des accessoires assortis et un manteau de phoque d'Hudson garni de mouton gris. M. et madame Desjardins habiteront à Oka.

**CLUBS ET CERCLES**  
M. Robert Choquette, poète, romancier et auteur radiophonique, prononcera une causerie demain après-midi, à la réunion mixte du Cercle des Femmes Canadiennes qui aura lieu au Château Frontenac à trois heures et quinze. Madame Percy Flynn, présidente, présentera le conférencier et parmi les invités d'honneur, on remarquera: M. et madame Marie-Louis Beaulieu, M. et Mme René Chalouit, M. et madame Edouard Leclerc, M. et madame J.-B. Soucy, M. et madame Gérard Guay, mesdames J.-P.-A. Gravel, Louis Berger, Guy Baillargeon, Me Marguerite Choquette, mademoiselle Anne-Marie de Billy, MM. J.-R. Tremblay, R.-A. Benoit, Emile Caouette, Guy Roberge ainsi que les dames du comité: mesdames Wilfrid Desjardins, Georges Lafrance, P.-X. Chouinard, Gaston Esnouf, Lucien Paquet, Antoine Roy, Fernand Choquette, Jules Savard, Frank Bussières, Mathieu Samson, Georges Francoeur et Godfroy Schreiber.

**DEPLACEMENTS**  
Madame Maurice Boisvert partira prochainement pour Key West, Floride, où elle passera quelques semaines.

Madame Edouard Taschereau est de retour en ville après avoir passé quelque temps à Montréal, l'invitée de son genre et de sa fille, M. et madame Guy Dumais.

Le docteur et madame Henri Pichette sont partis pour les Antilles où ils feront un séjour de quatre semaines.

**Les Echos Mondains**  
Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent \$2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

**TOUX?**  
PRENEZ LES PASTILLES VALDA ANTISEPTIQUES  
En vente partout

**AVIS**  
Notre grande Vente de Janvier, Manteaux, Jaquettes, Boléros, Capes et Etoiles de Fourrures, bat son plein pour tout le mois de janvier, s.v.p. référer à l'annonce parue sur le Soleil et l'Événement samedi dernier. Nous avons encore en stock capes de fourrures à partir de 45.00 et plus et manteaux longs en fourrures à partir de 59.50 et plus. Profitez de ces subains extraordinaires, soit pour porter tout de suite ou mise de côté pour l'hiver prochain. Plans de finances si désiré avec un léger supplément. Voir

**L.-P. THIBAUT LTÉE**  
Manufacturier de Fourrures  
TEL.: 2-3087 282, rue ST-JEAN QUÉBEC  
Toutes sortes de Fourrures à partir du Lapin jusqu'au Vison.

M. et madame J.-S. Moreau, de St-Gervais, Bellechasse, passent les mois d'hiver à West Palm Beach Floride, où ils occupent un appartement.

Madame Philippe Brière, de notre ville, partira ces jours-ci pour la Floride, où elle séjournera pendant quelques semaines.

Madame Jeanne Gingras ainsi que mesdemoiselles Lauretta et Noëlla Gingras, de Québec, partiront en fin de semaine, pour un séjour en Floride.

**Congress COCKTAILS**  
DRY MARTINIS OU MANHATTANS à leur mieux  
Frappez et Servez  
VENDU EN BOUTEILLES PAR LA COMMISSION DES LIQUEURS

M. et madame J.-A. Martin, de na. Miami, Los Angeles, et un séjour Westmount, sont partis ces jours au Mexique. Beau temps, mauvais temps, le porteur de votre journal quotidien ne flanche pas à la tâche. Il a droit à votre considération.

J'ai adopté le Lait Evaporé Borden's! Ma famille en préfère la saveur!

Ne laissez pas vos vieilles habitudes d'achat vous faire manquer la vraie saveur du Lait Evaporé Borden's. La prochaine fois que vous ferez des emplettes, prenez la boîte avec Elsie sur l'étiquette... découvrez quelle différence il peut y avoir entre les laits évaporés. Que vous employiez du lait évaporé dans le café, sur les céréales ou dans la cuisine... vous constaterez que la vraie saveur de lait du Borden's améliore tout!

Si c'est du Borden's, il FAUT que ce soit bon!

Markus Déposé

**Agnew-Surpass**  
VENTE DE SOULIERS  
HOMMES ET DAMES  
Dernières réductions finales de toutes nos lignes de souliers désassorties pour terminer notre vente avant l'inventaire.

HOMMES Val. \$12. à \$15. <b>\$7.88</b> <b>\$8.88</b> AUTRE LOT A 10.88	DAMES Valeurs jusqu'à \$13.00 tous les styles <b>3.88 4.88</b> <b>5.88</b> AUTRE LOT A 2.98
---	--

**DERNIERS PRIX DE RÉDUCTION**  
sur les lignes de PANTOUFLES ET COUVRE-CHAUSSURES  
Profitez de nos subains — Vous connaissez la valeur de nos souliers de qualité.  
TOUTE VENTE FINALE  
**Agnew-Surpass**  
10 rue ST-JEAN

**VENTE "Frigidaire"**  
échantillons et démonstrateurs de plancher!

MODELE:	PRIX REG.	
S R 60 (6 pieds cubes)	299.75 pour	<b>249.</b>
S R 88 (8.8 pieds cubes)	369.75 pour	<b>309.</b>
M R 86 (8.6 pieds cubes de luxe)	399.75 pour	<b>349.</b>
D R 97 (9.7 pieds cubes de luxe)	469.75 pour	<b>399.</b>
D C R 90 (9 pieds cubes de luxe)	529.75 pour	<b>459.</b>
D C R 106 (10.6 pieds cubes)	579.75 pour	<b>499.</b>

— GARANTIE DE 5 ANS —  
— TERMES FACILES SI DÉSIRÉ —  
et autres modèles échantillons AVEC RABAIS DE \$100.00

MÊMES AVANTAGES À NOS DEUX MAGASINS

**Bourque Electrique Ltée**  
4 RUE ST-JEAN. TÉL.: 2-2759 315 RUE ST-JOSEPH. TÉL.: 3-5202

**KING de la Gendarmerie Royale**  
Par Zane Grey

J'ai fait une connexion. Nous allons réclamer de l'aide par radio, dès que nous pourrons voir dans quelle direction Danos s'en va!

M. Danos, vous dansiez comme un insensé. Nous allons nous tirer! — de toute façon!

Vous avez raison de vous inquiéter Victoria, vous n'en sortirez pas vivants, de toute façon!

OH!

**LE SURHOMME**  
Au bon moment!  
Par Wayne Boring

Venez en... mademoiselle

Hum... Il semble que vous revenez sur votre décision de ne plus admettre les visiteurs.

Non... non... mais venez... à notre tradition d'hospitalité méridionale... Il est difficile de fermer la porte aux étrangers... Ce sera peut-être plus facile avec une solide clôture autour de la maison...

Ca peut être une bonne idée! Une solide clôture pourrait tenir à l'écart les visiteurs indésirables. Je serais de la sorte libre et capable de retourner à Metropolis. J'en construirai une après avoir conduit ce valetier chez le shérif!

Je me flatte d'être arrivé avant que l'on dresse une clôture autour de votre maison, monsieur Morgan!

Où... j'en suis sûr... même heures!

**LE SURHOMME**  
Au bon moment!  
Par Wayne Boring

Venez en... mademoiselle

Hum... Il semble que vous revenez sur votre décision de ne plus admettre les visiteurs.

Non... non... mais venez... à notre tradition d'hospitalité méridionale... Il est difficile de fermer la porte aux étrangers... Ce sera peut-être plus facile avec une solide clôture autour de la maison...

Ca peut être une bonne idée! Une solide clôture pourrait tenir à l'écart les visiteurs indésirables. Je serais de la sorte libre et capable de retourner à Metropolis. J'en construirai une après avoir conduit ce valetier chez le shérif!

Je me flatte d'être arrivé avant que l'on dresse une clôture autour de votre maison, monsieur Morgan!

Où... j'en suis sûr... même heures!

Fillette sauvée par son manteau; le père est acquitté

Stratford, Ontario, 30. (PC). Arthur Kendall, de Monkton, Ont., a été acquitté hier, d'une accusation de voies de fait graves pour avoir fouetté sa fille de 11 ans, Margaret, le 6 janvier. Mais le juge lui a dit: "La seule chose qui vous sauve est le fait que la fillelette portait un épais manteau d'hiver. La fillelette, appelée comme témoin de la défense, a déclaré avoir peu souffert du châtiement corporel que son père lui avait infligé en la pourchassant autour d'une maison de ferme. Et tout ce drame, parce que la fillelette n'était pas retournée immédiatement chez elle après la classe. Le père, en colère, lui appliqua près de 24 coups d'un fouet de cuir, selon des témoins.

Les touristes ne seront pas exploités dans les hôtels britanniques

Londres, 30. (PA). — Le gouvernement britannique a démenti hier des allusions voulant que les touristes attendus à l'occasion du couronnement le 2 juin seront exploités dans les hôtels. Le brigadier H.R. Mackeson, secrétaire du Commerce outre-mer, a refusé à la demande de députés travaillistes au Parlement, de révéler quels seront les tarifs en vigueur au cours de la semaine du couronnement. Cependant, il a avoué qu'il a fait erreur quand il a dit le mois dernier qu'aucun hôtel ne majorerait les prix de plus de 50 pour-cent. Sir Alexander Maxwell, président de l'Association britannique des voyages et des vacances, prédit qu'un nombre record de 800.000 touristes viendront d'outre-mer en 1953 et laisseront dans les coffres ma garnis du pays une somme de 125.000.000 de livres sterling. Le brigadier Mackeson a précisé que le gouvernement n'a rien à voir aux tarifs des hôtels.

Conférence de M. Frs Bregha

Une conférence sur les récents procès de Prague a été donnée hier à Rivière-du-Loup par Me François Bregha. Lui-même ancien prisonnier évadé du régime communiste tchèque, licencié en droit de l'université de Prague et licencié en Sciences sociales de Laval, l'orateur, qui est actuellement professeur au département des Relations Industrielles de l'université Laval, expliqua la raison d'être et le rôle des procès politiques en régime communiste. Après un court aperçu des faits qui précéderent et accompagnèrent les procès de Prague, Me Bregha indiqua les crimes reprochés aux accusés. Il s'attarda surtout sur les correspondances entre ce procès et les grands procès de 1936-39 à Moscou qui décapitèrent l'état-major du parti bolchevique. Zinoviev, Kamenev, Radek et tant d'autres. A Moscou comme à Prague et à Budapest, les accusés se reconnaissent coupables et demandent pour eux-mêmes les peines les plus sévères. Me Bregha explique ce phénomène par la possibilité médicale de créer des états de dépression nerveuse qui réduisent l'homme à l'état de loque. Les buts poursuivis par les procès de Moscou étaient de créer des étiquettes que l'on puisse par la suite accrocher à ceux dont on désirerait se débarrasser. Hier, à Prague, un des buts de ce procès, où il se trouvait les Juifs parmi les 14 accusés, était d'expliquer par une conspiration juive internationale l'insuccès du nouveau système économique, de s'attirer d'autre part la sympathie du monde arabe et de neo-nazis allemands. Une explication complètement rationnelle des buts poursuivis ne saurait cependant être donnée, dit Me Bregha, car les communistes suivent toujours certaines exigences dogmatiques, et pour eux une seule chose prime: l'omnipotence et l'infailibilité du parti.



CONSEILLER: — Monsieur MARCEL PAQUET, président de l'Association Sportive de Ste-Monique des Saules, directeur de la Ligue de quilles Automobiles de Québec, vendeur à Universal Auto Limitée où il compte plus de 18 ans de service, vient d'être élu par acclamation conseiller de la nouvelle municipalité de Ste-Monique des Saules.

Charny fêtera son cinquantenaire les 20, 21 et 22 juin

Charny, (DNC). Les présidents et secrétaires des différents groupements paroissiaux ont tenu, lundi dernier, une assemblée, en la salle paroissiale, pour discuter de l'organisation des fêtes qui marqueront, les 20, 21 et 22 juin, le cinquantenaire anniversaire de fondation de la paroisse.

Assistèrent à cette réunion tenue sous la présidence de M. l'abbé Lucien Gariépy, curé de la paroisse, M. Georges Vallières, marguillier en charge et M. le marguillier Lucien Morin; S. H. le maire, M. J.-A. Malouin; MM. les conseillers Louis Masse et Alexandre Guérin ainsi que le secrétaire-trésorier, M. Paul-Henri Fréchette; le président de la Commission Scolaire, M. J.-A. Therrien et le secrétaire-trésorier, M. Alfred Fontaine; le R. P. Louis-Pierre, directeur du collège; M. Emile Barnabé, président de la Caisse Populaire, et M. Ernest Moffet; M. Armand Fréchette représentant la Ligue des propriétaires, et M. Léo Marier, secrétaire-trésorier; M. Marc-Aurèle Bergeron, président de la Chambre de Commerce, et M. Donat Fréchette, secrétaire-trésorier; M. Roland Couture, président du Cercle Laocadaire; M. Roland Dubois, président de l'Amicale du Collège et M. Arthur Bonin, secrétaire-trésorier. On remarquait aussi la présence de MM. Bernard Larochelle; J.-Emile Goudeau; Maurice Paradis; Gilbert Lemieux; Paul Larochelle; Antoine Bernier; Laurent Bouffard et Ernest Bégin. Pour les organisations féminines, l'on remarquait la présence de Mmes Alfred Lemieux, présidente des Dames de Ste-Anne; Blanche Boisvert, présidente de l'Amicale du Couvent et Mlle Laurette Boucher, secrétaire-trésorière; Mlle Jeanne Baptiste Topping, présidente du Cercle des Femmes, et Mlle Rosée St-Laurent, secrétaire-trésorière; Mme Onias Couture, du Tiers-Ordre; Mlle Marguerite Carrier, présidente des Jeunes d'Arc; Mlle Maria Marcoux, présidente des Enfants de Marie, et Mlle Jeanne Larochelle, secrétaire-trésorière. Après avoir discuté quelque temps sur la célébration proprement dite, il fut décidé de former le Comité Central du Cinquantenaire qui se compose comme suit: M. le curé Lucien Gariépy, président; M. Georges Vallières, vice-président; M. Donat Fréchette, secrétaire-trésorier; Furent nommés responsables: MM. J.-A. Malouin, J.-A. Therrien, Jules Demers, Marc-Aurèle Bergeron, Roland Couture, Emile Barnabé, J.-Augustin Lambert, Philippe Turmel et Armand Fréchette. Chez les dames, les responsables sont: Mmes Louis Veilleux, Jeanne Baptiste Topping, Alfred Lemieux, Blanche Boisvert et Mlles Marguerite Carrier et Maria Marcoux. Les fêtes coincideront avec la fermeture des classes et la bénédiction de la pierre angulaire de l'église. Il fut ensuite suggéré que sept comités soient formés comme suit: le comité de la parade; le comité des soirées; le comité de publicité; le comité de réception; le comité du banquet; le comité des finances et le comité de décoration. L'assemblée s'est ensuite ajournée à mardi le trois février, où les présidents de chaque comité seront choisis par le comité central.

Mort de l'as des détectives canadiens

Toronto, 30 (PC) William-H. Stringer, commissaire de la Sûreté provinciale ontarienne depuis le 3 septembre 1939, considéré déjà comme "l'as des détectives canadiens", est décédé à sa demeure, hier soir. Il était âgé de 66 ans.

Mort de madame P. Laverdière

St-Lazare, Bellechasse (DNC) Mme Philias Laverdière, née Olive Goulet, est décédée, mardi dernier, à l'âge de 83 ans, à la suite d'une courte maladie. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Alphonse, de Lac-Frontière, Amédée, de Lac-Frontière, Mme Arthur Roy (Léa), Mme Aimé Labonté (Philomène), de St-Lazare, Mme A. Lachance (Olivine), des E.-U., Mme T. Morissette (Maria), de Brôme, ainsi que ses gendres et ses belles-filles. Les funérailles ont eu lieu, ce matin, en l'église paroissiale. L'inhumation de la dépouille mortelle a été faite au cimetière de St-Lazare.

Mort de monsieur J.-I. Gourdeau

M. J.-I. Gourdeau, ancien voyageur de Commerce, époux de dame Albertine Rochette, est décédé hier à l'âge de 76 ans. M. Gourdeau demeurait au No 888, chemin Ste-Foy. M. Gourdeau laisse pour pleurer sa perte, son épouse, ses fils, MM. Paul-H. Gourdeau et Jean-Gabriel Gourdeau; ses sœurs, Mme J.-R. Royer, de Québec, Mme Dr J.-A. Bergeron, de Matane, et Mlle Odiana Gourdeau; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Royer et Françoise Royer, ainsi que Henri Rochette, de Québec; ses neveux, MM. Adrien Royer, Dr Maurice Royer et Dr Jean Royer, Dr Roland Bergeron, MM. Roger Bergeron et Bernard Bergeron, de Matane, Albert Plante, Henri Plante, Auguste Plante et Lucien Plante, Roland Rochette, Jean-Paul Rochette, Jean-Maurice Rochette, Alexandre Bailargeon et Roméo Bailargeon, de Montréal, Cléophas Noreau, Paul-E. Rochette; ses nièces, Mme Paul Goulet, Mme Roméo Delisle, Mme Octave Hamel, Mlle Marguerite Royer, Mlle Yvette Royer, Thérèse Royer et Françoise Royer, ainsi que plusieurs cousins et cousines. La dépouille mortelle de M. Gourdeau est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 261, Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu lundi en l'église St-Sacrement.

Prompt Soulagement

Désirez-vous être soulagé en une nuit de la douleur que cause la constipation? Achetez des Pilules Dr. Chase pour les Reins et le Foie — elles agissent plus vite, plus efficacement parce qu'elles traitent deux choses à la fois. Dr. Chase — un nom digne de confiance. 70¢.

L'espagnol Juan de Bermudez découvrit les Bermudes en 1515.

Advertisement for Campbell's soup featuring a bowl of soup and a child's face. Text: PRESQUE UN REPAS À ELLE SEULE!

Advertisement for Campbell's vegetable soup. Text: LA SOUPE AUX LÉGUMES Campbell's 14 sortes de délicieux légumes frais cueillis. Au point de vue valeur nutritive, rien n'égale la délicieuse soupe aux légumes Campbell's, car elle contient quatorze sortes de légumes frais cueillis, baignant dans un succulent bouillon de bœuf. Pas surprenant que les mamans y voient "presque un repas complet"!

de deux femmes à trois bandits

Toronto, 30. (PC) Mme Lillian Solman, âgée de 80 ans, a avant-hier déjoué un complot de trois bandits armés. Elle raconte qu'elle était seule au rez-de-chaussée quand les voleurs pénétrèrent dans la maison. Après qu'on l'eut forcée à s'asseoir, les hommes tirèrent des armes de leurs poches. C'est alors qu'elle cria à Alice, sa fille, qui se trouvait au second étage, d'appeler à l'aide par téléphone. Celle-ci s'enferma à clef dans sa chambre mais les bandits défoncèrent la porte et arrachèrent les fils du téléphone. Alice se précipita alors vers la fenêtre et appela à l'aide. Devant une telle situation les voleurs s'enfuirent. La police croit que ce pourrait être là le même trio qui avait dévalisé une maison de cet endroit au début de la semaine.

Le prix du beurre ne sera pas augmenté

Ottawa, 30. (PC). M. Robert McCubbin, adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture, le t. h. J. G. Gardiner, a communiqué, aujourd'hui, que les consommateurs "peuvent être assurés" que le prix du beurre ne sera pas augmenté, malgré l'ordre mettant fin à la vente du surplus de beurre accumulé par le gouvernement.

Advertisement for Baby's Own Tablets. Text: POUR LES DÉRANGEMENTS D'ESTOMAC DE BÉBÉ. Donnez des Tablettes Baby's Own. Petites tablettes sucrées. Employées depuis plus de 50 ans pour aider à soulager les dérangements d'estomac: nausées, gaz, constipation, troubles de la dentition. Adoucissent vite l'estomac. Ne contiennent rien qui endommage. Achetez-en aujourd'hui chez votre pharmacien.

Famille menacée une 3e fois d'asphyxie

Montréal, 30 (PC) Pour la troisième fois en un an, les membres de la famille Louis Villeneuve de la rue Monsabré, dans l'est de la ville, ont souffert d'asphyxie partielle. Le premier incident du genre remonte au printemps dernier et le deuxième se produisit la semaine dernière. Mercredi soir en rentrant de son travail, M. Villeneuve a trouvé sa femme et sa fille mortes à partir pour l'hôpital. La semaine dernière, ces deux personnes avaient été traitées pour asphyxie également. Il y a près d'un an, toute la famille avait été traitée pour asphyxie partielle. Les employés de l'Hydro-Québec tentent de localiser la fuite de gaz qui semble être souterraine.

La responsabilité du Canada est énorme

Antigonish, N.-E. (30) — M. Alex-F. Laidlaw, directeur adjoint du service extérieur de l'université St-François-Xavier, a déclaré que la responsabilité du Canada est énorme, à cause de ses immenses progrès. De retour d'un voyage de trois mois, en Europe, M. Laidlaw a communiqué que les Européens considéraient le Canada comme le site futur de la meilleure culture européenne. "Nombre d'Européens cultivés ont les yeux sur le Canada. Je ne crois pas que les Canadiens apprécient suffisamment notre prestige actuel sur le vieux continent. Partout où va un Canadien, on lui demande inévitablement "Comment puis-je émigrer au Canada?", et "Que dois-je faire pour me préparer à devenir un citoyen canadien?" Ces questions deviennent très embarrassantes, parfois.

Tuberculose chez les Esquimaux

Ottawa, 29 (PC) — La tuberculose fait des progrès chez les 8.000 Esquimaux du Canada, atteignant une "proportion alarmante", un programme spécial de visite médicale et d'évacuation est prévu pour le printemps a déclaré hier le Dr P.-E. Moore. Le directeur de la santé des Indiens et Esquimaux au ministère de la Santé a indiqué qu'un avion spécial partirait le 1er avril avec un équipement médical, des appareils à rayons X et un état-major de médecins pour visiter les postes de traite du nord.

Avion recherché

Rotterdam, 30. (PA) Le vapeur belge "Leopoldus" effectuait des recherches, aujourd'hui, sur l'Atlantique au large de la côte sud-ouest de l'Espagne afin de retrouver un avion non identifié qui a plongé à la mer, à cinq milles du vapeur.

Large advertisement for Paquet Limited winter coats. Text: OFFRE SPÉCIALE PALETOTS d'hiver en riche tissu "Elysian" 100% pure laine dans une gamme de nouvelles teintes. Styles récents avec ou sans ceinture. L'occasion unique de vous procurer un chic paletot à bas prix. Tailles: 34 à 44. Valeurs régulières: 69.50 et 79.50. 56.50 Rez-de-chaussée.

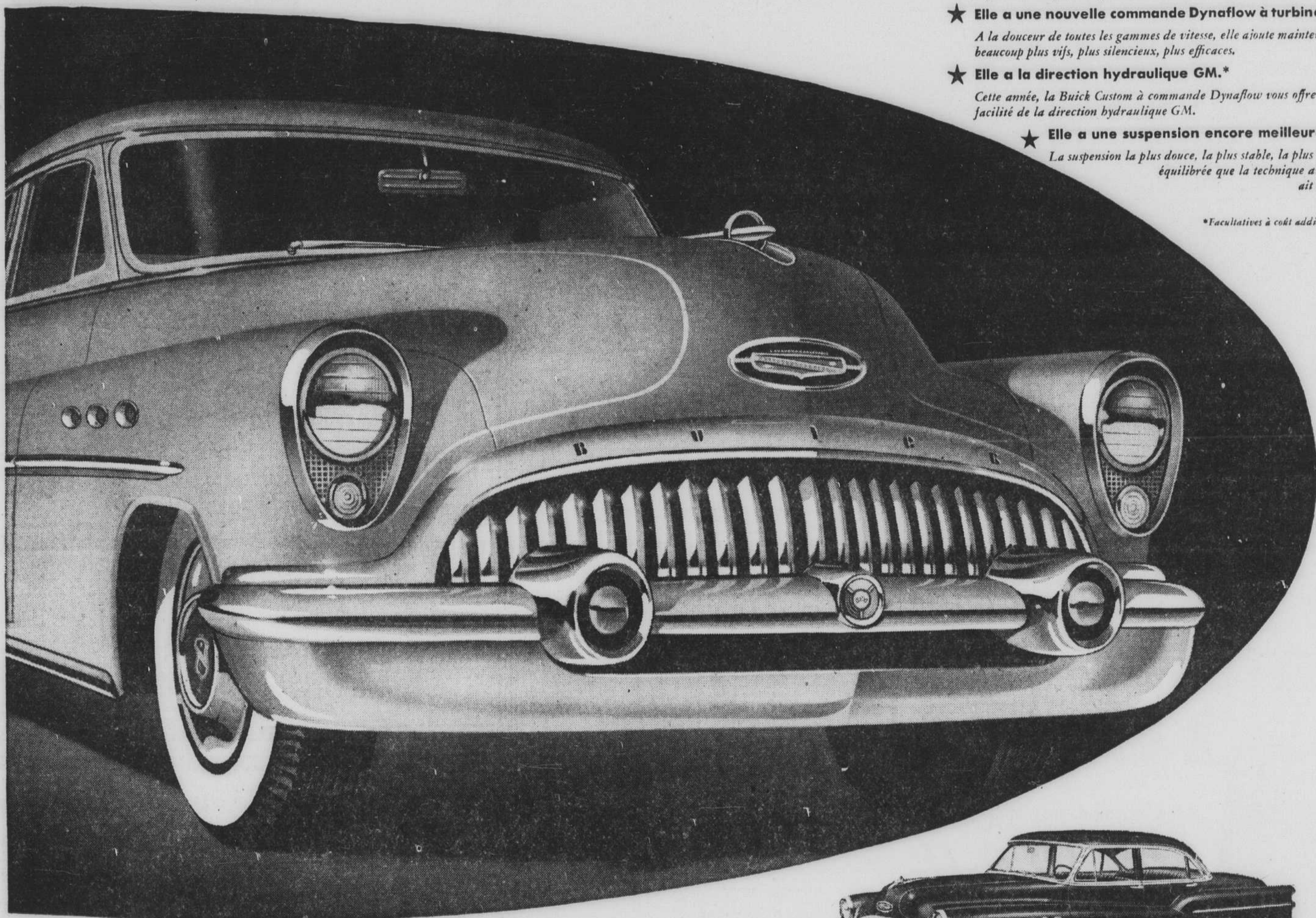
Advertisement for aviator boots. Text: La meilleure qualité au MEILLEUR prix BOTTES D'AVIATEURS. Modèle tel qu'illustré avec tige en cuir grainé, doublure en véritable mouton, fermeture éclair et semelle semi-sillonnée. 10.95 Pointures: 6 à 11. Commandez par la poste. Rez-de-chaussée.

Comic strip titled 'MUTT et JEFF'. Characters: Mut, Jeff, and a doctor. Text: S'il le veut, Jeff peut avoir la poule à tous les repas! Par Bud Fisher.

Comic strip titled 'MARISE DUCLAU et sa famille'. Characters: Marise, a man, and a woman. Text: Il se sert de Marise. Par McEvoy et Striebel.

Advertisement for Paquet Limited. Text: Pour fins d'inventaire Nos MAGASINS N'OUVRIRONT qu'à 11 heures a.m. LUNDI le 2 février. Fermeture à 9 h. 30 ce soir. Tél.: 4-8481. Heures d'affaires demain: 9 h. à 5 h. 30. LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

# NOUS ANNONÇONS LES PLUS BELLES BUICK DE 50 ANS D'EXCELLENCE



VOUS voyez ici l'illustration de Buick du cinquantième anniversaire—dont la technique, le style, la puissance et la carrosserie sont vraiment dignes de marquer une étape aussi importante dans l'histoire de cette voiture distinguée.

Une brève énumération des simples faits montre que la célébration est bien justifiée. Commençons par la nouvelle Buick Custom 1953.

★ Elle a un nouveau moteur 8 en ligne Fireball.

Le remaniement important du Fireball 8 en ligne donne à la Custom 1953 avec Dynaflow une meilleure performance que celle de la Roadmaster 1952. Et cette brillante nouvelle performance est réalisée avec une économie étonnante et sans le besoin d'essences primées.

★ Elle a la puissance Fireball.

Le rapport puissance-poids du moteur a été accru à 130 C.V. dans les modèles munis de Dynaflow, et à 125 C.V. avec la synchromesh, en vue d'une performance plus brillante.

★ Elle a un rapport de compression de 7.6 à 1.

La nouvelle chambre de combustion élève le rapport de compression à 7.6 à 1 avec la Dynaflow, abrège le trajet de la flamme pour donner plus de puissance et faire un usage plus efficace de l'essence.

★ Elle a une nouvelle commande Dynaflow à turbines jumelles.\*

A la douceur de toutes les gammes de vitesse, elle ajoute maintenant des départs beaucoup plus vifs, plus silencieux, plus efficaces.

★ Elle a la direction hydraulique GM.\*

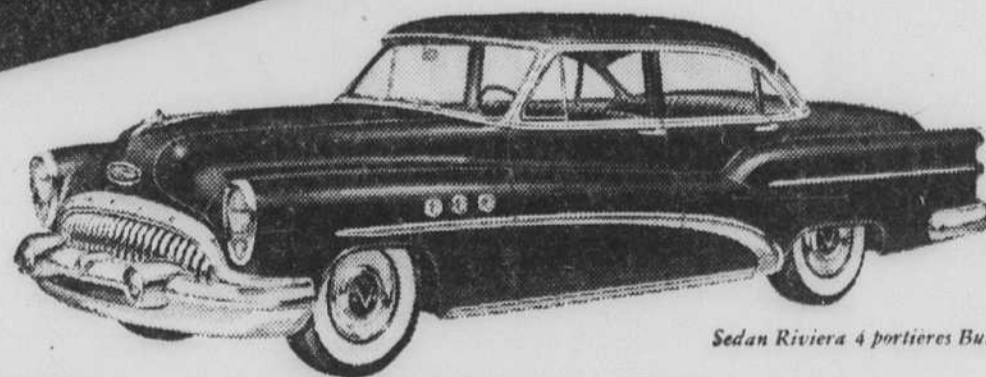
Cette année, la Buick Custom à commande Dynaflow vous offre la merveilleuse facilité de la direction hydraulique GM.

★ Elle a une suspension encore meilleure.

La suspension la plus douce, la plus stable, la plus souple, la mieux équilibrée que la technique avancée de Buick ait encore produite.

\*Facultatifs à coût additionnel.

Une valeur General Motors



Sedan Riviera 4 portières Buick SUPER

## LE PLUS NOUVEAU V8 DU MONDE ACTIONNE la Super-la Roadmaster

Oui, il y a également de merveilleuses nouvelles au sujet des Buick SUPER et ROADMASTER pour 1953. Elles ont, par exemple, un moteur V-8 entièrement nouveau qui possède un des rapports de compression les plus hauts de l'industrie. Il développe 188 CV pour la Roadmaster, 170 pour la Super avec Dynaflow, et il est si compact qu'il a fallu lui construire un nouveau châssis plus manoeuvrable!

Mais nulle énumération de faits et de caractéristiques ne saurait rendre justice aux Buick phénoménales du cinquantième anniversaire. Il n'y a pas de mots pour décrire la beauté, le confort, la joie qui sont offertes dans les voitures superbes que sont les Buick Custom, Super et Roadmaster pour '53.

Venez donc vous rendre compte que ce sont franchement les plus belles Buick de 50 ans d'excellence!



Sedan Riviera 4 portières Buick ROADMASTER

M-653P

Maintenant  
en  
montre

### AUTOMOBILES INC.

12 rue de la Couronne, Québec Téléphone 2-1208

# Mots croisés du "Soleil"

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4538

Sans prétention aucune, cette petite robe saura bien se rendre indispensable, lorsque reviendront les beaux jours. Vous l'endosserez pour faire des courses et vous serez bien faite à peu de frais.

Vous obtiendrez ce patron dans les grands suivants: 12, 14, 16, 18 et 20 ans; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. Grandeur 16 ans requiert 4 1/2 verges d'un matériel d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire habilement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,  
LE SOLEIL  
QUÉBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

## Meurtre à Vancouver

Vancouver, 30 (PC) — Un homme est mort à l'hôpital de Vancouver, tôt ce matin, après avoir reçu une balle dans l'estomac en ouvrant la porte de sa demeure à un visiteur. La police dit qu'il s'agit de M. Peter Albertson, 45 ans et elle admet un pêcheur de 63 ans con-



SIZES 12-20 30-42

## Une scission serait évitée

Victoria, 30. (PC) Le bureau de direction de la Fédération canadienne de l'Agriculture a fait, hier soir, un compromis qui pourrait concilier l'Est et l'Ouest et écartier la première scission menaçant de diviser cet organisme.

Le Bureau a annoncé brièvement hier soir, qu'il s'unirait finalement au renouvellement de la loi de l'Office du blé et qu'il nommera un comité spécial de neuf membres pour discuter, avec l'Office canadien du blé, quelque plan afin de solutionner le problème des grains fourragers utilisés par les fermiers de l'Est.

La loi de l'Office du blé, qui sera soumise au Parlement à son expiration le 31 juillet, autorise l'Office canadien du blé à servir d'agent des fermiers de l'Ouest pour l'achat et la vente du blé et des grains fourragers, de l'avoine et de l'orge.

Les délégués de l'Est ont dit approuver unanimement la loi et l'Office, en ce qui regarde le blé seulement. Mais la vente des grains grossiers, utilisés par les fermiers de l'Est pour nourrir leurs bestiaux, tombe également sous la juridiction de l'Office et ils prétendent avoir été traités injustement par lui. Les délégués de l'Est disent que l'Office ne s'est pas occupé de leur assurer un approvisionnement régulier ou des prix stables pour les grains

## L'influenza fait des victimes au E.-Unis

Washington, 30. (PA) Le service de Santé des Etats-Unis mandait, hier, que l'épidémie actuelle d'influenza accentue le nombre des mortalités.

C'est la première fois que le service de Santé fait allusion à la vague d'influenza qui sévit en se servant du mot épidémie.

Dans son sommaire des maladies contagieuses, le service souligne qu'il s'est produit une augmentation de 15 pour cent dans les mortalités causées par l'influenza et la pneumonie dans 58 villes pour la semaine se terminant le 17 janvier.

Il y a eu 404 décès par rapport à 350 la semaine précédente.

L'influenza et la pneumonie ont augmenté dans toutes les villes à l'exception de la Nouvelle-Angleterre, mande le service de Santé.

M. H.-H. Hannam, d'Ottawa, a été réélu hier président de la Fédération canadienne de l'Agriculture pour un 14e terme consécutif. Son élection a été confirmée à une assemblée du bureau de direction.

M. W.-J. Parker, de Winnipeg, président du Manitoba Pool Elevators, et M. J.-A. Marlon, de Montréal, président de l'Union Catholique des Cultivateurs du Québec, ont été élus vice-président. M. H.-C. Bois, de Montréal, est directeur pour la province de Québec.

## L'influenza fauche 107 vies en Allemagne

Francfort, 30. (PA) — L'épidémie d'influenza en Allemagne occidentale a déjà fauché 107 vies, soit une augmentation de 40, au cours des dernières 24 heures. Les autorités de la Santé sont d'avis que les mortalités s'accroîtront parce que la maladie semble exercer ses ravages chez les personnes âgées.

## ST-DAMIEN, Bellechasse

La population de la paroisse s'élève à 1.525 âmes. Il y eut, en 1952, 35 baptêmes, 7 mariages et 10 sépultures d'adultes.

### Jour de l'An

Le 1er janvier, la grand-messe fut célébrée par M. l'abbé Philippe Kelly, professeur au collège de Lévis, assisté de MM. les abbés Joseph Poulin, vicaire dominical, et Antonin Bélanger, vicaire à St-Agathe. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Wilfrid Rodrigue, curé, qui formula ses souhaits à ses paroissiens.

A l'issue de la messe, les paroissiens se sont rendus à la salle paroissiale, pour les vœux de circonstance. M. le maire J.-A. Aubin fit ses souhaits et il présenta le Dr Al-

phée Poirier, député de Bellechasse, qui adressa ensuite la parole pour exprimer ses vœux de bonne et sainte année à tous les électeurs de la paroisse et du comté. Il fut remercié par M. Nicolas Kelly, agronome et grand chevalier de district. Dans son allocution, M. J.-Emile Métivier, grand chevalier de Colomb du conseil de St-Damien, a rappelé le travail accompli depuis dix ans dans la paroisse par les Chevaliers.

## Est-ce vous?



nervuse irritable sans sommeil sans appétit Vous avez besoin de

Nourriture Dr. Chase POUR LES NERFS Epargnez 39¢ Achetez le grand format

### LES CAPSULES WHISTLE

ONT DE LA VALEUR

commencez à les collectionner, elles seront échangeables contre de la vaisselle (vous faites votre service vous-même).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

1—Fermé. — Qui reçoit les leçons d'un maître.

2—Ceux qui faute de talent n'ont pas réussi. — Paysans considérés au point de leurs qualités pittoresques.

3—En compagnie de. — Jugement.

4—Qui protège. — Conjonctif, de preuve. — Suinta.

5—En matière de. — Doubler un pion au jeu de dames. — Telement.

6—Empêcher de parler.

7—Partie de la charpente de l'homme. — Manière de soldier. — Château des princes d'Orléans.

8—Jeta avec force en l'air les pieds de derrière. — Brème en parlant du cerf. — Villasse.

9—Naturel. — Sourit.

10—Alarme. — Excite.

11—Dura. — Enfermé dans un endroit où les issues sont bouchées.

VERTICALEMENT

1—Pier et décide. — Emballé.

2—Défais. — Très agréable.

3—Retraçants. — Tiennes.

4—Décharné. — Fut tenu de. — Représenta.

5—En les. — Mettre en ordre. — Note de musique.

6—Rempus une personne dans le lieu où elle était partie.

7—En matière de. — Parcours de yeux de nouveau. — Préfixe.

8—Fleur blanche odorante. — Rati. en parlant du cerf. — Trouble dans son fonctionnement.

9—Appartenez. — Douleurux.

10—Réussit. — Débarassé des noeuds et des corps étrangers qui se montrent à la surface.

11—Première expérience faite d'une chose. — Qui est en usage.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

1	L	I	B	R	A	R	E	U	R	S
2	T	R	E	A	T	U	T	S	T	
3	T	R	E	S	T	A	I	R	Y	A
4	T	R	E	S	T	A	I	R	Y	A
5	R	A	T	I	O	N	N	E	R	R
6	R	A	T	I	O	N	N	E	R	R
7	A	D	P	S	M	E	R	R	E	F
8	T	S	B	A	R	A	M	E	S	
9	L	E	V	A	R	A	G	E	L	
10	N	E	V	S	S	I	Y	T	A	I

(Solution du dernier problème)

## Le bridge

par Arsène Desrochers

Le joueur en Sud de la donne d'aujourd'hui sauta brusquement à la manche après une simple surenchère de son partenaire. Toutefois, en conduisant habilement ses cartes, le contrat fut réussi.

Donneur: Sud  
Tous vulnérables

7 6 5 3  
A V 6  
V 7 3  
R 8 2

D 9 8 3  
A R 4 2  
7 6 5  
4 3

N. E.  
O. S.

A D V 9 8  
R 2  
10 8 6  
A D V

Les enchères:  
Sud Ouest Nord Est  
1-pique passe 2-piques passe  
4-piques passe passe passe

Entame: roi de carreau

Afin d'inciter son partenaire à continuer son attaque à carreau, Est joua le neuf sur le roi de son partenaire. Alors, après avoir fait le roi et l'as de carreau, Ouest joua le deux de carreau et Est se trouva en main par la dame. Est s'attaqua maintenant aux trèfles par le dix et Sud fit prendre son valet de trèfle par le roi du mort.

Maintenant, Sud attaqua atout du trois de la table et fit l'impasse du valet, ce qui lui révéla que son flanc droit tenait encore trois atouts par le roi. Deux reprises de main s'avaient donc indispensables au mort pour prendre en impasse le roi de pique d'Est. Mais voilà! le mort n'en renfermait qu'une seule: l'as de coeur! A la réflexion, Sud pouvait en créer une seconde en finissant le valet de coeur. Cette manoeuvre pourrait, peut-être coûter une levée à Sud, mais il n'y avait pas d'autre moyen.

Sud joua alors un petit coeur vers le valet du mort et quand cette carte fit ja levée, Sud joua un atout, fit une deuxième impasse, puis repassa au mort par le roi de coeur vers l'as et une troisième impasse permit à Sud de prendre le roi d'atout d'Est en fourchette. Sud était maintenant assuré de toutes les dernières levées. Il n'avait perdu que les trois premières levées à carreau, mais rien de plus.

## VAL D'OR

Depuis le 1er janvier, Val d'Or a son bureau des dépannes pour desservir toute la région de Val d'Or, soit Val d'Or, Bourlameque, Malartic, Cadillac, Perron, Sullivan, Halet et Norrie.

M. N. Nicholson, venu de Québec pour ouvrir ce bureau, déclara dernièrement qu'il entre chaque jour, à Val d'Or des colis pour être livrés à leurs destinataires. Depuis l'ouverture, il entre quotidiennement dix colis par la poste et quatre par express.

M. Nicholson sera remplacé prochainement par M. P. Laporte, de Québec, lequel sera seul jusqu'au printemps, alors qu'on jugera s'il y a lieu d'augmenter le personnel.

# Mozart Limitée

310-312 ST-JOSEPH

## DÉBARRAS de toutes nos FOURRURES

NOUS AVONS ACTUELLEMENT EN VENTE 164 FOURRURES A PRIX DERISOIRES!

NOUS AVONS ACTUELLEMENT EN VENTE

35 LAPIN JAPONAIS (LAPIN TEINT)	15 MOUTON DE PERSE (PATTES) NOIR UNI OU GARNI MOUTON DE PERSE GRIS
8 "SEAL" FRANÇAIS NOIR (LAPIN TEINT)	18 "SEAL FRANÇAIS (LAPIN TEINT) NOIR GARNI MOUTON DE PERSE GRIS OU VISON JAPONAIS
6 MOUTON DE PERSE (COTES)	
VAL. JUS. \$199.	VAL. JUS. \$289.
VAL. JUS. \$119.	VAL. JUS. \$169.

PAYEZ AUSSI PEU QUE \$2. PAR SEMAINE

13 MOUTON DE PERSE (CENTRES) NOIR UNI	24 MOUTON DE PERSE (PLEINES PEAUX) NOIR UNI
16 DOS DE RAT MUSQUE DU NORD	23 DOS DE RAT MUSQUE (TEINT VISON)
6 FLANCS DE RAT MUSQUE NATUREL	
VAL. JUS. \$379.	VAL. JUS. \$589.
VAL. JUS. \$239.	VAL. JUS. \$349.

OUVERT JUSQU'À 9 h. 30 CE SOIR

## DONALD DUCK



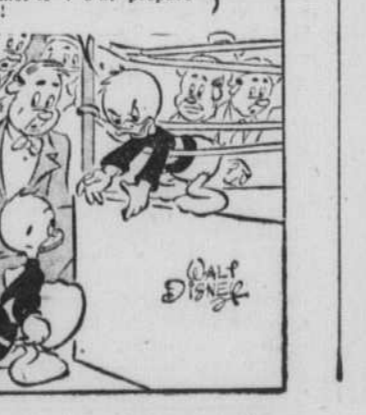
## Par Walt Disney



## JOE PALOOKA



## Le voyage est décidé



## Par Ham Fischer



## Est-ce vous?

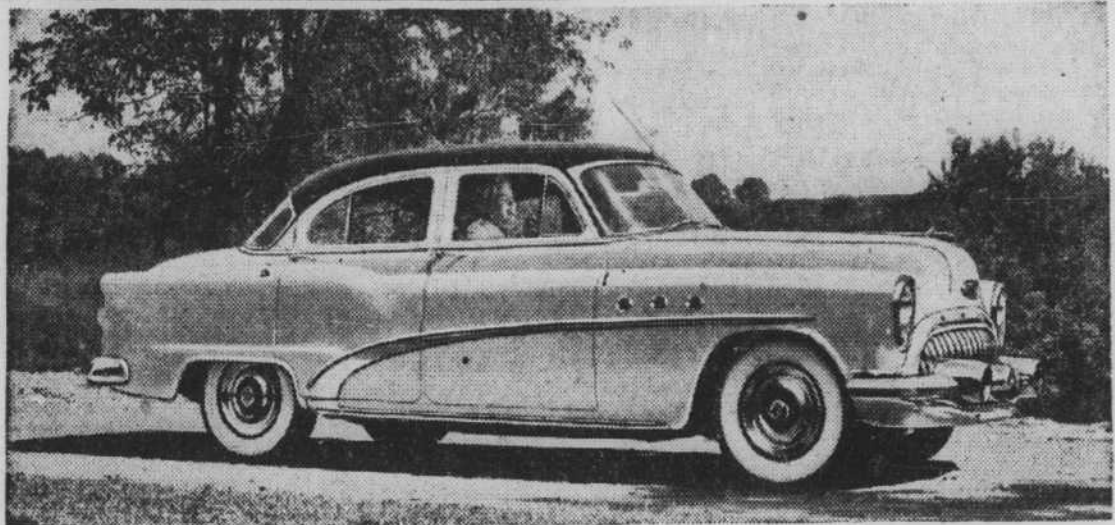


## Nourriture Dr. Chase



## LES CAPSULES WHISTLE





LA BUICK POUR 1953 présente une augmentation de puissance et un nouveau style dans tout son assortiment de cinquantième anniversaire. La série Custom offre le moteur huit en ligne Fireball de 130 C.V., tandis que les séries Super et Roadmaster introduisent un nouveau moteur V-8 à soupapes en tête de 170 C.V.; il donne 188 C.V. avec le nouveau carburateur Air-power dans ces deux séries. Le rapport de compression du nouveau V-8 est de 8.5 à 1. La nouvelle commande Dynaflow à turbines jumelles, pour reprises plus vives, et la direction hydraulique sont d'équipement régulier dans la Roadmaster, facultatif à coût additionnel dans les séries Super et Custom. L'avant de la Buick 1953 a été complètement remanié et présente maintenant un nouveau contour du capot, une nouvelle grille et une disposition ultra-moderne des phares. Le style extérieur présente une carrosserie dont les lignes fuyantes se fondent dans les nouvelles ailes arrière. Les autres caractéristiques comprennent des sièges avant plus larges, un nouveau tableau de bord, un nouveau volant de direction et une grande variété de nouvelles couleurs brillantes et de garnitures superbes. On voit ici le sedan quatre portières de la série Custom.

—Lettre d'Ottawa

(Suite de la 1ère page) avait répondu à une question d'un député socialiste, M. Stanley Knowles leader CCF en l'absence de M. Coldwell, qui avait demandé au premier ministre s'il était exact que le gouvernement avait étudié l'éventualité d'utiliser la loi des mesures d'urgence, par arrêté ministériel, au cas où les négociations échoueraient. M. St-Laurent a répondu que pareille question avait été posée par des journalistes et qu'il avait répondu qu'il ne fallait pas brûler les ponts avant de les avoir atteints. Il avait déclaré une minute plus tôt que aussi longtemps que les négociations étaient en cours, il était plus sage pour le gouvernement de ne rien déclarer qui pourrait influencer le résultat des pourparlers.

C'est cette discrétion et ce tact qui ont valu au premier ministre d'être appelé personnellement à nommer un arbitre dans le différend. Et sans ce tact, il semble que la grève aurait eu lieu, lundi. Une tension inaccoutumée régnait hier soir au parlement alors que la Chambre discutait tranquillement, sous la direction de M. Alcide Côté, ministre des Postes, le problème de la livraison du courrier à la campagne. Le cabinet devait se réunir au début de la soirée, au cas où les dernières négociations aboutiraient à un échec. Tous les ministres étaient au poste, comme aux heures les plus graves. A l'heure du dîner, un officier du ministère du Travail rapportait que les négociations se poursuivaient toujours derrière les portes closes. Mais au début de la séance du soir, M. St-Laurent, suivi des ministres du Travail, M. Milton Gregg, et du Transport, M. Lionel Chevrier,

ont été appelés par les négociateurs. La conférence eut lieu au bureau du premier ministre, et c'est quelque temps à peine avant la clôture de la séance que l'on put voir les trois ministres, le sourire aux lèvres reprendre leurs sièges à la Chambre.

La bonne nouvelle étant déjà dans l'air, le premier ministre s'est levé aux applaudissements de la grande majorité de la Chambre, pour faire sa déclaration, d'abord tout à l'éloge des parties intéressées à la négociation. «Je pense qu'une page brillante a été écrite dans l'histoire des relations ouvrières de ce pays», dit M. St-Laurent, qui s'est ensuite engagé dans un éloge enthousiaste des employeurs et employés du rail, pour le bon esprit qu'ils avaient manifesté, alors que toute la population croyait la situation désespérée.

Une grande nervosité pouvait se palpier à travers le pays chez les gens qui contredisaient des voyages et qui s'énermaient dans l'attente de la grande crise du transport. Les observateurs trouvent presque inouïe cette confiance absolue que l'on ait placée hier soir dans un seul homme, pour son intégrité, sa franchise, sa probité. Et cette confiance s'est manifestée unanime chez un fort groupe d'ouvriers en même temps que chez des employeurs des plus importants au pays; les représentants des chemins de fer.

—Dulles et Stassen

(Suite de la 1ère page) ou cesser l'aide à l'étranger. D'autre part, il semble que si l'Allemagne occidentale ne peut réarmer au sein d'une communauté de défense européenne, il lui faudra réarmer seule, éventuellement que la politique américaine ne prévoyait pas jusqu'ici.

NOMINATIONS

Washington, 30 (PA) — Le comité sénatorial des services armés a approuvé hier la nomination de deux hommes d'affaires aux postes

de secrétaires de l'Armée et de l'Aviation après qu'ils eurent consenti, à regret, à disposer des actions qu'ils détenaient dans des industries de la défense.

M. Robert-T.B. Stevens, âgé de 53 ans, intéressé à l'industrie du textile au New-Jersey, a été approuvé unanimement comme secrétaire de l'Armée. M. Harold E. Talbot, âgé de 64 ans, a été confirmé au poste de secrétaire de l'Aviation. C'est un industriel de New-York. Ils se sont désistés de leurs actions en Bourse.

Le comité a aussi recommandé la confirmation de M. Robert-B. Anderson, âgé de 42 ans, un rancher du Texas ayant des intérêts dans le pétrole, au poste de secrétaire de la Marine. Dans son cas, on ne considérait pas que ses intérêts financiers venaient en conflit avec ses fonctions à la Marine.

Deux des principales nominations diplomatiques faites par le président Eisenhower ont été approuvées hier, par le comité des relations étrangères du Sénat. Il s'agit de M. W.-W. Aldrich, ambassadeur en Grande-Bretagne et de Mme O.-B. Lord, représentante aux Nations Unies.

Afin de hâter la confirmation des nominations, le comité a converti d'accepter l'assurance écrite du secrétaire d'Etat John Foster Dulles, que les hommes nommés sont loyaux.

—Emouvant accueil

(Suite de la 1ère page) très respectueuses salutations. Le maire Camilien Houde a dit que les catholiques de Montréal sont particulièrement heureux de l'élevation de Mgr Léger à la dignité de prince de l'Eglise, il y a deux mois, et que les Montréalais d'autres confessions partagent cette joie.

Il a souligné que Montréal, siège du plus important diocèse catholique au Canada, devient pour la première fois dans ses 311 ans d'existence, une ville cardinalice.

FRUCTUEUSE CARRIÈRE

Le sixième cardinal du Canada a été nommé le 29 novembre et élevé à cette dignité lors du consistoire qui s'est déroulé au Vatican le 19 janvier. La nouvelle de sa nomination a coïncidé avec sa visite canonique.

Il a été nommé archevêque de Montréal en 1950 à la suite de la démission soudaine de Mgr Joseph Charbonneau. Il était supérieur du Collège canadien à Rome au moment de sa nomination à l'archevêché de Montréal. Il s'est taillé une solide réputation d'orateur, d'administrateur et de théologien.

Né à Valleyfield, le 28 avril 1904, le cardinal Léger a fait ses études au Collège de Montréal pour ensuite entrer à la faculté de théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il est entré dans la compagnie des Messieurs de St-Sulpice puis a suivi les cours de l'Institut de Paris.

Il est revenu à Montréal en 1939 après avoir fondé un séminaire catholique au Japon. Il a été nommé préfet du séminaire de philosophie des Sulpiciens et, par la suite, supérieur du Collège canadien à Rome.

AUPRES DE SA MÈRE

Le cardinal Léger a quitté, hier soir, les manifestations officielles et populaires qui marquaient son retour à Montréal pour se rendre auprès de sa mère aînée, à l'hôpital.

Dès que les cérémonies solennelles et la bénédiction du très St-Sacrement eurent été terminées à la basilique St-Jacques, le prélat,

★  
Votre travail à l'aiguille

par  
Laura Wheeler

726

Vous n'avez peut-être jamais songé que le fil pouvait faire autre chose que des napperons lorsqu'il est tricoté au crochet. Détrompez-vous car on vous suggère ici une robe ravissante dans laquelle votre fillette sera gentille à croquer.

Le patron vous offre les indications pour une robe de 2, 4 ou 6 ans.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,  
LE SOLEIL  
QUÉBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.



Le trophée Calvert

Les 3 troupes ex-aequo au Festival dramatique

Le trophée Calvert sera partagé entre les trois groupes qui ont participé au festival national d'art dramatique de la région de l'est du Québec, ainsi en a décidé M. John Allen adjudicataire des treize festivals régionaux, alors qu'il s'est déclaré hier après-midi, incapable d'attribuer le prix à l'une des troupes. «Nous avions trois pièces extrêmement différentes qu'il était presque impossible de comparer entre elles» a-t-il dit.

Mlle Yolande Roy qui tenait le rôle de Chimène dans Le Cid de Corneille remporte le prix décerné à la meilleure interprète féminine faisant brillamment ressortir l'une des nombreuses raisons qui font de la troupe des Comédiens de Québec, la véritable triomphatrice du festival.

Mlle Roy a été extrêmement heureuse dans la maîtrise de la langue et de la versification de Corneille. Sa performance magnifique s'améliorait à mesure que la pièce se déroulait. Elle a manifesté une grande profondeur émotionnelle. Ainsi s'exprimait M. Allen qui décernait également un prix à Mlle Aline Caron, l'Infante de Castille, pour ses qualités de diction et de maîtrise de la voix.

M. Dick Over a remporté le prix pour la meilleure interprétation masculine dans le rôle du capitaine Stanhope de «Journey's End» du Québec Art Theatre. Les décors, l'éclairage et la sonorisation de la

pièce «Journey's End» ont valu un prix bien mérité à la troupe de langue anglaise.

Chez les Compagnons de la Rampe, M. Laurent Gervais remporte un prix pour son élocution et son interprétation.

—L'Académie

(Suite de la 1ère page)

Mauras. Dans le domaine historique et littéraire, l'oeuvre du nouvel Académicien est aussi brillante qu'abondante. Parmi ses ouvrages marquants, on note: «La Révolution française» (publié en 1928); «Le Siècle de Louis XV (1715-1774)»; «Frédéric II» (1938); «La France de Louis XIV» (1946). En sa qualité de directeur littéraire de la Librairie Fayard, il a édité la plus grande partie de la collection: «Les grandes études historiques», de même que: «Descartes»; «Discours de la Méthode»; «Louis XIV»; «Lettres»; «Louis XIV raconté par les témoins»; «Louis XV raconté par les témoins»; ces deux derniers ouvrages composés d'extraits de mémoires du 17e et du 18e siècles. Enfin, il est l'auteur d'une remarquable «Histoire des Français» (en deux volumes) et il met la dernière main en ce moment à «L'oeuvre d'Alfred de Vigny». Travailleur infatigable au talent extrêmement versatile, historien consciencieux spécialiste du Grand Siècle, M. Gaxotte fait figure d'«honnête homme» au XXe siècle. Ses nombreux lecteurs et amis du Canada français se réjouissent à bon droit de l'insigne honneur qui vient de lui échoir.

—Sur le fil

(Suite de la 1ère page)

S'agit de 8,000 oeufs de truite de lac, expédiés par l'Office de biologie du ministère de la chasse et des pêcheries, à destination du Fishing Club de Fes, (Fédération marocaine des pêcheurs à la ligne et aux lancers). Le club, qui est entre en relation avec l'Office depuis quelques mois, veut tenter l'ensemencement des lacs marocains au moyen de la truite grise.

Le Cap, 30. (Reuters) M. Solly Sachs, ancien secrétaire de l'Union des ouvriers de la confection de l'Afrique du Sud, s'est embarqué pour l'Angleterre aujourd'hui, parce que, a-t-il dit, sa situation «est devenue intenable». Il a été démis de son poste de secrétaire et empêché d'assister aux réunions de l'union par ordre du ministre de la Justice, M. Charles Swart, en vertu de la loi contre le communisme.

Montréal, 30. (PC) Un habeas corpus a été émis en Cour supérieure, hier, sommant le service de la police de Montréal de comparaître lundi et d'expliquer pourquoi certains de ses membres ont détenu Gertrude Servant pendant huit jours sans loger d'accusation contre elle. Mlle Servant a été appréhendée pour fins d'interrogatoire à la suite du meurtre, le 19 janvier, du restaurateur Bert McAbbie qui a été battu à mort et détrompé par quatre hommes et une femme dans son restaurant après les heures de fermeture.

Washington, 30. (PA) Le président Eisenhower a accepté, hier, la présidence honorifique de la Croix-Rouge américaine en promettant de faire tout en son pouvoir pour aider à «exécuter la grande tâche à laquelle s'est voué cet important organisme».

Washington, 30. (PA) Le sénateur George Smathers, démocrate de la Floride, a annoncé aujourd'hui qu'il a appris des autorités de l'immigration que les marins de yachts canadiens venant aux Etats-Unis pourront pénétrer dans ce pays avec un passeport de visiteur. Selon la loi de l'immigration McCarran-Waller, ses marins ne peuvent demeurer aux Etats-Unis que 29 jours. Avec un passeport de visiteur, ils peuvent demeurer trois mois.

Montréal, 30. (PC) On tiendra une enquête sur la mort de Mlle Jean Lambley, 49 ans que l'on a trouvée dans sa chambre hier. Les médecins disent qu'elle est morte après avoir absorbé un somnifère et une bouteille de parfum. La police dit qu'on ne l'avait pas vue depuis mercredi et qu'il a fallu enfoncer la porte pour pénétrer chez elle.

de KUYPER Blendea GIN La vraie saveur de Hollande FONDEE EN 1695 DISTILLE AU CANADA

DEVENEZ UN REPRESENTANT POUR LA FAMEUSE UNITED STATES MOTORS CORPORATION GROUPES ELECTROGENES A MOTEUR MAINTENANT DISPONIBLES 300 watts — 300 kilowatts Gaz — gazoline — diesel Portative — urgence — recommandable Economique — sûr Adressez demandes de renseignements sur franchise mentionnant expérience, facilités et territoire à Dépt. Q.S. A. M. KERR EQUIPMENT LTD. BERMONDSEY ROAD TORONTO 13, ONTARIO Seul distributeur canadien

LES JUMELLES CLAREAU Mlle Lamignon, vous me dites bien que vous n'espérez pas ce jeune homme riche? «Notre Mlle Lamignon» comme vous dites dans vos billets va demander «Mlle» Julie! Jeanne saurait mieux que moi formuler cette question, mais puisqu'elle n'est pas là, allons-y. Mlle Lamignon: Bien, quelle honnêteté aimer! Ça, j'en ferai tant! Oui, je l'aime beaucoup. D'autres questions? O-oui! C'est la plus importante pour l'école et peut-être aussi pour vous!

LES AVENTURES DE PAULINE Cinquante dollars?! Pauline, tu n'as pas besoin d'une nouvelle toilette pour la fête de bureau? Mais les gens avec qui tu travailles seront là, chéri... et je veux que ta femme paraisse bien! Je ne fais que dépenser l'argent pour ton bien-être! tes mes pensées sont de faire ton bonheur! J'aimerais mieux que tu ne me rendes pas si heureux!

Par Dick Brooks

LES AVENTURES DE PAULINE

on m'a mis en prison pour avoir oublié de vous dire que: à partir du 2 février le nouveau pain blanc enrichi de vitamines et de fer, sera en vente, à la boulangerie Hethrington INC. 336 RUE ST-JEAN QUEBEC TEL.: 2-2081 Colbert Publicité



# le nouveau PAIN Enrichi de vitamines

## Du pain blanc VRAIMENT meilleur

**PAIN CITADELLE,**

F. Morency, prop.,  
19 rue Papineau,  
Québec, P. Q.  
Tél.: 2-4653

**PAIN SIMARD, LTEE,**

37, Boul. Orléans, P. Q.  
Tél.: MO-3-7811

**JULES-A. VERRET,**

376, rue Racine,  
Loretteville, P. Q.  
Tél.: VI-2-3164

**GERARD MARANDA**

469, St-Mathias,  
Québec, P. Q.  
Tél.: 5-9679

**RODOLPHE LAPOINTE,**

34, rue Nelson,  
Québec, P. Q.  
Tél.: 4-4501

**MARCEL MOISAN,**

260, Blvd Bastien,  
Loretteville, P. Q.  
Tél.: VI-2-3512

**IGNACE SAMSON**

451, St-Joseph,  
Lauzon, P. Q.  
Tél.: 2024

**Coopérative de Beauport,**

47, du Manège,  
Beauport, P. Q.  
Tél.: MO-3-5285

**J.-CYRILLE GAUVIN**

Inc.,  
147, Notre-Dame,  
Ancienne-Lorette, P. Q.  
Tél.: 7-4821

**J.-A. MARANDA,**

484, ave Taschereau,  
Québec, P. Q.  
Tél.: 3-7259

**LAUREAT LECLERC,**

448, rue Arago,  
Québec, P. Q.  
Tél.: 3-3060

**BOULANGERIE ARTHUR FERLAND LTEE,**

Jean Brown, président,  
533, rue Royale,  
Beauport, P. Q.  
Tél.: MO-3-3433

**ROMEO SAMSON**

171, St-Joseph,  
Lauzon, P. Q.  
Tél.: 1445



+



+



+



+



Votre boulanger peut, à partir du 2 février, vous fournir du pain blanc enrichi de vitamines. C'est la première fois que le pain blanc enrichi est mis à la disposition des Canadiens, sauf à Terrebonne.

Voici quelques-uns des faits qu'il vous intéressera de connaître au sujet de ce produit nouveau.

C'est le même pain blanc que vous avez toujours acheté, sauf qu'on y ajoute des vitamines B et du fer.

Les vitamines sont parfaitement égales et identiques aux vitamines naturelles. Outre le fer, les vitamines B ajoutées au pain sont : la thiamine, la niacine et la riboflavine.

Tout en étant plus nutritif ce pain a exactement

le même goût, la même couleur et les mêmes caractéristiques que le pain non enrichi. La farine, le lait et tous les autres ingrédients du nouveau pain sont identiques.

Ce pain est enrichi en vitamines, non pas en calories; donc il ne fait pas engraisser.

Le coût de l'enrichissement du pain est absorbé par le boulanger; il ne vous coûte donc pas plus cher.

**THIAMINE  
+  
NIACINE  
+  
RIBOFLAVINE  
+  
FER**



**\* LES VITAMINES**

La thiamine (vitamine B-1) est nécessaire au maintien d'un appétit robuste et normal et au bon fonctionnement de l'organisme.

La riboflavine, encore une vitamine du groupe B, est nécessaire à la croissance normale. Une carence prolongée de riboflavine peut causer certains troubles oculaires plus ou moins définis.

La niacine est une autre vitamine du groupe B. Elle aide à maintenir la santé des tissus de l'organisme.

Le fer est indispensable à l'organisme pour produire les globules rouges du sang et pour se garder de l'anémie due à l'insuffisance de cet élément.



**Boulangerie TREPANIER**

232, ave Royale,  
Château-Richer, P. Q.  
Tél.: 131

**RAOUL FAUCHER,**

51, rue Desiel,  
Lévis, P. Q.  
Tél.: 1024

**ADOLPHE AREL,**

40, rue Desiel,  
Lévis, P. Q.  
Tél.: 479

**JOS. MARQUIS ENR.,**

129, St-Grégoire,  
Ville Montmorency, P. Q.  
Tél.: MO-3-3418

**BOULANGERIE NAP. GENEST & FILS**

310 - 1ère Avenue,  
Charlesbourg, P. Q.  
Tél.: MA-3-1923

**Henri THIVIERGE ENR.,**

143, Loyola,  
Giffard, P. Q.  
Tél.: MO-3-3084

**JOS. LAFLAMME,**

153, rue Fleurie,  
Québec, P. Q.  
Tél.: 3-0363

**BOULANGERIE JOS. GAGNON,**

32, St-Robert,  
St-Romuald, P. Q.  
Tél.: 110

**J.-EMILE BLONDEAU,**

4, rue de l'Elise,  
Cap Rouge, P. Q.  
Tél.: 7-0051

**BOULANGERIE Alph. LAFLAMME, LTEE,**

365, 2e rue,  
Québec, P. Q.  
Tél.: 3-0225

**BOULANGERIE HETHINGTON INC.,**

368, rue St-Jean  
Québec, P. Q.  
Tél.: 2-2081

<b>J.-B. GOSSELIN</b> 3, rue St-Emile, Lévis, P. Q. Tél.: 855	<b>ARNOLD PERRON,</b> 134, rue Royale, Ste-Anne de Beauport, Co. Montmorency, P. Q. Tél.: 115	<b>COOPERATIVE</b> ST-AUGUSTIN, St-Augustin, P. Q. Tél.: 24	<b>JULES PICARD,</b> 480, Napoléon, Québec, P. Q. Tél.: 4-1857	<b>BOULANGERIE FORTIN</b> Clément Fortin, prop., St-Joachim, Co. Montmorency, P. Q. Tél.: 905 14	<b>CHABOT &amp; FILS</b> Enr., 102, rue du Roi, Québec, P. Q. Tél.: 4-2812	<b>J.-E. FALARDEAU</b> Enr., 28, de la Couronne, Québec, P. Q. Tél.: 5-8321	<b>BLOUIN &amp; FRERE</b> Enr., 155, de la Reine, Québec, P. Q. Tél.: 4-2776	<b>ALFRED MERCIER</b> Enr., 198, St-Joseph, Lauzon, P. Q. Tél.: 738
<b>LOUIS LETOURNEAU,</b> 330, rue Napoléon, Québec, P. Q.	<b>PAIN BOLDUC ENR.,</b> Jean-Louis Parent, prop., 164, St-Adélaïde, Québec, P. Q. Tél.: 4-4425	<b>BOULANGERIE VERRET</b> Enr., Alex Bourbeau, prop., 411, 1ère Avenue, Charlesbourg, P. Q. Tél.: MA-3-2891	<b>BOULANGERIE POPULAIRE</b> R. Trempe, prop., 1280, ave Maguire, Sillery, P. Q. Tél.: 7-4221	<b>BOULANGERIE NORMANDIE</b> Arthur Drolet, prop., 72, Carillon, Québec, P. Q. Tél.: 4-4464	<b>BOULANGERIE ROYALE INC.,</b> J.-Arthur Robitaille, prop., 619, rue Franklin, Québec, P. Q. Tél.: 4-0591	<b>ALFRED MARCOTTE</b> 314 - 1ère Avenue, Charlesbourg, P. Q. Tél.: MA-3-1441	<b>BOULANGERIE NATIONALE LTEE,</b> 540 - 1ère Avenue, Québec, P. Q. Tél.: 2-5244	<b>JOS. BEDARD ENR.,</b> 216, de la Reine, Québec, P. Q. Tél.: 3-3185
<b>JOS. PARADIS ENR.,</b> 61, Blvd Langelier, Québec, P. Q. Tél.: 3-0556	<b>J.-Alfred PAQUET,</b> Coin Bayard et Hermine, Québec, P. Q. Tél.: 4-1570	<b>RAYMOND PREMONT,</b> 210, Vitré, Québec, P. Q. Tél.: 4-2928	<b>ALBERT DROLET</b> 215, rue Morin, Québec, P. Q. Tél.: 3-0084	<b>ARTHUR JOBIDON</b> L'Ange-Gardien, P. Q. Tél.: MO-3-4262	<b>PRODUITS DIANA</b> Inc., Centre Industriel No. 5, St-Malo, Québec, P. Q. Tél.: MU-3-3615	<b>BOULANGERIE P. VERRET ENR.,</b> Notre-Dame des Laurentides, P. Q. Tél.: VI-9-4443 - VI-9-4168	<b>D. DUPERE ENR.,</b> 847, rue Royale, Beauport, P. Q. Tél.: MO-3-3712	<b>BOULANGERIE INDIENNE ENR.,</b> 664 - 1ère Avenue, Québec, P. Q. Tél.: 3-3277



Ne pas dire : Des recherches pour retracer le voleur.

Dire : Des recherches pour retrouver le voleur.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Jean Bosco, fondateur des Salesiens. Elle honora aussi la mémoire de saint Gildas de Rhuy, et de sainte Marcelle.

Offices de dimanche

Dimanche de la Septuagésime. Violet, 2ème classe, semidouble, sans Gloria; 2ème oraison de saint Ignace, Credo, Préface de la Sainte Trinité. Premières vêpres de la Purification de la Très Sainte Vierge, mémoire du dimanche. "Dixit", verset "Dirigatur", et de saint Ignace, "Qui vult", verset "Iustus".

Evangile de dimanche

(Saint Matthieu, chapitre XX, versets 1 à 16)

— En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Le royaume du ciel est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sortis vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient oisifs sur la place publique, et il leur dit : Vous aussi, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable; et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième heure, et il fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et, ayant trouvé d'autres il leur dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté? C'est lui qui répondirent-lui, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit : Et vous aussi, allez à ma vigne. A la fin du jour, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers et payez-les, en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage; mais ils ne reçurent qu'un denier; et, en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers, disant-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux : Mon ami, je ne vous ai point fait de tort; n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous; je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux? Faut-il que votre oeil soit mauvais parce que je suis bon? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

La réforme électorale

M. George Marler recommande le système de deux énumérateurs

M. George Marler, chef de l'opposition, a proposé ce matin, à l'Assemblée Législative, que l'on revienne au système de deux énumérateurs, à la ville et à la campagne, pour assurer une confection plus honnête des listes électorales. Le chef libéral continuait la lutte qu'il a entreprise depuis le début de cette semaine pour obtenir du gouvernement qu'on ne donne pas effet à l'amendement que l'on propose et qui vise à réduire à un par arrondissement, dans les villes, le nombre des énumérateurs.

M. Marler a regretté qu'il n'ait pas encore été capable de convaincre le premier ministre des avantages du système des deux énumérateurs établi par le parti libéral. L'hon. Maurice Duplessis a répliqué que placer deux hommes, dont la mentalité politique est totalement opposée, dans un district pour faire les listes, ne donne pas satisfaction. Il n'y a presque plus moyen, par surcroît, de trouver le nombre de personnes nécessaire à ce travail. A Trois-Rivières, au cours de la dernière élection, ce fut tout un problème. Dans la ville de Montréal c'est devenu impossible et dans les campagnes on commence à éprouver de la difficulté.

Le premier ministre a ajouté que le gouvernement fait un essai pour assurer plus de diligence. Il est d'avis qu'il faut que l'opinion publique s'éveille et que les électeurs s'activent.

"Il y a trop de gens qui ne votent pas, a ajouté le chef de l'Union nationale, et le meilleur moyen de secouer l'apathe des électeurs c'est de les convaincre que les partis politiques ne peuvent pas tout faire à leur place, pour leur assurer le droit de voter. Cet amendement va rendre plus facile l'application de la loi. Je suis profondément convaincu que c'est une excellente amélioration." (Suite à la page 23, 7e col.)

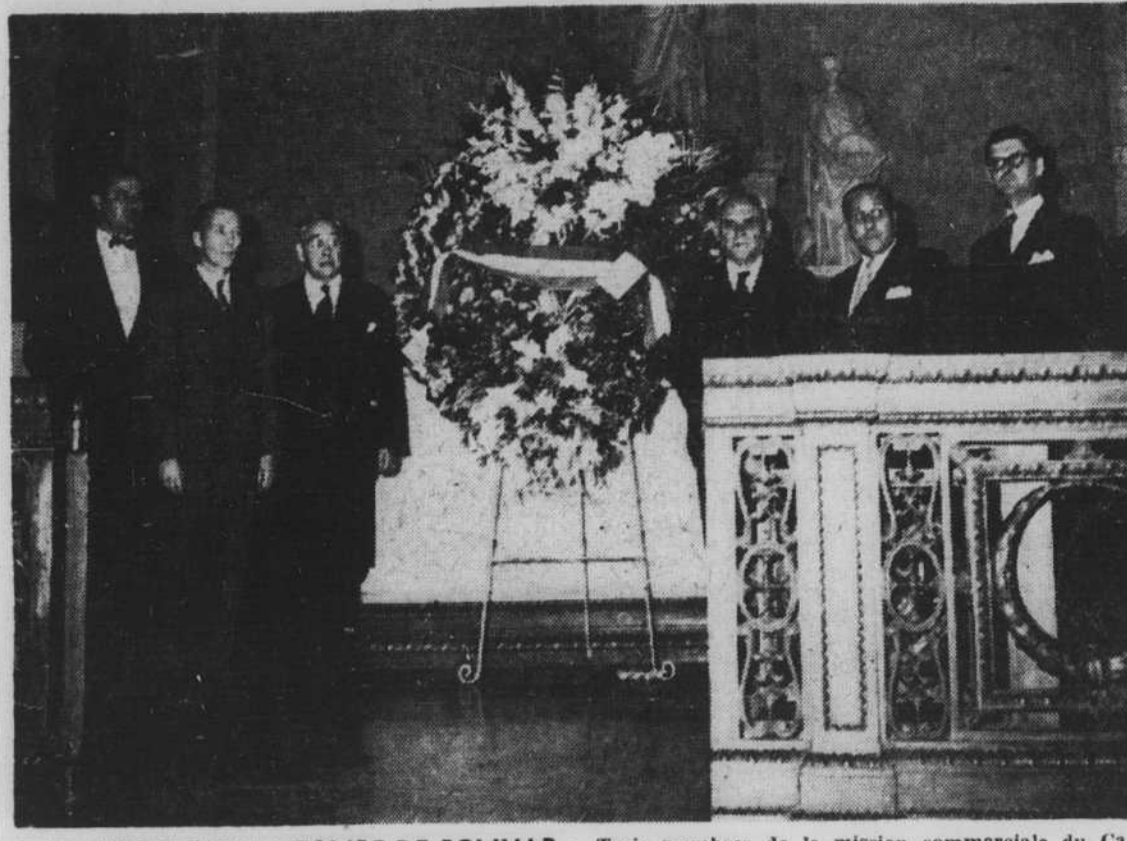
Procès pour vol d'une couverture

"Toutes les femmes sont pareilles, mais on reconnaît la sienne dans une foule", déclarait ce matin un célibataire pour expliquer comment il avait reconnu dans une automobile une couverture de laine disparue de sa propre voiture cinq jours plus tôt.

Cette histoire a conduit en Cour des Sessions de la Paix un jeune épicière, accusé du vol de la couverture. Approché par la police, l'accusé avait d'abord raconté qu'il avait acheté la couverture d'un marchand de seconde main, mais après vérification par la police, il donna une autre explication. Il expliqua qu'il avait acheté la couverture d'un jeune homme de 25 ou 26 ans qui lui avait offert pour \$3.50, parce qu'il voulait de l'argent pour boire. C'était un jeune homme qu'il avait vu une ou deux fois, mais qu'il n'a pas revu depuis et dont il ne connaît ni le nom, ni l'adresse, ni l'occupation.

Au cours de son procès devant M. le juge Thomas Tremblay, le prévenu a ajouté que la première histoire, il l'avait inventée afin de ne pas effrayer son père malade, qui se trouvait avec lui au moment de l'interrogatoire par les détectives. Ce n'est qu'à ce moment, dit-il, qu'il s'est douté qu'il pouvait s'agir d'une couverture volée.

Le juge Thomas Tremblay a ajourné sa sentence au 3 février.



C. D. HOWE SUR LA TOMBE DE BOLIVAR : Trois membres de la mission commerciale du Canada, en mission de bonne entente dans les pays d'Amérique du Sud, apparaissent ci-dessus après que le ministre du Commerce, le t. h. C. D. Howe, eut déposé une couronne de fleurs sur la tombe de Simon Bolivar, le libérateur du Venezuela. On voit, de gauche à droite : M. W. F. BULL, sous-ministre du Commerce; M. J. A. STILES, secrétaire commercial à l'ambassade canadienne à Caracas; M. HOWE, le Dr VIVAS SALAS, ministre des Affaires étrangères du Venezuela, et M. JULES LEGER, assistant-sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures. (Presse Canadienne)

Les propriétaires appuient le projet

Une délégation de la Chambre de Commerce, de l'Association des propriétaires de Québec, de l'Association des manufacturiers canadiens, de l'Association des constructeurs, de l'Association des Marchands Détaillants et du Jeune Commerce du district de Québec viendra cet après-midi à quatre heures à l'hôtel de ville discuter avec les membres du conseil de ville du projet mis de l'avant hier à la Législature par ces associations en vue de changer le mode d'administration municipale. Ces représentants d'associations plaidèrent en faveur de la nomination d'un maire par tous les électeurs de la cité, de quatre contrôleurs par tiers devant le conseil de la ville et de seize échevins élus dans leur quartier respectif. L'Association des propriétaires a envoyé la semaine dernière une résolution à la Chambre de Commerce l'informant de son adhésion au projet mis de l'avant hier devant le comité des bills privés par Me Roger Vézina directeur général de la Chambre.

L'hon. Gaspard Fauteux donne la sanction royale à 44 autres lois

L'honorable Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province, a présidé ce matin la cinquième session de lois depuis le début de la session. Quarante-quatre lois ont obtenu la sanction royale, comme suit : Loi autorisant l'adoption de Peter Thomas Daley par John Harold Cooney et son épouse, Dame Francis Anna Mahoney; Loi pour ratifier l'abolition de certaines restrictions, pour modifier certains règlements de la ville de Mont-Royal et pour modifier la charte de la ville de Mont-Royal; Loi modifiant la loi 34 Victoria, chapitre 69, intitulée "Acte pour incorporer "Le Thémis Curling Club de Montréal"; Loi concernant les commissaires d'écoles pour la municipalité de ville Sainte-Agathe des Monts, dans le comté de Terrebonne; Loi modifiant la charte de la ville Sainte-Agathe des Monts; Loi modifiant la charte de la ville de Montréal-Sud; Loi modifiant la charte de la ville Saint-Pierre; Loi modifiant la charte de la ville de Montréal-Nord; Loi modifiant la charte de la ville de Laval-Ouest; Loi modifiant la charte de la ville de Lachine; Loi concernant l'Eglise Catholique nationale poissaise d'Amérique au Canada; Loi modifiant la charte de la ville de Thetford Mines; Loi validant un bail par la substitution de feu Marie-Joseph-Armand-Auguste Larocque; Loi concernant certains pouvoirs à la corporation municipale de la paroisse de Saint-Laurent; Loi concernant la commission scolaire de Pointe-Claireville, dans le comté de Jacques-Cartier; Loi modifiant la Loi constituant en corporation la ville de Sainte-Foy; Loi concernant la succession Peter Mastoris; Loi modifiant la charte de la ville Saint-Laurent; Loi concernant certaine école ménagère; Loi modifiant la charte de la ville de Windsor; Loi changeant le nom de Joseph-Robert-Ola Ouellet en celui de Joseph-Roland Boucharde; Loi concernant l'évaluation des (Suite à la page 23, 7e col.)

L'industrie canadienne du papier manque de diplômés universitaires

Montréal, 30. (PC) Un des principaux problèmes de l'industrie papetière, quant aux programmes de recherches, est le manque de diplômés universitaires. On en est venu à cette conclusion, hier, à la réunion annuelle de la section technique de la Canadian Pulp and Paper Association, M.M. F. R. McLaughlin et W. H. Rapson, deux de l'université de Toronto, président la discussion. Une des difficultés tient à ce que l'industrie attire les jeunes diplômés avec des salaires de \$300 à \$350 par mois, alors que les boursiers ne reçoivent que \$1,000 à \$1,200 par année. M. McLaughlin a dit que l'industrie se fait tort à elle-même. Non seulement elle attire, par ses salaires, des étudiants qui pourraient accroître leur valeur par des études post-universitaires mais elle en attire d'autres qui pourraient devenir d'excellents professeurs.

Mort de la R. M. St-Thomas d'Aquin

Sœur St-Thomas d'Aquin, chanoinesse-augustinienne à l'Hôtel-Dieu de Lévis, bien connue à Montmagny où elle était née, est décédée ce matin. Agée de 36 ans, Sœur St-Thomas, née Laurette de la Durantaye, a succombé à une maladie qui la tenait inactive depuis quelques mois. Il y aurait eu vingt ans en avril prochain qu'elle avait revêtu l'habit. La défunte laisse dans le deuil, ses père et mère, M. et Mme Emile de la Durantaye, de Québec; ses sœurs, Mme Ovide de la Durantaye (Marguerite) de Cap St-Ignace; Mme Jean-Joseph Cloutier (Thérèse), de Montréal; Hélène, de Québec, et Gérard, de Eastview; une demi-sœur, Mme Achille de la Durantaye; ses belles-sœurs, Mme Jean-Charles et Gérard de la Durantaye. Sœur St-Thomas d'Aquin laisse aussi ses oncles et tantes : M. et Mme Jos. Ladurantaye, M. et Mme Achille de Ladurantaye, M. et Mme Louis de Ladurantaye, M. et Mme Roch de Ladurantaye, M. et Mme Ernest Boulet, Mme veuve Albert de Ladurantaye, Mme Arsène Gaudreau, M. et Mme Roch Gaudreau, M. Jos. Coullombe, M. et Mme Henri Gaudreau, M. Jos. Gaudreau, M. Laurent Gaudreau, Miles Rosée, Simonne, Annette et Marie-Ange Gaudreau. Elle comptait aussi plusieurs cousins et cousines, dont Sr Ste-Philomène chanoinesse-augustinienne, Sr Claire Céline, des Srs de la Charité et Sr F. Benoit-Régis, mariste. Les funérailles auront lieu lundi à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Américains recherchés à la suite d'un meurtre

La Gendarmerie Royale ainsi que la Sûreté provinciale ont été informées aujourd'hui par les autorités policières américaines du vol d'une somme de \$49,500 à la banque Rosedale, à Kansas City, suivi apparentement du meurtre d'un nommé James-M. Bailey-Fahnestock. Les corps policiers ont été priés d'avoir l'oeil ouvert sur une automobile de marque Oldsmobile portant licence "D-2328" de l'Etat du Missouri dans laquelle voyagent un homme et une femme du nom de Louis-Albert Spunges et Virginia-May Iser. Si le couple est vu on est prié d'informer aussitôt la police.

AVOCAT Maurice Kieffer Edifice Chten d'Or, 10, rue du Port Québec — Téléphone : 3-9619

LE FAMEUX SCOTCH WHISKY GRANT'S QUALITÉ UNIFORME GARANTIE Distillé, mélangé et embouteillé par William Grant & Sons Ltd. GLASGOW LONDRES DUFFTOWN

RCA Victor sur disques MARIO LANZA CHANTE Dans le nouvel album RCA Victor comprenant des extraits de son dernier film. "BECAUSE YOU'RE MINE"

Willis Québec L'ORGUE HAMMOND Vous devriez vous renseigner sur la possibilité qu'il y a pour vous de placer un orgue Hammond dans votre demeure. Venez ou écrivez WILLIS & CO. LIMITEE E.-H. DROLET, gérant TEL: 4-3575 67 rue ST-JEAN, Québec, Qué.

conduisez la voiture de l'heure la DODGE coronet V8 actionnée par le puissant et nouveau moteur red ram 1/2 de 140 cv Une tournée de démonstration vous enchantera RENDEZ VISITE À VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE-DESOTO AUJOURD'HUI

Un hommage très significatif à la mémoire de l'hon. David

Montréal, 30 (DNC) Ce matin ont été célébrées en l'église St-Léon de Westmount, les funérailles de l'honorable sénateur Athanase David, décédé, à Montréal, le 26 janvier à l'hôpital St-Luc, dont il était président du Conseil d'Administration. Précédé de quinze landaux de fleurs le cortège funèbre quitta la demeure de la fille de l'honorable David, Mme Jean Raymond, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le levée du corps fut faite par le R. P. Paul Laramée, s.j., du Collège Jean-Brebeuf. Le service fut célébré par le curé de la paroisse, l'abbé J. Brossard, assisté comme diacre, par le R. P. Laramée, s.j., et comme sous-diacre de l'abbé Hubert Falardou, s.j.

On remarquait dans le sanctuaire, M. l'abbé Georges Jodit, aumônier de l'hôpital St-Luc; le R. P. Luc des Trinitaires; l'abbé Jacques Garneau, sous-secrétaire de l'Université Laval, représentant Mgr Ferdinand Vandy, recteur; le R. P. Pierre Laramée, s.j.; le R. P. G.-H. D'Auteuil, s.j. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Paul Trotter, maître de chapelle rendit la messe de Requiem de Perosi. Mlle Fieurette Trotter touchait l'orgue. Conduisait le deuil les fils du défunt, Me Nantel David, avocat, et le Dr Paul David; ses trois gendres: Me Jean-Raymond et MM. Hector Lamontagne et Guy Brodeur; ses petits-fils Janin et Pierre David et David Brodeur; ses neveux: MM. Jean et Philippe Clerck, Louis Rainville, Maurice Leclerc, Guy Rainville, Jean Lorraineau, Henri Clément; ses cousins: J.-O. Larivière et L.-C. Parent. On remarquait dans le cortège, l'honorable Alcide Côté, représentant le T. H. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada; les sénateurs Vincent Dupuis, Thomas Vren et Léon Mercier Gouin; M. Georges Lalapine, chef du parti libéral provincial; le juge Louis Boyer; le juge Claude Prévost, le juge Roger Brassard, le juge Elphège Marier; le juge Hector Perrier; Son Honneur le maire Camilien Houde; Me Honoré Parent; Me

L'Air Froid et Humide Aggrave la BRONCHITE "Depuis 10 ans, je souffrais d'une toux irritante et de longues quintes de toux," écrit M. Hugh Daigle, Rogersville, N.-B. "Ces quintes bronchiques semblaient empirer par temps froid, humide, et surtout la nuit. Mais depuis que je prends des RAZ-MAH, Templeton, je me suis débarrassé graduellement du plegme qui obstruait mes bronches. Je dors bien maintenant et, depuis que j'ai commencé à prendre des capsules RAZ-MAH, je n'ai plus de crises." Laissez RAZ-MAH vous soulager de cette toux et de la difficulté à respirer qu'occasionne la Bronchite. Pour l'Asthme et la Fièvre des Foies également. 65¢, \$1.35, toutes pharmacies. #737

La grande fine des genièvres Genievre hollandais ou Cruchon de Grès Incomparable à cause de sa grande finesse et son goût exquis. Il est doux-délicat et léger. MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED MONTRÉAL Stone Jar HOLLANDS Genevier





**Mort de madame J.-O. Collette**

Mme J.-O. Collette, née Alice Hamel, de St-Basile, comté de Portneuf, est décédée hier à l'âge de 77 ans. La défunte était l'épouse de M. J.-O. Collette, ancien contremaître aux moulins Bishop and Sons, de Portneuf.

La défunte était aussi la mère de M. René Collette, co-propriétaire des magasins Les Maroquins, et l'Escarpin Inc.; et de M. Claude Collette, professeur à l'école des gardes-forestiers de Duchesnay. Elle était encore la sœur de M. Edouard Hamel, notaire à Portneuf et registraire du comté de Portneuf; la tante du R. P. Bruno Letarte, O.M.I., provincial des Oblats en Haïti; de M. l'abbé Marc Lévesque, professeur au séminaire de Québec; du R. P. Paul-Marie Leclerc, O.P., du couvent des Dominicains à Lewiston, Maine; de M. l'abbé Jean-Robert Hamel, de l'évêché de Québec mais présentement au Collège canadien à Rome; de M. l'abbé Richard Richard, vicaire à St-Prospère de Dorchester; de la R. M. Marie-Louise, des Sœurs de la Charité de St-Louis de France.

Pour pleurer sa perte, elle laisse encore ses fils MM. René Collette, de Québec; Claude Collette, de Ste-Catherine de Portneuf; ses filles Mme Wilfrid Gervais, née Cecile, de Québec et Mlle Suzanne Collette, de St-Basile; ses belles-filles Mmes René Collette, née Andrée Dumoulin, et Claude Collette, née Blainville Hardy; ses sœurs Mlle Yvonne Hamel; Mmes Ernest Letarte et Philippe Richard, tous de Portneuf; ses beaux-frères MM. Gédéon Matte, de St-Basile; Philippe Desaulniers, de Québec; ses belles-sœurs Mmes J.-A. Hamel; Edouard Hamel; J.-M. Julien, de Portneuf; Alphonse Keatchie, de St-Marc-des-Carrières; ses petits-enfants, Hugues Gervais, technicien à la Bell Telephone; Michèle Collette, étudiante au Leonard High School; et Denis Collette, ainsi que plusieurs neveux et nièces et son cousin M. Edouard Poitras, de Québec.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, à St-Basile.

**Accusation de meurtre**

Kitchener, Ontario, (PC). Kenneth Wiles, menuisier âgé de 21 ans, a été accusé hier du meurtre d'Irène-Marie Huras, âgée de 17 ans, qui a été atteinte d'un projectile, tôt mardi.

La jeune fille est morte à l'hôpital le même jour en dépit d'une intervention chirurgicale d'urgence dans une tentative pour lui sauver la vie. L'autopsie a révélé qu'une balle de calibre 22 lui a transpercé le cerveau.

Wiles a été arrêté à son domicile hier. Il a été longuement interrogé auparavant au sujet de la mort de la jeune fille, mais n'a pas été mis en état d'arrestation.

Plus tôt, Wiles a dit à la police qu'il s'agissait d'un accident. Il a précisé qu'il a fait monter la jeune fille dans son véhicule et la conduisait à son travail quand l'accident s'est produit. Il a ajouté qu'un fusil installé sur la banquette d'avant de sa voiture s'est déchargé quand la voiture a subi un contre-coup en reculant.

La police a appris cette affaire quand Wiles a alerté un agent à une intersection et lui a demandé de l'accompagner à l'hôpital ainsi que la jeune fille.

Un ami de la famille a dit que Mlle Huras et Wiles étaient fiancés depuis l'été dernier et devaient se marier cet été. Ils se connaissent depuis environ trois ans. Ils avaient même déjà acheté quelques meubles.

La police n'a pas voulu fournir de plus amples détails au sujet de l'arrestation de Wiles. Elle a dit qu'il devait comparaître en Cour hier et on devait arrêter la date de son enquête préliminaire.

**Le capt. E. Caron élu président**

L'Islet, (DNC) — Le capitaine Ernest Caron a été élu, au début de la semaine, à la présidence de l'amicale du collège St-François-Xavier de L'Islet, lors de l'assemblée générale annuelle tenue, en la salle du collège.

Les autres officiers élus sont : M. l'abbé Paul Bernier, premier vice-président, M. Joseph Amédée Bernier, second vice-président, M. François Beaulieu, secrétaire-trésorier et M. N. Thibault, secrétaire-archiviste.

Des directeurs sont : MM. Alexandre Adam, Philias Normand, Emile Fournier, Eugène Caron, Emile Normand, Martin Laberge, M. l'abbé Eugène Bernier, Antoine Morin, le capitaine C-Antoine Caron, Luc Mignault, Clouis Boucher, Antoine Boucher, le capitaine Georges-P. Caron, Jos-Amédée Bernier, Roland Thibault, R. F. Raynaud, J.-P. Klrouack, Antonin Bernier et Marcel Fortin.

**Mort de madame Jean Caron**

Mme Jean Caron, née Mathilda Drouin, est décédée hier soir à l'âge de 84 ans et six mois. Mme Caron est morte à la demeure de son gendre, M. Alphonse Lambert, au 116 ave Lamontagne, chez qui elle demeurait depuis nombre d'années.

Mme Caron laisse dans le deuil, son gendre, M. Alphonse Lambert; ses enfants-adoptifs, M. Lucien Lambert, Mme Pierre Blanchet (Aline), Mmes Fernande et Yvette Lambert; son autre petite-fille, Mlle Raymonde Lambert; son petit-fils par alliance, M. P. Blanchet.

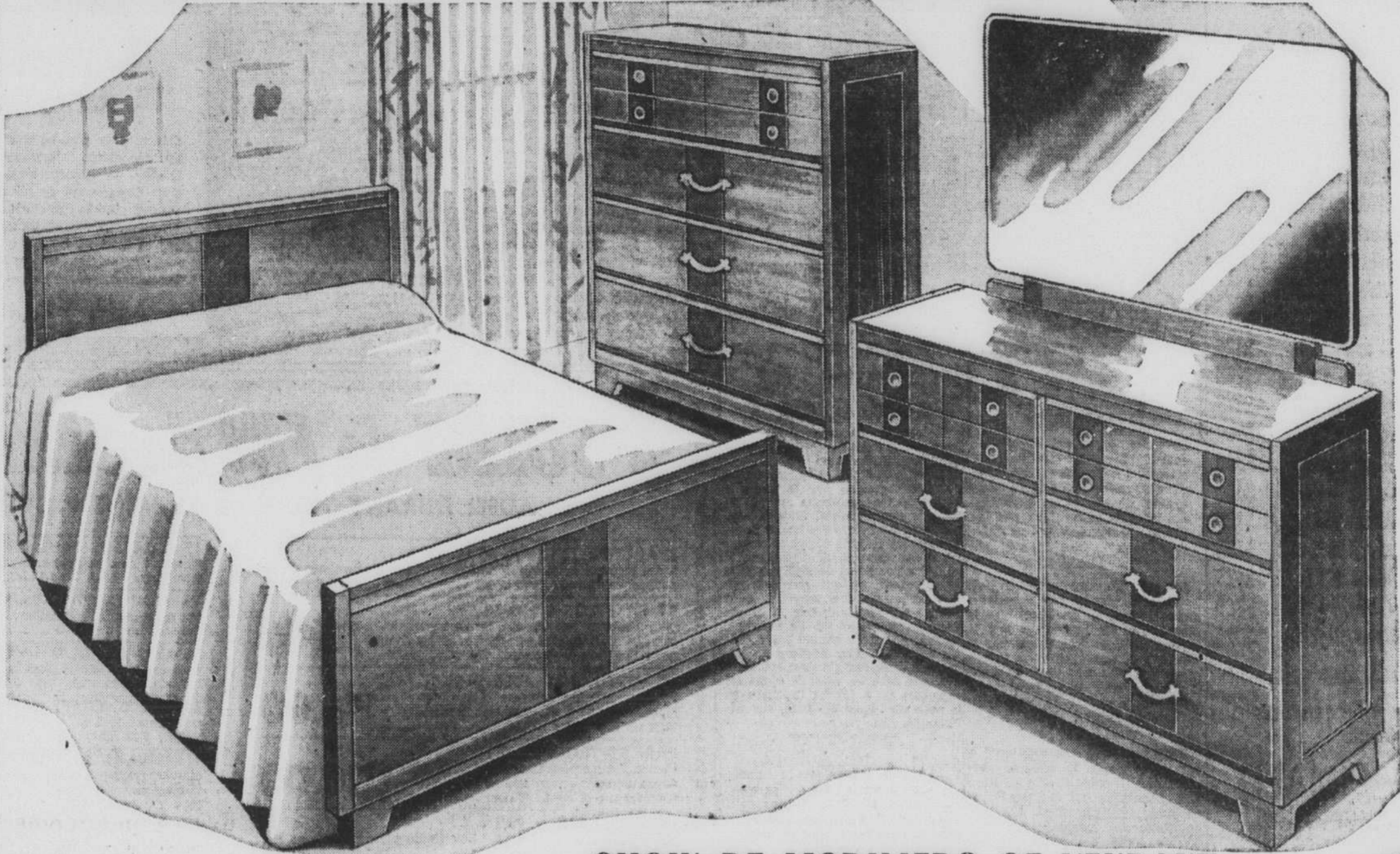
La défunte était la belle-sœur de Mme veuve J.-B. Boissonnault et elle comptait plusieurs neveux et nièces dont M. et Mme Jos Drouin, M. et Mme Alphonse Fougère, Mme veuve Théophile Sanfou, M. et Mme Georges Guay, M. et Mme Philémon Parent.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

Consulter les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

**WOODHOUSE VOUS OFFRE LE CHOIX DE 2 TRES JOLIS MOBILIERS à UNE EPARGNE de \$50. SUR CHACUN!**

**• BUREAU DOUBLE • CHIFFONNIER • LIT, 4'6"**



- BUREAU DOUBLE A 6 TIROIRS, AVEC MIROIR PLEINE LARGEUR, FINI NOYER DEUX TONS.
- SPACIEUX CHIFFONNIER A DESSUS PLANCHÉTÉ, 4 TIROIRS.
- LIT MODERNE, 4'6", A TÊTE ET PIED DEUX-TONS, TEL QU'ILLUSTRE.
- ÉPARGNEZ \$50 ! RÉGULIÈREMENT **\$179.**

**CHOIX DE MOBILIERS SE VENDANT**

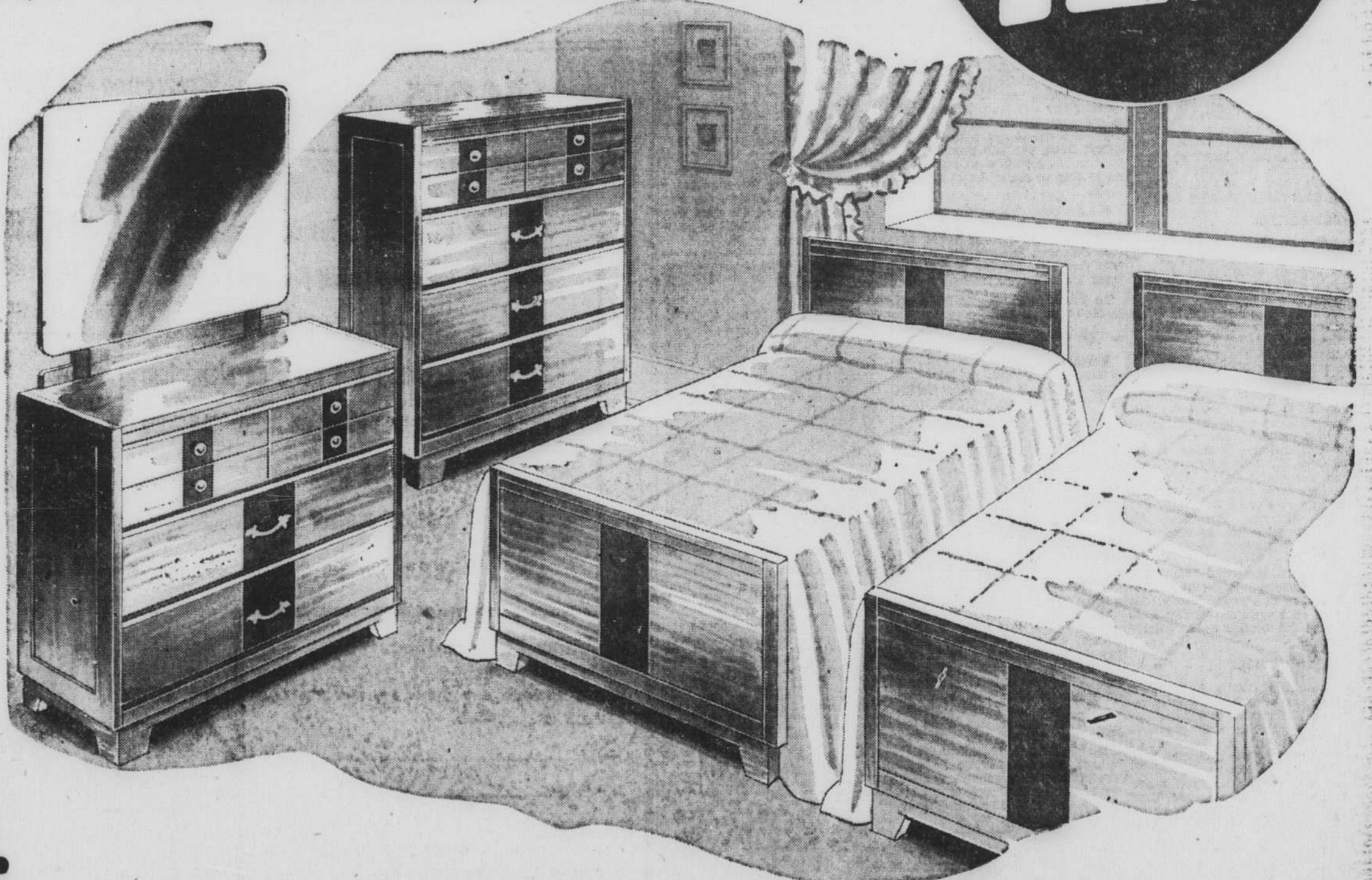
**\$12.90 DE DEPOT — 24 MOIS POUR PAYER**

(PLUS TAXE)



**BUREAU SIMPLE, 3 TIROIRS. CHIFFONNIER, 4 TIROIRS. 2 LITS, 3'3"**

- BUREAU DESSUS PLANCHÉTÉS. FINI NOYER DEUX-TONS.
- 3 TIROIRS AVEC POIGNÉES DE NOUVEAUTÉ
- CHIFFONNIER, 4 TIROIRS. EFFET DEUX-TONS.
- 2 LITS, 3'3", BIEN APPAREILLÉS. TÊTE ET PIED à PANNEAUX. DEUX-TONS.
- ÉPARGNEZ \$50. SUR CE MOBILIER!



**REG. \$179.**

Bonne tenue du marché américain - Baisse irrégulière à Montréal - Tendence mixte de la Bourse de Toronto.

A NEW-YORK (PA) La Bourse de New-York était assez active aujourd'hui et les cours progressaient.

Le plus grand des groupes importants affectés des gains fructueux étaient les valeurs étrangères.

Missouri Pacific (actions privilégiées) a perdu trois points, lorsque ses directeurs ont annoncé un projet de reorganisation.

Étizer a gagné une petite fraction. La compagnie prépare un nouvel antibiotique pour le traitement de la tuberculose.

New York Shipbuilding a perdu une forte fraction à la nouvelle que la majorité des actions est passée d'Avco Corporation à Merritt, Chapman and Scott.

Bethlehem Steel, qui s'est bien comportée l'an dernier en dépit de la grave débauche à débuter à 37 1/2, a gagné de 1/2 par un paquet de 4,900 actions.

Studebaker à 42, un gain de 1/2, s'est distingué par le paquet le plus considérable, soit 8,300 actions.

Pepsi-Cola s'est maintenu inchangé à 12 après deux virements de 5,500 actions chacun.

New York Central (qui a débute à 25 1/2, un gain de 1/4, avec 5,000 actions), International Telephone, U. S. Steel, Chrysler, Goodrich, Gulf Oil, Paramount Pictures, Boeing et General Electric affectaient des gains.

A MONTREAL. Montréal, (PC) Les prix de la Bourse de Montréal tournaient irrégulièrement à la baisse dans une ouverture lente aujourd'hui.

Aluminium, Consolidated Smelters, International Nickel, Stelco et Gaipeau Power faiblissaient.

Le virement des mines était infiniment moindre que celui des derniers jours et les prix continuaient à s'avilir.

A TORONTO. Toronto, (PC) L'allure a encore ralenti, aujourd'hui, à l'ouverture de la Bourse de Toronto, si active ces derniers temps. Les cours étaient irréguliers.

Plusieurs des titres miniers à bon marché qui ont occasionné un virement sans précédent de 12,250,000, actions mercredi, fléchissaient aujourd'hui.

Nubar a perdu quelques cents en 15 minutes, lors d'un virement de 73,000 actions, et New Larder U. 10 cents.

Plusieurs mines d'uranium étaient en demande. La catégorie industrielle se fléchit avec les banques.

La Banque de Toronto a perdu 1 1/2. Les pétroles de l'ouest étaient fermes et Britania a gagné 20 cents.

Les métaux non ferreux, assez peu actifs, affectaient de légers gains, avec Rix Athabaska en tête de la liste.



Monsieur Jerry SAINT-ARNAULT, propriétaire de la maison Hector Noreau Enr. de Québec, qui vient d'être réélu pour un second terme directeur de l'Association canadienne de Manufacturers et Distributeurs de produits de beauté.

Le marché des oeufs demeure stable à l'approche de la fin de semaine. Les prix sont inchangés.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants: Catégorie A, extra-gros, 49 1/2 cents la douzaine; gros, 48; moyens, 46; petits, 41; catégorie B, 41; catégorie C, 38.

Montréal, (PC) Les prix d'ouverture à la Bourse des Denrées de Montréal sont comme suit: Beurre, Qué. (92 points) 62 à 62 et 1/2 cents.

Oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur: extra-gros 47 offert, gros 47 offert, moyens 44 offert, petits 40 offert, B 39 offert, C 34 offert.

Marché à terme: beurre de janvier 62 offert.

Montréal, (PC) - Les prix des oeufs étaient fermes hier sur les marchés de gros libres. Les prix ont monté de 1-2 à 1 cent la douzaine.

La demande était stable et les arrangements, quoique légers, accusaient une légère augmentation. Le prix du beurre était inchangé.

Vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants, les oeufs en cartons étaient inchangés ou en hausse de trois cents la douzaine, reflétant la récente fermeté des marchés de gros.

Les prix des pommes de terre ont monté jusqu'à 20 cents le sac. Les arrivages, hier, se chiffraient par huit wagons.

Montréal, (PC) - Voici les prix des denrées alimentaires tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture: OEUFS - Caissees gratuites.

Extra-gros, 47 1-2; A-gros, 47 1-2; A-moyen, 44; A-petits, 40; B, 39; C, 34. Caissees reçues: 609.

BEURRE: - Numéro 1 du Québec, frais et pasteurisé, 62; prix du gros, numéro 1 du Québec, frais et pasteurisé, 62 1/2; beurre de crème, première qualité et enveloppé, 63-63 1/2. Boîtes reçues, aucune.

FROMAGE: - Blanc de l'Ontario, 31; coloré de l'Ontario, 32 1/2; f. a. b. fromagerie, blanc du Québec, 31; coloré du Québec, 32; f. a. b. Montréal, Prix du gros: blanc de l'Ontario, 32 1/2; coloré de l'Ontario, 34; prix du gros: blanc du Québec, 32; coloré du Québec, 33. Boîtes reçues, aucune.

POMMES DE TERRE: - (Petites quantités de gros) Numéro 1 du Québec, \$2.10 à \$2.25 les 75 livres; nouvelles du Nouveau-Brunswick, \$2.60 à \$2.70 les 75 livres; numéro 1 du Nouveau-Brunswick, \$1.60 à \$1.75 les 50 livres; numéro 1 de l'Île du Prince-Édouard, \$2.65 à \$2.70 les 75 livres.

Emprunt de l'Ontario aux États-Unis. Toronto, (PC) - La province d'Ontario a lancé une émission de \$50 millions d'obligations sur le marché new-yorkais, annonce le premier ministre Frost.

Cette émission d'obligations servira à la Commission hydro-électrique pour son programme de construction évalué à \$150 millions cette année.

Le dollar canadien. New-York, (PC) Avait gagné 1/32 de cent, le dollar canadien faisait prime par 3-18 pour cent sur la devise américaine aujourd'hui.

Montréal, (PC) - Le dollar américain, inchangé depuis hier, affichait un escompte de trois pour cent par rapport à la devise canadienne, à midi aujourd'hui, selon la cote transmise par la Banque du Canada.

Les dangers de la spéculation. Par Forbes Rhude, de la Presse Canadienne. - Le vieux "slogan" de se renseigner avant d'investir des fonds ne semble plus exister durant cette période d'activité fiévreuse à la Bourse de Toronto.

En autant que le public général est concerné, les achats et les ventes ont un caractère spéculatif qui a provoqué la découverte de métaux de base au nord du Nouveau-Brunswick.

Il ne fait aucun doute que plusieurs de ceux qui sont dans le marché savent ce qu'ils font ou prennent des risques calculés selon leurs désirs de gagner ou de perdre de l'argent.

Les rapports indiquent la possibilité d'un important gisement de minerai d'argent, de zinc et de plomb dans le comté Northumberland, au Nouveau-Brunswick.

La nouvelle est bonne en elle-même, mais qui sait ce que la trouvaille peut contenir de bon? Le point principal, c'est que personne ne saura à quel s'en tenir avant que des travaux d'exploration sur une plus grande échelle ne soient exécutés.

Les spéculateurs mal renseignés ou quelquefois enclins à investir sur des propriétés qui avoisinent une "propriété", les pèchent qu'une découverte sur une propriété signifiante un trésor sur les terrains avoisinants. Le fait est que le sol n'a pas une formation analogue.

Un contrat aux Industries Cobra. Ottawa, (Spéciale) - Le ministère de la Production et de la Défense Construction (1951) Limited ont publié une liste des contrats de défense de \$100,000 ou plus adjugés à des firmes canadiennes durant la première quinzaine de janvier 1953.

Le contrat pour le radoub annuel du porte-avions canadien "Magnificent", au coût estimatif de \$212,000 a été adjugé aux chantiers Halifax Shipyards Limited.

Deux commandes de pièces d'acier, valant près de 3 millions de dollars, ont été données à différentes firmes durant la période dont il s'agit. La plus grosse, du chiffre de \$1,920,187, a été donnée à la Canadian Car and Foundry Company Limited, de Montréal.

Dans le domaine de la construction, la Défense Construction (1951) Limited a donné un contrat de plus de 14 millions de dollars à la compagnie George Hardy Limited, de Toronto, pour la construction d'entrepôts des magasins militaires, à Cobourg (Ont.).

La liste y compris les contrats de \$1,899,416 de la Défense Construction (1951) Limited, s'élève à \$10,555,750. N'y figurent pas les contrats classés pour des raisons de sécurité et les changements apportés à des contrats adjugés antérieurement.

Deux firmes seulement de la région ont obtenu des contrats durant la période du 1er au 15 janvier. Il s'agit des Industries Cobra Ltee pour des civières au coût de \$49,143 et de Kennebec Knitting Mills Ltd., de Pintendre, pour des chaussettes d'une valeur de \$13,750.

Tendance des marchés. Séance du 29 janvier 1953. Titres les plus actifs sur les marchés.

SECTION INDUSTRIELLE. Venues Titres. Ferm. Chang. 2,300 Treadwell Devlop. 1.50 +0.03

SECTION MINIERE. Venues Titres. Ferm. Chang. 192,000 Viacomex 2.25 +0.03

Cours moyens à Montréal. Ban. Utl. Ind. Comb. Pap. 8.10 20 15

Table of stock market data for Bourse de Montréal and Bourse de Toronto, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Curb de Montréal, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Bourse de New-York, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Valeurs étrangères, listing various foreign stocks and their prices.

Table of stock market data for Bourse américaine, listing various American stocks and their prices.

Table of stock market data for Bulletin financier, listing various financial indicators and prices.

Table of stock market data for Le bateau des hommes sans sommeil, listing various stocks and their prices.

Table of stock market data for Résultats de l'exploitation pour l'exercice écoulé, listing various financial results and prices.

Table of stock market data for Recettes, listing various financial receipts and prices.

Table of stock market data for Résultats de l'exploitation pour l'exercice écoulé, listing various financial results and prices.

Table of stock market data for Recettes, listing various financial receipts and prices.

Table of stock market data for Résultats de l'exploitation pour l'exercice écoulé, listing various financial results and prices.

Atmosphère de la Bourse de Londres. Londres, (Reuters) - La séance a été morne à la Bourse de Londres aujourd'hui.

Les titres allemands se sont également redressés après avoir fléchi. Les bons de l'Etat ont été fermes.

Agnew-Surpass Shoe verse le dividende. Agnew-Surpass Shoe Stores Ltd. vient de déclarer un dividende de 10 cents par action ordinaire.

L'indice des mines. Londres, (Reuters) - L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.4 point à 91.8.

Mines hors-liste. Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal.

Table of stock market data for Mines hors-liste, listing various mining stocks and their prices.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE. AVIS est donné que Gabriel-Lauré-Jacques Girard Steinbach de la Cité de Québec, province de Québec, adresse une demande au Parlement du Canada, à sa présente ou sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce contre son époux Fernand-Frédéric-Martin-Armand Steinbach.

COURS DE PROSPECTION. Le Ministère de Mines de la Province de Québec offre une série de conférences gratuites au public desirux de l'apprendre à reconnaître les minéraux, les roches et les gisements de minerai.

Le bateau des hommes sans sommeil. Condamné à l'emprisonnement à vie, à la suite d'un triple meurtre en haute mer, un marin recouvre sa liberté après 15 ans, grâce à la publication d'un roman!

Le Brasseur Dow. Les comptes de l'exercice de 10 mois clos le 31 octobre 1952 révèlent un bénéfice d'exploitation de \$199,901, après amortissements de \$745,163.

GEOFFRION, ROBERT & GELINAS. DE LA BOURSE ET DU CURB DE MONTRÉAL. 507, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL. 72, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Gardez-en Toujours pour les cas urgents et pour votre agrément. LE COGNAC HENNESSY.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Table of Canadian bond market data, listing various bonds and their prices.

Le Canada montre un surplus commercial

Ottawa, (PC) - Le Canada jouit d'une balance commerciale favorable de l'ordre de \$43,000,000, pour décembre comparativement à \$106,300,000 en décembre 1951, annonce le Bureau fédéral de la Statistique dans son communiqué préliminaire sur le commerce étranger.

Fonds mutuels

Table of mutual fund market data, listing various funds and their prices.

Tendance des prix

Table of price trends for various commodities and goods, listing prices and changes.

Bulletin financier

Table of financial bulletin data, listing various financial indicators and prices.

**A LA TOUR SAMEDI ET DIMANCHE**



Herb et Betty Warner, "la romancée dans la chanson", qui a remporté un formidable succès au Séville cette semaine et que l'on pourra entendre au foyer du Vaudeville en fin de semaine.

**M. Allen à l'exposition du Vieux Québec**

Avant son départ de Québec, M. John Allen, adjudicataire du festival régional d'art dramatique, a tenu à rendre visite à l'exposition du vieux Québec qui se tient au foyer du Palais Montcalm jusqu'au 4 février. M. Allen qui a exprimé son intérêt pour la ville de Québec s'est déclaré enchanté de cette exposition organisée par la Société nationale Samuel de Champlain.

**Lairet** DERNIER JOUR

KATHARINE REPRUN  
Walter Huston  
Tarhan Bey

DsA DEMAIN:  
Susan Hayward dans  
"WITH A SONG IN MY HEART"  
en Technicolor.

"LES FILS DU DRAGON"  
("Dragon Seed")  
"THE GILES"

**Qu'auraient fait les cochons s'il y avait eu grève?**

Victoria, 30 (PC) — Ce que les cochons ressentiraient, advenant une grève ferroviaire, a été l'un des sujets appropriés de la discussion mercredi, lors du congrès de la Fédération canadienne de l'Agriculture.

M. J.-A. Marion, de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec, a déclaré que la moule provenant de l'ouest ne pourrait être transportée dans l'est, advenant une grève ferroviaire.

"Comment pourrais-je me présenter, le matin, devant mes cochons et leur apprendre que je n'ai rien à leur donner à manger?" demanda-t-il. "Ils grogneront, je puis vous en assurer!"

**JEAN DESPREZ AU PALAIS-MONTCALM**

Même si elle est "six personnes" à la fois, c'est-à-dire auteur, journaliste, directeur, professeur, comédienne et mère, Jean Desprez trouve le moyen de réunir toutes et de se trouver, en chair et en os, au Palais-Montcalm dimanche 1er février. Elle y croquera le fer avec la piquante Janet, mercuriale chroniqueuse au "Petit-Journal", et le public assistera à un duel du plus haut intérêt, tandis que Roger Baulu et Paul Dupuis se livrent tout également une lutte serrée, au sujet de la "Poule aux Oeufs d'Or". Qu'on se le dise!

"Le Foyer de la Version Française"

**Rialto** DERNIER JOUR

"La Femme aux Cigarettes"  
("Road House")  
Richard Widmark, Ida Lupino, Cornell Wilde, Celeste Holm

2 Versions Françaises:  
"L'Homme Qui Vécut Deux Fois"  
(The Man Who Lived Twice)  
Ralph Bellamy, Marian Marsh

**GARDÉ A L'AFFICHE**

JUSQU'À SAMEDI SOIR

CONTINUÉ DE 10 h. à 11 h. "BECAUSE YOU'RE MINE" à 1.35, 4.10, 6.40, 9h.15

Les foules-record qui sont venues sont un hommage à ce film musical que nous gardons à l'affiche pour le bénéfice de tous ceux qui ne l'ont pas encore vu!

**THE NEW MARIO LANZA MUSICAL!**

TECHNICOLOR

**BECAUSE YOU'RE MINE**

DORETTA MORROW \*  
LA PREMIERE CANADIENNE DE "I CONFESS" SERA DONNEE AU CAPITOL LE 13 FEV.

**CAPITOL** MATINÉES 4h 30 et 6h 30

UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

**2 GRANDS SPECTACLES au CAPITOL**

par la compagnie entière du célèbre

**WINNIPEG BALLET**

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant Sa Majesté la reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.

Lundi 9 fév.: "ARABESQUE" musique de Glazounov; "LAC DES CYGNES" de Tchaikovsky; "CONCERTO" de Rachmaninoff; "THE SHOOTING FO DAN McGREW" de Eric Wild.

Mardi 10 fév.: "LES SYLPHIDES" de Chopin; "INTERMEDE" de Ciaffaroti; "SHADOW ON THE PRAIRIE" de Robert Flinn; "FINISHING SCHOOL" de Johann Strauss.

Commandes postales au Capitol avec enveloppe et tour affranchie. Prix. Orch. : \$2.00, \$2.50, \$3.00; Balc. : \$1.50, \$2.25, \$3.00; Loges : \$3.00.

Canadian Concerts & Artists Inc.

**Dans nos théâtres**

"The Sniper" commence aujourd'hui à l'Empire



Arthur Franz et Marie Windsor dans une scène de "The Sniper", le superbe drame prenant l'affiche du théâtre Empire pour une semaine à partir d'aujourd'hui avec "Brave Warrior" (en Technicolor) mettant en vedette Jon Hall.

Théâtre Victoria, jusqu'à jeudi, 2 versions françaises



James Stewart, Dan Duryea, Stephen McNally, dans "Winchester 77"; Robert Cummings, Gloria Jean dans "Les Petites Pestes"

**PALAIS MONTCALM, DIMANCHE**

Sensationnel débat oratoire — Sensationnelles équipes

**"LA POULE AUX OEUFS D'OR"**

JEAN DESPREZ BERTRAND  
PAUL DUPUIS ROGER BAULU

Soir Balcon : \$1.00 — \$1.75 — \$2.35  
Orchestre : \$1.75 — \$2.35

BILLETTS EN VENTE AU PALAIS-MONTCALM

Prix de présence: "WEEK-END A MONTREAL" avec billets pour toute du Canadien, courtoisie de Tourisme et Travail.

Président du jury: Roger Lemelin

**Bal Tabarin**

En vedette:

**The 3 Nightn's Gals** Trois pétillantes chanteuses

**Karen Anders** TALENTUEUSE VOCALISTE

15 de la Couronne — Réserv. : 4-6200

31,175 femmes ont été victimes, l'an dernier seulement, de ces criminels. Voici l'histoire d'un de ces assassins que l'on voit à travers la mire du pistolet avec lequel il a mis en joue six femmes dans les rues de San Francisco. La façon dont cette histoire est présentée — incomparable à l'écran — est un spectacle qui vous laisse dans l'incertitude jusqu'au dénouement.

Tendrement, il la contemplait à la mire de son pistolet!

**THE SNIPER**

Columbia Pictures présente une production de la Stanley Kramer Company The Sniper, avec Adolphe Menjou, Arthur Franz, Gerald Mohr, Marie Windsor.

SECOND GRAND FILM!

DIX MILLE TOMAHAWKS SHAWNEES FONT LATERREUR DE L'OUEST!

**BRAVE WARRIOR**

COULEUR BY TECHNICOLOR!

avec JON HALL

Jusqu'à jeudi — 2 superbes attractions

**Théâtre EMPIRE**

Dernière représentation complète à 2.20 p.m.

Théâtre Cambrai en programme double jusqu'à jeudi

Par tous les moyens à la disposition d'un homme... il essayait d'oublier ses embrasés.

Il a réduit à quia les magnats des terres à tabac du sud... pour combattre l'influence qu'elle exerçait sur ses sentiments.

Gary Cooper, Lauren Bacal, Patricia Neal, Jack Carson, dans "Le Roi de Tabac" (Bright Leaf) aussi "Le Sous-Marin Mystérieux".

**PRINCESSE**

En couleurs: "THIEF OF DAMASCUS" avec Paul Henreid et Jeff Donnell. "BOOTS MALONE" avec William Holden.

COMMENÇANT DEMAIN:

**"SUR LE TERRITOIRE DES COMANCHES"**  
Maureen O'Hara et Macdonald Carey

**"CHAMPION"**  
Kirk DOUGLAS et Marilyn MAXWELL

SAMEDI SOIR sur la scène, 8 hres

PAUL-EMILE ROUSSELL, présente

3 NUMEROS de VOD-VIL de N.-York, avec Roland Jauvin, trio

**GALLERY** Jusqu'à DIMANCHE soir

SUSAN HAYWARD  
Robert Preston

"TULSA" — TECHNICOLOR  
CLAUDETTE COLBERT — Fred MacMURRAY

"MA FEMME ET SES ENFANTS"  
Argenterie Rogers "JEU, VEN, SAM, DIMANCHE LUN, MAR, MER, "DU BARRY" — Merc. "Amateurs"

**IMPERIAL**

EN COULEURS:

"JEANNE D'ARC" avec Ingrid Bergman et Jose Ferrer. "L'ASSASSIN SANS VISAGE" avec William Lundigan.

Commencant demain:

**"LA REVANCHE DES GUEUX"**  
John DERECK et Diana LYNN

**"DERNIERES RAFALES"**  
Mark STEVENS et Richard WIDMARK

**VICTORIA**

JUSQU'À JEUDI 2 VERSIONS FRANÇAISES

James STEWART  
Shelley WINTERS  
Dan DURYEA  
Stephen McNALLY

**WINCHESTER** EN FRANÇAIS

autre attraction  
Robert Cummings, Nan Grey, Gloria Jean

**"LES PETITES PESTES"**  
(The under Pup)  
ARGENTERIE ROGERS tous les jours

**PIGALLE**

COMMENÇANT DEMAIN

Le fameux EURE de FRANCIS CARCO

**TRAFIC DE FEMMES**

EN PROGRAMME DOUBLE  
Gregory Peck

dans  
**"DUEL AU SOLEIL"**  
(version française en couleurs) avec Jennifer Jones

AUJOURD'HUI DERNIER JOUR  
UNE EXTANT DANS LA TOURNÉE  
ODETTE AGENT 8 23

**CAMBRAI**

Jusqu'à Jeudi

GARY COOPER LAUREN BACAL PATRICIA NEAL  
JACK CARSON CRISP

**"LE ROI DU TABAC"**

autre attraction  
MacDonald Carey — Maria Toren

**"LE SOUS-MARIN MYSTERIEUX"**  
et nouvelles

**LAURIER** DERNIER JOUR

"La Jungle en Feu" en primeur, Dolores Del Rio, Arturo de Cordova; "Le Marchand de Bonne Humeur", Jack Carson, Jean Wallace.

COMM. DEMAIN — 1 SEMAINE

2 Versions Françaises

Humour  
Romance  
Tendresse

Fred ASTAIRE  
Ginger ROGERS

**"ENTRONS dans la DANSE"**  
(en Technicolor)  
En programme double  
ERIC VON STROHEIM  
MIREILLE BALIN et  
SESSUE HAYAKAWA

**"L'ENFER DU JEU"**  
Coutellerie "Arca" de ROGERS

**CLASSIC**

Jusqu'à Jeudi

ERROL FLYNN  
OLIVIA DE HAVILAND

**"LA CHARGE DE LA BRIGADE LEGERE"**  
(The Charge of the Light Brigade)

aussi JOHN GARFIELD, SHELLEY WINTERS

**"MENACE DANS LA NUIT"**  
(He ran all the way)

GRANDS DAMES Service de Table PLUS UN POUR SERVICE

Un exploit du **"GRAND ROBERT"**

Demain, samedi, à 10 h. 30 a.m. "LE GRAND ROBERT" endormira une jeune fille dans une des montres de la Maison Cyrille Robitaille Inc., 320, rue St-Joseph. Cette jeune personne dormira (sommeil hypnotique) jusqu'à 8 h. p.m. alors qu'elle sera transportée en ambulance au Cinéma de Paris, où le Grand Robert l'éveillera devant tous les spectateurs.

"Le Grand Robert" sera au Cinéma de Paris pour une semaine.

**Le Film Que Tout QUÉBEC Attendait**

"Excellent" "N.Y. Post"  
"Hautement vraisemblable" "N. Y. Times"

Aussi rempli d'action que n'importe quelle pièce d'assassins et de gendarmes, aussi idyllique que ces films de charme de Hollywood! Mascherini est un superbe baryton.

"N. Y. Post"

Remarquable comme film et comme musique. Le chef d'oeuvre de Verdi est monté d'excellente façon pour la joie des musicomanes et des cinéphiles à la fois.

"N. Y. Mirror"

Un des plus élégants films du genre. "Variety"

L'opéra immortel de Verdi

**IL TROVATORE**

CHANTE EN ITALIEN — DIT EN ANGLAIS — vedettes —

ENZO MASCHERINI comte de Luna  
GIANNA PEDERZINI \* VITTORINA COLONNELLO Azucena  
GINO SINIMBERGHI Manrico  
Leonora

avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra de Rome.

Aussi: Maxwell Reed dans "THE DARK MAN"

**Théâtre CARTIER**

UNE SEMAINE COMMENÇANT AUJOURD'HUI

**Merci!**

à ces deux grandes vedettes

**Lucienne Boyer et Ving Merlin**

qui terminent demain soir un triomphal engagement

à la porte **ST-JEAN**

**Gérard** DEMAIN - SAMEDI 3 spectacles: 8 h. 15, 10 h. 15, 12 h. 15

RES.: 4-0549 RES.: 3-2000

# Dans nos théâtres

L'opéra de Verdi: "Il Trovatore" au Cartier



Gino Sinimberghi dans le rôle de Manrico, dit adieu à Leonora (Vittoria Colonello), au moment où il doit affronter son ennemi dans cette scène de la version filmée du fameux opéra de Verdi, "Il Trovatore". Le dialogue est en anglais, et il y a aussi des explications écrites. Le film gardera l'affiche jusqu'à jeudi.

## Horaires des cinémas

**CAPITOL** : — Représentation continue de 11 h à 11 h. "Recause Your Mine" (103 min.) 12.30, 2.15, 4.15, 6.15, 8.15, 10.15. Sujets courts à 11 h. 30, 20, 50, 80, 25.

**CINEMA DE PARIS** : — La Nuit est mon Royaume : 12.30, 2.15, 4.15, 6.15, 8.15, 10.15. Actualités : 3.05, 6.37, 9.06 hrs. Aussi Sujets Courts.

**CAMPBELL** : — Le sous-marin mystérieux : 1.30, 4.50, 8.00 hrs. Nouvelles : 2.50, 8.20 hrs. Le roi du Tibet : 3.00, 8.10, 9.30 hrs. Continuel de 10 h à 11.30 hrs.

**CLASSIC** : — La charge de la brigade légère : 12.45, 2.30, 4.30, 6.30 hrs. Métrage dans la nuit : 2.30, 8.20, 8.10 hrs. Fin : 11.00 hrs. Continuel.

**GARTNER** : — The Dark Man : 1.05, 4.25, 7.45 hrs. Nouvelles : 2.20, 5.45, 9.05 hrs. Il Trovatore : 2.45, 6.15, 9.30 hrs. Continuel.

**EMPIRE** : — The Sniper : 1.00, 3.35, 6.50, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.25, 3.25, 8.20 hrs. The Brave Warrior : 2.40, 5.35, 8.35 hrs. Continuel de 10 h à 11.25 hrs.

**IMPERIAL** : — Sujets courts : 1.00, 4.26, 7.50 hrs. L'assassin sans visage : 1.20, 4.46, 8.10 hrs. Jeanne d'Arc : 2.05, 5.30, 8.50 hrs. Continuel.

**LAURET** : — Nouvelles : 1.00, 3.32, 6.64, 8.50 hrs. Les 12 du dragon : 1.18, 3.50, 6.22, 8.54 hrs. Fin : 11.08 hrs. Continuel.

**LAURIER** : — La jungle en feu : 12.20, 2.45, 4.40, 6.35, 8.30 hrs. Nouvelles : 2.05, 8.15 hrs. Le marchand de bonne humeur : 2.25, 5.20, 8.15 hrs. Fin : 11.30 hrs.

**PIGALLE** : — Actualités françaises : 12.30, 1.45, 3.04 hrs. Cécile Aigent : 8.27, 12.40, 4.27, 8.14 hrs. Une enfant dans la tourmente : 2.28, 6.15, 10.02 hrs. Fin : 11.26 hrs.

**PRINCESSE** : — Thief of Damascus : 12.36, 3.42, 6.46, 9.56 hrs. Sujets courts : 1.40, 8.00, 8.07 hrs. Foots Malines : 1.59, 5.06, 8.13 hrs. Continuel.

**RIALTO** : — La femme aux cigarettes : 12.45, 2.45, 4.40, 6.50 hrs. Nouvelles et sujets courts : 2.15, 3.15, 8.25 hrs. L'homme qui a vécu deux fois : 2.30, 6.30, 8.35 hrs. Fin : 11.30 hrs. Continuel.

**RIELER** : — Tulsa : 6.30, 9.45 hrs. Ma femme et ses enfants : 8.15 hrs. Fin : 11.30 hrs.

**VICTORIA** : — Winchester 73 : 12.45, 3.55, 6.55, 10.00 hrs. Les petites pestes : 2.20, 5.25, 8.30 hrs. Continuel de 12.45 à 11.30 hrs.

**RIENVILLE** : — Too Young to Kiss : 6.45, 8.40 hrs. Nouvelles : 8.15 hrs. On sont vos enfants : 8.30 hrs.

**CANADA** : — Story of Will Rogers : 6.10, 8.45 hrs. Sujets courts : 7.45 hrs. Fils du diable : 8.10 hrs.

**CINEMA DE LEVIS** : — La femme de l'autre : 6.15, 9.45 hrs. Actualités : 7.50 hrs. Angèle : 8.09 hrs.

## Le service postal rural

(Suite de la page 3)  
demandent un contrat un peu plus élevé.

Deuxièmement, nous demandons quelquefois de donner une boîte au bout d'un circuit et le ministre nous dit que la distance est trop longue entre la dernière boîte du circuit et celle que nous voulons obtenir. Je demanderais que cette distance soit diminuée de moitié parce que celui qui demande une boîte éloignée de la dernière boîte du circuit semble un peu délaissé.

Troisièmement, lorsque nous demandons des meubles classificatoires pour préparer le courrier pour le lendemain, nous demandons que ces classificatoires arrivent au bureau de poste aussi rapidement que possible afin que le courrier ait moins de trouble et surtout puisse faire du bon travail.

Nous demandons, dit le député, au public de collaborer avec les courriers ruraux. L'hiver lorsque la neige s'amoncele et que le courrier doit prendre une pelle pour se nettoyer un petit chemin pour aller à la boîte d'un propriétaire, il arrive souvent de lui demander de débayer son entrée mais le propriétaire de la boîte ne s'en occupe pas.

## L'HON. A. COTE

Ottawa, 30. (PC) Le ministre des Postes, l'hon. Alcide Côté, a déclaré aux Communes que si le Parlement y consent, on va accorder un meilleur traitement aux postillons ruraux dont le salaire est insuffisant.

Il a soumis un bill lui permettant d'augmenter la rémunération pour la livraison de la poste. Le bill a subi sa première lecture. Bien que quelques députés de l'Opposition aient protesté en disant qu'on favoriserait le patronage au sein du ministère des Postes.

M. Côté a répondu que l'octroi des augmentations ne donnera lieu à aucune discrimination ni aucun patronage injuste, car il pourra renouveler les contrats de ceux dont on est satisfait des services.

M. Côté a également soumis une résolution visant à établir un comité des Communes pour étudier l'administration générale et les opérations du service de livraison de la poste rurale. L'Opposition a accepté d'emblée la suggestion, ajoutant toutefois que l'étude devrait toucher également les opérations du ministère des Postes lui-même.

## La réforme électorale

(Suite de la page 3)  
faire son devoir.

M. Duplessis : Le député n'a rien compris à l'article. Il a pour but d'éviter qu'on empêche la tenue des élections, ou qu'on entrave le travail de l'énumérateur.

Dans le domaine municipal, il y a eu de nombreux brevets de prérogative dans le passé. Dans le domaine provincial, il y en a eu aux dernières élections.

Ce que l'Opposition ne dit pas, c'est qu'avant l'Union Nationale la liste électorale était faite tous les deux ans. Et l'électeur ne savait que si son nom était sur cette liste vieille de un ou deux ans. Cela équivalait

## à défranchiser un grand nombre d'électeur.

L'Union Nationale fait confectionner la liste à chaque élection. Autrefois les procédures dilatoires n'avaient pas leur raison d'être puisque la liste était close depuis longtemps. Aux dernières élections on a commencé à recourir aux procédures dilatoires. C'est pour ne pas priver l'électeur de son droit de vote en cas de telles procédures que nous supprimons les brevets de prérogative.

Le premier ministre ajoute que n'importe quel électeur peut prendre n'importe quelle procédure contre n'importe quel officier d'élection qui ne fait pas son devoir.

La loi électorale actuelle prévoit des sanctions plus sévères que celles qui étaient prévues avant l'Union Nationale.

M. Hamel : On parle encore de la possibilité de contester des élections. Mais cela peut traîner trois ans ou quatre ans en Justice. Cela ne fait pas l'affaire des électeurs.

M. Hamel : Qu'un président d'élection se conduise de façon malhonnête, qu'il n'y ait pas moyen de communiquer avec lui; quel recours y aura-t-il? Comment pourra-t-il être empêché, avant et pendant les élections, de nuire aux intérêts légitimes des électeurs? On a parlé de procédures prises dans le passé; si ces procédures étaient fondées, et qu'elles ont permis à des gens d'obtenir justice, pourquoi tout abroger? Et pourquoi mettre en doute l'intégrité et la compétence des Juges? La crainte est le commencement de la sagesse et il faut tenir compte de la nature humaine; jusqu'ici, la loi incitant les officiers d'élections à faire attention.

M. Duplessis : Je n'ai jamais vu autant d'illogisme. Une personne qui a peur ne fait pas des actes qui vont l'amener devant les tribunaux, la faire condamner, si elle est coupable, et lui faire perdre son nom. On peut toujours recourir au code criminel. La loi électorale contient aussi des pénalités sévères.

L'article suivant dit que "tout président d'élection doit diviser, au mois d'avril (ou lieu de juin jusqu'ici) son district électoral en sections de vote de manière que chacune d'elles ne contienne pas plus de 300 électeurs et que sa superficie ne dépasse pas plus de 8 milles de largeurs".

M. Hamel : Pourquoi chaque année?

M. Duplessis : Pour être prêt convenablement, des élections générales peuvent arriver en tout temps; des élections partielles aussi.

La Chambre s'ajourne ensuite à ce matin, à 11 h.

## Chez les éducateurs

La 234<sup>ème</sup> réunion de l'Association des Educateurs catholiques de la circonscription de l'Ecole Normale Laval aura lieu samedi, le 7 février prochain, plutôt que demain, comme il avait été annoncé par erreur. Après la séance d'étude qui débutera à 9 heures 30, l'assemblée procédera aux élections annuelles. Il y aura aussi dîner sous la présidence d'honneur de M. l'abbé J.-C. Mathieu, principal de l'Ecole Normale.

## POUR ACCÉLÉRER VOS APPELS INTERURBAINS

inscrivez dans votre CARNET TÉLÉPHONIQUE personnel tous les numéros dont vous pourriez avoir besoin

## SI VOUS DONNEZ LE NUMÉRO

vous obtiendrez plus vite votre communication interurbaine.



## Premier témoin

(Suite de la page 3)

Le major-général Howard Graham d'avoir irrégulièrement transigé des affaires avec un entrepreneur privé et, étant de service dans l'armée, de s'être servi de matériaux et de fournitures de l'armée pour son propre usage.

2. Les pertes à Petawawa se sont chiffrées par \$54,143 dont \$18,300 ont été recouvrés, y compris \$6,780 de la solde de deux officiers reconnus coupables, et \$4,000 d'une société privée quand elle a découvert une erreur dans un contrat. De 1949 à 1952, le détachement des travaux de l'armée devait répondre de dépenses se chiffrant par environ \$10,000,000 pour des immeubles et l'entretien.

3. Le ministère de la Justice étu-

die actuellement la possibilité d'intenter des poursuites pour tenter de recouvrer plus d'argent de la part de civils impliqués.

4. L'armée était à faire le point dans le système de comptabilité au détachement des travaux de l'armée à Petawawa quand une lettre anonyme signalait des irrégularités à être expédiées à la Gendarmerie fédérale en octobre 1951. C'est la police, agissant sur réception de cette lettre, qui a éventé la conspiration.

5. Un rapport erroné de la police militaire a fait dire d'abord que des travaux avaient été inscrits sur les comptes dans le rapport, Currie, mais qui a été formellement démenti par le gouvernement. L'erreur de la police militaire a été découverte plus tard. Cependant, le

brigadier Lawson n'a pas précisé si l'erreur a été découverte avant ou après l'enquête Currie.

6. La raison principale pour laquelle la conspiration n'a pu être éventée par l'armée est que tous les dirigeants du détachement des travaux de l'armée à Petawawa, sauf un lieutenant, y étaient impliqués.

## Au Richelieu-Montmagny

Montmagny, 30. (DNC) M. L. Chartre, président du Richelieu-Lévis, sera le conférencier au prochain dîner du club Richelieu-Montmagny, lundi soir prochain. Il sera présenté par le Dr Lepage, de Lévis, et remercié par le notaire Georges Hébert, de Montmagny.

## Elections de marguilliers

### A FORTIERVILLE

Fortierville, Lotbinière (DNC) Les franc tenanciers de la paroisse se sont choisis, récemment, un nouveau marguillier en la personne de M. Napoléon Martel. M. Martel succède à M. Oscar Leboeuf, sortant de charge. Le banc d'oeuvre comprend également MM. Antonio Laquerre et Alphonse Badeau.

### A ST-CYRILLE

St-Cyrille, L'Islet, (DNC) M. Octave Richard a été élu, récemment, marguillier de la paroisse en remplacement de M. Damase Lord, sortant de charge. Il occupera desor-

mais le banc d'oeuvre avec MM. Georges Coulombe et E. Bernier.

### A STE-SOPHIE

Ste-Sophie, Mégantic, (DNC) M. Maurice St-Pierre a été élu, récemment, marguillier de la paroisse en remplacement de M. Wilfrid Dany, sortant de charge. Les autres marguilliers en fonctions sont: MM. Lucien Bergeron et Donat Boutin.

devant les membres de l'Ecole des parents de St-Dominique qui se réuniront pour leur quatrième conférence en la salle paroissiale, le dimanche 1<sup>er</sup> février, à 8 h 30 p.m.

## Chez les parents de St-Dominique

Le R. P. Oscar Béanger, S.J., parlera du "développement des valeurs spirituelles chez l'enfant".

POUR LA  
**BRONCHITE**  
RIEN POUR BATTRE  
**BUCKLEY'S MIXTURE**  
N'est pas un sirop - Très Médicamenteux



# Un événement sensationnel pour 2 semaines seulement — au rez-de-chaussée!

# COMPLETS SUR MESURES

**RABAIS DE 20%**

**SI VOUS COMMANDEZ LE VÔTRE DÈS MAINTENANT!**

Originellement **69<sup>50</sup>**

**MOINS 20%**

**\$ 55<sup>60</sup>**

Confection de grand luxe par



**5<sup>00</sup> COMPTANT — 5<sup>00</sup> PAR MOIS**

Comparez nos superbes complets faits sur mesures, avec les autres que vous voyez annoncés à plus bas prix, voilà ce que nous vous demandons...

- ★ Comparez la qualité des tissus
- ★ Comparez la façon
- ★ Comparez l'ajustement et, avant tout, souvenez-vous des noms Towne Hall et Pollack.

Pollack — rez-de-chaussée — boul. Charest



# Derniers 2 jours de notre GRANDE VENTE DE BLANC

## Taies d'oreillers "LADY PEPPERELL" — Environ 42" x 36" — chacune

Les taies d'oreillers parfaites se vendraient 1.90 la paire ou .95 l'unité.

Belle qualité. Le tissage est 68 x 76. Profitez de cet achat spécial pour vous approvisionner!

Linges à vaisselle en toile importée

Dimensions, environ 18" x 29"

**.49**

Toile tissée serrée et douée de propriétés absorbantes. Rayures aux tons clairs et multicolores.

SERVIETTES "CANNON"

Dimensions, environ 20" x 40"

Valeur régulière de .98 pièce. En tissu "Terry" de première qualité, avec large bordure de couleurs, et rayures sur fond blanc.

**.69**

Coton à draps non blanchi

Environ 75 1/2 de largeur - la verge

Coton de belle qualité. Quelques lavages le rendront blanc comme neige. Tissé serré. Marchandise importée

**1<sup>19</sup>**

★ Couvertes en coton

Motifs tissés — Dimensions, environ 66" x 80"

D'une valeur régulière de 4.95

En très beau coton souple et duveteux. Les motifs sont tissés sur un arrière plan bleu, rose, jaune ou vert

**4<sup>29</sup>**

Voyez aussi notre autre annonce page 5

# 7 points d'avance pour le Chicoutimi au premier rang

## Le Windsor cède 2-1 dans une dure joute

**Camille Henry compte les deux buts des Citadelles hier soir au Colisée — Louttit évite le blanchissage aux visiteurs — Joute marquée de plusieurs batailles dont une bagarre générale vers la fin de la deuxième période — Faiblesse inconcevable de la part de l'officiel Mullins.**

Aucun club de la ligue Junior de l'Ontario ne pourra se vanter d'avoir triomphé des Citadelles de Québec sur la glace du Colisée. Les Spitfires de Windsor, dernier club de la province voisine à visiter Québec dans la période régulière, ont subi un revers de 2-1 hier soir, dans une partie marquée d'une bataille entre tous les joueurs, à la fin de la deuxième période.

Camille Henry a été le grand héros de la victoire des locaux en comptant deux buts de toute beauté contre le cerbere Dennis Rignin. Ce furent deux buts dont seul Camille connaît la recette et le numéro "6" des Citadelles a fait grandement plaisir aux quelque 8.000 amateurs présents pour la facilité avec laquelle il a "endormi" Rignin pour son deuxième but.

Phil Watson était content de cette victoire, mais beaucoup moins content du rapport officiel de l'arbitre Ken Mullins. Au dos de la feuille de pointage, Mullins a écrit ce qui suit: "Une bataille générale a éclaté entre les joueurs des deux équipes à la fin de la deuxième période; les joueurs des Citadelles furent les premiers à quitter leur banc pour sauter sur la glace". On comprend la fureur de Watson sur un rapport aussi éloquent et il y a 8.000 amateurs qui savent bel et bien que c'est tout simplement le contraire qui s'est produit.

Où bien Mullins est aveugle ou bien il est trop vieux pour arbitrer dans le circuit Junior "A". Dans les deux cas, une seule alternative se présente et c'est celle qui obligerait Mullins à gagner son pain ailleurs que dans le hockey.

### Deux pour Camille

Après une première période sans but, au cours de laquelle le jeu fut passablement rude, Camille Henry donna une avance de 1-0 aux Citadelles, au début de la deuxième reprise. Après un beau jeu préparé par Ray Cyr et Roland Leclerc, Henry se trouva en possession du disque devant les filets des Spitfires.

En dépit du fait que deux joueurs étaient accrochés à lui, Camille réussit à pousser le disque dans le fond de la cage.

Henry donna une avance de 2-0 aux Citadelles après six minutes de jeu dans la troisième période, encore une fois aidé de Cyr et Leclerc. Posté dans le coin de la patinoire, Cyr donna la rondelle à Leclerc à quelques pieds des filets de Rignin et ce dernier passa à Camille, seul devant la cage. Henry endormit alors Rignin avec deux ou trois feintes pour finalement faire scintiller la lumière rouge.

### Pailté fait sa part

Marcel Pallié a été passablement occupé durant toute la soirée et il a exécuté plusieurs arrêts sensationnels. Malheureusement, Ed Louttit priva d'un blanchissage qui aurait bien mérité en comptant le

seul but des visiteurs, au moyen d'un "screen shot", moins de deux minutes avant la fin de la partie. Le cerbere local fut à son meilleur contre Bob Brown, des Spitfires à la deuxième période, quand ce dernier se présenta seul devant lui. Pallié a bloqué un total de 19 lancers durant les trois périodes, tandis que Rignin en arrêta 23 dans les filets des Spitfires.

### La bombe éclate

Devant la trop grande tolérance de l'officiel Ken Mullins, les joueurs ne ménagèrent pas les coups et il était inévitable que le tout dégénère en bataille générale. Le combat royal débuta à la dernière minute de jeu de la deuxième période. Ed Palamar et Martin MacAlendin en vinrent aux prises près de la clôture dans la zone des Spitfires. Puis ce furent Aggie Kukulowicz et Larry Hillman qui suivirent leur exemple.

On se battait à qui mieux mieux depuis deux ou trois minutes quand tous les joueurs des Spitfires sautèrent sur la glace pour aller prêter main-forte à leurs coéquipiers. Devant cette invasion, tous les joueurs des Citadelles en firent autant, contrairement aux dires de Monsieur Mullins.

Seuls Palamar, MacAlendin, Thibeault et Doyon échappèrent de maigres à la suite de ce "free-for-all". Doyon se fit couper au-dessus de l'oeil gauche tandis que Larry Hillman sortit de la, la figure passablement tuméfiée.

### De gros travailleurs

Ceux qui ont vu les Spitfires à l'oeuvre hier, admettrons avec nous qu'ils ont offert une opposition beaucoup plus forte que celle dont on pouvait s'attendre d'un club de dernière division.

Dennis Rignin est très solide dans ses filets, et Palamar, Dietrich, Arthur et Hillman savent bloquer l'adversaire à la ligne bleue. Les Spitfires ont patiné à vive allure durant toute la partie et n'ont jamais cédé un pouce de terrain aux Citadelles.

Arbitre: Mullins; Juges des lignes: Leclerc et Dorion.

**Première période**  
Aucun but.  
Punitions: Kukulowicz 9:30; Louttit 8:45; Gignac 5:35; Palamar et Thibeault 19:2.

**Deuxième période**  
1-Québec: Henry 10:30.  
Punitions: Thibeault 5:12; Hillman et Alain (maiseurs) 9:11; Dorion, Thibeault, Palamar et MacAlendin (maiseurs), 19:18.

**Troisième période**  
2-Québec: Henry 6:30.  
Leclerc, Cyr 18:05.  
Punitions: Hillman 6:53; Roy 12:34.

## Commentaires Sportifs

— par — Marcel Bourassa

Un "tu-yau" aux fervents de batailles de coups de la ville de Windsor: quand les Citadelles se rendront visiter vos porte-couleurs juniors "A" le 15 février, tâchez d'avoir l'arbitre Ken Mullins en charge de la joute, et vous allez en avoir pour votre argent.

Mullins est un de ces bons diables qui aiment voir les jeunes s'amuser et qui ne se formalise pas du tout des infractions flagrantes à la réglementation en usage dans la pratique de notre sport national. Coups de coudes, charges sur la bande, coups de hockey distribués librement, jambettes, etc., etc., fait que jeunesse se passe... Pas vrai...?

Comme bien l'on pense, les incidents d'hier soir au Colisée seront exploités dans la cité des "cracheurs de feu" et pour une autre fois les Citadelles contribueront à une autre recette-record dans un centre ontarien. Mais pour les vrais amateurs de hockey, et il en reste encore Dieu merci, nous ne leur souhai- tons pas la répétition des "échanges" dont furent témoins hier soir 8.000 personnes, et dont le premier responsable est Ken Mullins par une tolérance inexplicable.

Dans les statistiques concernant les 218 joutes du circuit senior Slater l'an dernier nous relevons qu'il y eut 1.875 punitions et dans l'analyse de ce grand total on se permettait de signaler justement que les coups de coudes, les charges illégales et les abordages avec des bâtons élevés constituaient autant d'infractions pas assez surveillées et pas suffisamment punies. On pourrait en dire autant du circuit Horwood dans bien des joutes.

Moe Collins a accompli un autre travail de géant hier soir et dans l'attribution des mentions spéciales décernées aux joueurs les plus méritants des deux équipes nous ne pouvons passer sous silence le rendement de cet athlète qui a "couvert" beaucoup de terrain et contribué à briser maintes attaques dangereuses hier soir.

## Les frères Dusek contre l'équipe Robert-Cortez ce soir à la Tour

### Le curling AU CLUB ETCHEMIN

L'équipe Alex Lévesque est passée, hier soir, à la finale du tournoi pour le trophée "Martineau" en disposant du L.-P. Bégin par 9-7, dans l'une des deux semi-finales. Lévesque attend maintenant le vainqueur du match Lemieux-Rochette qui sera joué cet après-midi, à 4 heures. La finale sera jouée des ce soir, à 9 heures.

### Si-Joseph: 7 Si-Georges: 6

**Première période**  
1-Si-Joseph: (Fréchette) 3:10  
2-Si-Georges: G. Giguère (seul) 14:26  
Punition: Trotter

**Deuxième période**  
3-Si-Georges: Halle (Lapointe, Paquet) 2:51  
4-Si-Joseph: Doyon, Fortin, Dallaire 3:08  
5-Si-Georges: 4:48  
6-Si-Joseph: (Doyon, Fortin) 14:21  
7-Si-Georges: Paquet (seul) 8:25  
8-Si-Joseph: (Fréchette) 14:48  
Punitions: Racourt, Lapointe, Fortin

**Troisième période**  
8-Si-Georges: Lapointe (seul) 8:25  
9-Si-Joseph: Fréchette (Martin) 12:04  
10-Si-Joseph: 14:21  
11-Si-Georges: G. Giguère 8:40  
Punitions: Jacques (2), Doyon (3), Giron

**Période supplémentaire**  
12-Si-Joseph: P. Giguère 8:22  
13-Si-Georges: (Fréchette, G. Giguère) 8:40  
14-Si-Joseph: 9:21  
Punitions: Doyon, P. Giguère



SKY HI LEE

La question de supériorité entre le clan des frères Ernie et Emil Dusek et le duo Manuel Cortez-Yvon Robert sera définitivement réglée ce soir à la Tour alors que ces quatre colosses s'affrontent dans la finale d'un spectacle de lutte qui promet d'attirer une autre foule considérable. La demande des billets d'admission a été très forte depuis le début de la semaine et il faut se fier aux commentaires des connaisseurs ce n'est pas seulement la finale qui captive l'intérêt des sportifs mais tout l'ensemble du programme qui a été agencé soigneusement aux fins de satisfaire les goûts les plus difficiles. C'est ainsi que la semi-finale en-

tre le géant Sky Hi Lee et le rude Johnny Valentine ne sera pas sans présenter de multiples sensations car Valentine aura devant lui, un gars qui n'aime pas se faire rudoier inutilement et encore moins se faire endormir au centre de l'arène et qui connaît en plus quelques coups qui pourraient bien mettre à la raison le brutal Valentine. Le spécialiste nous ramène le dur Bob Languevin reconnu comme l'un des plus forts athlètes à l'heure actuelle dans le monde des lutteurs et on l'opposera à Maurice Robert, un athlète d'expérience qui n'a pas froid aux yeux et qui est constamment en excellente condition en suivant un entraînement continu et très sévère. Puis "the last but not the least" Arthur LeGrand, l'unique Arthur qui sera opposé à Sam Berg le champion des athlètes les plus forts de la division et la vitesse font de lui l'un des plus dangereux rivaux que puisse affronter un colosse si pesant et si expérimenté soit-il. Quant à Arthur il est demeuré le même et on sait qu'à chacune de ses présences passées à la Tour il a su tenir la foule constamment en haleine par sa façon bien caractéristique de batailler contre tout venant et ses défis perpétuels lancés à l'assistance qui le huent toujours mais ne se laisse jamais de le voir.

Les frères Dusek s'en promettent dans la finale 2 de 3 mais ils auront devant eux deux athlètes redoutables et ne manquant pas d'expérience et de fougue. Les frères Dusek sont excessivement rudes et ont des milliers de combats à leur crédit. Ils portent sur leur figure la marque tangible de cuisants souvenirs de l'arène et ils aiment à distribuer les coups illégaux à profusion. Attendez-vous à voir de l'action comme jamais dans cette bataille de quatre colosses qui ne céderont pas avant d'avoir donné leur pleine mesure. Il y aura foule de nouveau ce soir à la Tour et aux prix populaires d'admission il ne faut pas manquer ce rendez-vous.

## Une joute présentée chez les Juniors "B"

La situation est de plus en plus critique pour les Red Wings de l'Association Junior de hockey. Ils ne sont plus séparés que par un point du St-Patrick et à moins d'un réveil subtil, ils se retrouveront bientôt en cinquième position du circuit "Timmons" et en dehors des éliminatoires de fin de saison.

Les Red Wings auront l'occasion d'améliorer quelque peu leur position dans le classement, ce soir, mais ils n'auront pas la tâche facile puisqu'ils seront opposés aux Citadelles, au Colisée, dans une rencontre décalée pour 8:30 heures.

Les Citadelles rejoindront les Alouettes de Grand'Mère en première place en remportant une cinquième victoire consécutive, et Jean-Paul Poulin donnera ordre à ses joueurs de se lancer à l'attaque dès les premières secondes de jeu. Ce n'est pas de très bon augure pour les Red Wings mais cela n'empêchera pas Roger Côté, instructeur des Red Wings, d'être optimiste sur l'issue de la rencontre.

"Nous ne pouvons perdre indéfiniment et il faudra bien, un jour, secouer la léthargie dans laquelle nous sommes depuis un mois, a déclaré Côté. "Nous avons maintenant dix parties sans remporter une seule victoire mais les Citadelles feraient bien de ne pas vendre la peau de lours avant de l'avoir tué. Une partie se gagne sur la glace et mes joueurs sont bien déterminés à mettre fin à cette série de défaites aux dépens des Citadelles." Le St-Patrick a surpris le Montmagny par 2-1, mardi dernier et attendez-vous à un réveil de tous nos joueurs ce soir.

Au cours de leurs deux dernières parties, les Red Wings ont été blanchis 4-0 par le St-Patrick et les Citadelles et ils ont soif de buts. Jacques Marcotte, cerbere des Citadelles, peut s'attendre à une soirée

### Shawinigan 3; Sherbrooke 3

Sherbrooke, 30. (PC). — Le St-François de Sherbrooke et les Catalanes de Shawinigan-Falls se sont livrés une lutte serrée hier soir, devant 2.500 spectateurs, et ont finalement égalisé au compte de 3-3.

Les gardiens de buts Roger Besette et Robert Perreault se sont mis en évidence. Le jeu ne fut pas rude mais le jeune supplé- mentaire fut marqué d'une bataille entre Pete Wright et Erwin Grosse.

Nels Podolsky, Bernie Limoges et Fernand Lapointe ont marqué les buts du Shawinigan-Falls pendant que ceux du Sherbrooke étaient réussis par Tod Campeau, Ron Matthews et Pete Wywrot.

SHAWINIGAN-FALLS — Buts: Besette (Limoges, Wywrot), Lapointe, Deschênes, Grosse, Clévenot, Podolsky, Anderson, Lezer et Bathgat.

**BOXE**  
(par la P.A.)

Los Angeles — Billy Graham, 147, New-York, par décision contre Art Aragon, 144 3-4, Los Angeles (10).

San Jose, Calif. — Bobby Why, 131, Los Angeles, par décision contre Larry Salas, 132, Monterey, Mexico (10).

Huntington, Virginie — Harold Jones, 137, Detroit, et Alfredo Lagratta, 111, Italie, nul (10).

New-York — Al Winn, 185 1-4, New-York, par décision contre Herbie Hayes, 167, Elmford, N.-Y. (8).

---

**COLISÉE**  
— Ligue Jr "A" —  
DIMANCHE — 2 h. 45 P. M.

★ ROYAL Jr ★  
— VS —  
★ CITADELLES ★

BILLETTS DE SAISON doivent être réclamés dans DÉPÔTS avant 7 h. SAMEDI SOIR. — Autres billets RESERVÉS en venir dans les dépôts et au Colisée jusqu'à 5 h. AUJOURD'HUI et DEMAIN.

**Dow**

ne change PAS avec les saisons

**Dow**

est CLIMATISÉE!\*

\*CLIMATISÉE, la bière Dow, est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

Passer UNE SOIRÉE PAR SEMAINE AVEC LES CITOYENS-MARINS

VOUS AUREZ FIERE MINE EN BLEU MARINE!

Ces jeunes gens, qui sont réservistes de la Marine Royale Canadienne à leurs heures de loisirs, apprennent à manœuvrer ces canons de 4 pouces utilisés à bord des contre-torpilleurs. Portant l'uniforme bleu marine, de gauche à droite: le sous-lieutenant E. Monaghan, les matelots André Marcoux, Robert Gagnon, Paul Pichette, Royer, Clément Audy, le premier maître Thomas J. O'Connell et le matelot Pierre Viau.

VOUS AUREZ FIERE MINE EN BLEU MARINE!

loisirs et faites partie de la Réserve de la Marine Royale Canadienne au coeur même de Québec.

Un uniforme bleu marine vous attend! Participez à la défense du Canada à vos heures de loisirs. Pour obtenir tous les renseignements sur la façon de devenir réserviste de la Marine Royale Canadienne, arrêtez au centre naval Montcalm, 39 Avenue Laurier, Québec—téléphone 2-4748.

VOUS AUREZ FIERE MINE EN BLEU MARINE!

Si vous avez l'intention de vous enrôler, apportez votre extrait de baptême, deux lettres de référence, un certificat d'études et toute carte de compétence.

**CONDITIONS**  
ÂGE 16 à 27 ANS  
ETUDES - 7<sup>e</sup> ANNÉE  
SANTÉ ROBUSTE  
GAGNEZ JUSQU'À  
32 JOURS DE SOLDE  
PAR ANNÉE

**H.M.C.S. MONTCALM**  
39 Avenue Laurier, Québec—Téléphone 2-4748

HMC-101P

# Les Habitants ont le meilleur sur les Rangers par 5 à 2

## St. George et Lennoxville dominent encore

Ces deux équipes demeurent invincibles dans le tournoi provincial de curling pour le trophée "British Consols" — Quatre gains contre aucune défaite — Jacques-Cartier (skip Samson) a un record le 1-3 à date — Montreal Heather (skip Soper) doit céder 19-15 devant Montreal Ouest (Bedbrooke) — Joutes à l'affiche pour aujourd'hui.

Deux équipes sont encore invincibles après la deuxième journée de jeu dans le tournoi provincial de curling pour le trophée "British Consols". Pendant que Montreal St. George (Weldon), champion de l'an dernier, et Lennoxville (Hamilton) enregistraient deux autres victoires, Montreal Heather (Soper) se voyait dans l'obligation d'encaisser son premier revers, après trois gains consécutifs.

Montreal West (Bedbrooke) mit fin à la poussée du Heather hier soir avec une victoire de 19-15 dans un "free for all" comme en voit rarement au curling. D'ailleurs, c'était la deuxième victoire de la journée pour Bedbrooke puisqu'il avait réussi, dans l'après-midi, à vaincre Arvida (Fee) par 17-7. Mercredi, cette équipe du district No 1 de Montréal n'avait pu faire mieux que deux défaites.

Weldon remporta hier deux victoires très serrées. Après avoir disposé de Trois-Rivières (McCharles) au compte de 8-6, les champions de

l'an dernier eurent écrit tous leurs atouts pour vaincre Québec Jacques-Cartier (Samson) par 10-9 dans un match de toute beauté. C'était le deuxième revers de la journée et le troisième du tournoi pour les locaux, ayant baissé pavillon dans l'après-midi contre Lennoxville, 10-5.

La victoire des représentants des Cantons en quatrième ronde fut contre Trois-Rivières (McCharles) 18-7.

Dans les autres parties hier, Sept-Îles (MacDonald) donna une première victoire à la région du Bas St-Laurent en triomphant hier soir d'Arvida (Fee) au pointage de 12-9. Pour les champions du Saguenay, c'était leur quatrième revers d'affilée.

Valleyfield (Brunet) et Belcourt (McCarthy) sont sur un pied d'égalité au quatrième rang avec deux victoires chacun contre autant de défaites. Brunet a battu Sept-Îles par 11-7, mais fut battu 12-9 par McCarthy. Ce dernier avait été défait 13-9 dans l'après-midi par Montreal Heather (Soper).

L'égalité pour la première position sera certainement brisée aujourd'hui, alors qu'il aura trois parties pour chaque équipe. Dès ce matin, à 9 h. 30, les deux leaders en viennent aux prises. Cet après-midi, ils feront face à Belcourt et Valleyfield respectivement avant de terminer la journée contre Valleyfield et Montreal Heather. Quant à l'équipe de Québec, elle aura à faire face à Valleyfield, Trois-Rivières et Arvida.

Voici les résultats d'hier, le programme pour aujourd'hui et le classement des équipes :

### Conditions de neige

Bonnees recueillies par le Bureau provincial de météorologie d'après l'office de la publicité de la province de Québec.

ÉPAISSEUR TOTALE

Lac Beauport, 23" Charlesbourg, 24" Valcartier, 41" Duchesnay, 34" Mont Ste-Anne, 36" Bas St-Paul, 33" Grand-Mère, 27" Chateaux Montmorency, 23"

CONDITIONS

Dernière chute le 28 janvier : de six à huit pouces et demi dans tous les centres. Neige en poudre stable sur fond dur. Excellent pour le ski. Monte-pente en opération à Valcartier et au Lac Beauport. Routes bonnes. Moyenne de la température : 2 degrés au-dessus de zéro.

REGION DU SAGUENAY

ÉPAISSEUR TOTALE

Arvida, 15" Châteauguay et Forêt de Roches, 21" Mont-Mars, 21" Mont-Ville, Baginay-Alma, 28"

CONDITIONS

Dernière chute le 28 janvier : trois pouces dans tous les centres. Neige en poudre stable sur fond dur. Bon pour la température : 2 degrés au-dessus de zéro.

## Georges Labrecque triomphe lors des sauts sous les réflecteurs

### Le Japonais Cato à Lauzon lundi

Une fois le programme terminé lundi soir dernier à Lauzon, le promoteur Jacques Brulotte s'est mis en frais de s'assurer les services de l'une des plus intéressantes personnalités de la lutte à l'heure actuelle : nous voulons nommer le lutteur japonais "Cato". Ce lutteur a beaucoup fait parler de lui aux États-Unis et surtout à Toronto où une foule de plus de 15,000 personnes fut témoin de son dernier match. Il s'agit d'un véritable surhomme et on le qualifie comme l'un des lutteurs les plus développés au monde. Il apparaîtra contre lui autre que l'homme fort canadien-français Charles Baillet qui fera sa première apparition à Lauzon cette année. Pour revenir à ce fameux lutteur japonais "Cato", disons qu'avant de sauter dans l'arène pour livrer ses rencontres, il se livre à certaines exercices qu'il appelle des séances d'assouplissements et qui consistent par exemple à tenir un banc sur son menton, assouir sur un banc ses dents. Il s'agit d'un authentique athlète de 225 livres et il est proclamé officiellement un des lutteurs les plus forts au monde. En plus les amateurs qui se rendront à Lauzon seront les seuls à voir la fameuse prise dite "endormitoire". Cato est un lutteur très brutal et sa prise favorite consiste à empoigner ses adversaires avec une prise de tête à rebours suivie d'une série de frottements à la nuque qui rendent ses adversaires impuissants.

Jean-Georges "Concombre" Labrecque de l'Union Commerciale saute aussi bien à la noirceur qu'en pleine clarté et il l'a prouvé hier soir quand il a remporté les honneurs du concours de sauts sous les réflecteurs disputé sur le tremplin de 30 mètres de Valcartier. Ce concours nouveau genre avait été organisé par le club Snow Hawks de Valcartier.

Labrecque a réussi des sauts de 67 et 69 pieds pour un total de 144.8 points. Gaston Angers du club Snow Hawks s'est classé troisième avec 135.3.

— Georges Labrecque, U. C. 67 49 144.8  
— Y. Carbonneau, U. L. 64 63 144.8  
— Gaston Angers, Snow-H. 63 62 135.3  
— Yves Coulter, S. H. 55 54 117.6  
— Anselme Lapointe, Laval 60 57 128.6  
— Gérard Perrier, Redskins 56 62 121.9  
— Jacques Moroney, S. H. 55 54 117.6  
— André Donaldson, S. H. 50 55 112.9  
— Henri Picard 59 63 101.0

— Jindique une chute.

Juges : Laurent Bernier et Yves Villeneuve; Juges des départis : Allan MacDonnell; Juges des distances : Joe Malouin, Maurice Alard, Roch Villeneuve, et Raymond Guay.

## Dans le monde du ski

### Excursion du Redskins

Dimanche, à l'occasion du slalom géant qui sera tenu à Valcartier, le Club de Ski Redskins a organisé pour tous ses membres une excursion à ce centre de ski.

Le comité des excursions du Club a fait tous les préparatifs nécessaires à cette organisation qui saura encore procurer à tous beaucoup de plaisir. Il y aura un autobus spécial, et départ se fera de la gare Centrale dimanche matin à 9 heures. Le retour s'effectuera vers 5 heures.

Il y aura en plus plusieurs compétiteurs du Club qui prendront part à ce concours, et il va sans dire que votre encouragement sera leur meilleur support. L'autobus prendra les skieurs aux endroits habituels.

### Course de fond

Demain aura lieu au Lac Beauport une course de fond organisée par l'Union Commerciale. Cette course est ouverte aux seniors et juniors des classes A, B et C. L'enjeu sera le trophée "Marcotte" pour les seniors et le trophée "Mascotte" pour les juniors.

Cette compétition promet de grouper les meilleurs coureurs de la région c'est-à-dire Jacques Carbonneau, notre représentant olympique de l'an dernier, son frère Yves, Roland Fournier, Paul Dénier, qui a causé une grande surprise dans la course de la zone; Jim Dénier invincible en deux courses cette année et qui demeure le favori pour remporter cette épreuve et plusieurs autres.

Chez les juniors, Anselme Lapointe, le vainqueur de l'an dernier, aura fort à faire pour défendre son titre, car il aura à lutter contre les frères Fortier de Laval, Roland Alain, du Lac Beauport, et plusieurs autres.

Cette course partira du chalet de l'Union Commerciale et sera sur le même tracé que lors du championnat de la Zone.

### Mont-Joli 2; R.-du-Loup 1

(D.N.C.N.)

Arbitres : Simard, Forgeus.

Première période

Aucun point

Punitions : Carnegie 8.00, Leblanc 11.20, Carnegie 16.28.

Deuxième période

Aucun point

Punitions : N. Bellavance 3.10, Laroche 13.12, Gagne 16.28.

Troisième période

1-Mont-Joli : Rossignol 12.1  
2-R.-du-Loup : (Potras, Armstrong) 12.28  
3-Mont-Joli : Rossignol (Lamirande, Lachance) 12.38  
Punitions : Potras 10.52.

## Les semi-finales au tournoi de badminton

Les joueurs semés dans le double mixte se sont tous rendus à la semi-finale, alors que se sont disputées d'autres rencontres du tournoi senior annuel de l'Association de Badminton mixte Québec-District au gymnase de Limoilou, hier soir.

Jean Dickie et Jean-Marc Tessier, les champions de l'an dernier, ont triomphé de Fleurette Beaulieu et de Marcel Mahieux par des comptes de 15-12 et 15-9.

Micheline Trépanier et J.-C. Lapsire ont été défaites au compte de 15-6 et 15-10 par Faby Juneau & Paul Pouliot.

Après deux parties chaudement disputées, Thérèse Jolicoeur et J.-M. Malouin ont dû s'avouer vaincus contre Madeleine Bussières et Maurice Marcotte.

Quant à Pauline Cazeau et Raymond Corbin, ils ont eu le meilleur sur Mme Raymond Côté et J.-M. Trudel avec des parties de 15-9 et 15-11.

Rappelons que c'est ce soir que seront disputées toutes les rencontres de semi-finale des simples féminin et masculin, et des doubles féminin, masculin et mixte.

Le public québécois ne manquera certainement pas des parties si bien balancées et si intéressantes, puisqu'elles mettront aux prises les meilleurs raquettes de Québec et des environs.

Voici maintenant les rencontres à l'affiche pour ce soir, dans les différentes catégories :

**SIMPLE FEMININ**  
Faby Juneau vs Mme Raymond Côté.  
**SIMPLE MASCULIN**  
Paul Pouliot vs Maurice Marcotte.  
Raymond Corbin vs J.-M. Tessier.  
**DOUBLE FEMININ**  
Mme R. Côté & M. Bussières vs Pauline Cazeau & Jean Dickie.  
**DOUBLE MASCULIN**  
J.-M. Tessier & R. Dussault vs Maurice Marcotte & J.-M. Trudel.  
Blaise Savard & Gaétan Bédard vs Paul Pouliot & Raymond Corbin.

## Leafs 2, Bruins 2

Boston, 30. (PC) La recrue Gordie Hanigan a enregistré le point qui a permis aux Maple Leafs de Toronto de faire partie nulle, 2-2, hier soir, contre les Bruins de Boston, dans la ligue Nationale. Les Leafs avaient subi la défaite dans leurs six dernières visites à Boston.

Dans les 11 joutes entre les deux clubs, cette saison, Boston en a gagné sept.

Les Bruins ont remanié leur première ligne d'attaque, lançant Joe Klukay à l'aile droite à la place de Léo Labine. Ce fut un heureux changement pour eux, car c'est cette ligne qui a marqué les deux buts du Boston dans la première période. Klukay et René Chevrefils les ont complétés. Ce dernier a ainsi enregistré son 17e but de la saison et son septième contre les Leafs.

Klukay, un ancien Leaf, marqua son but aidé de Chevrefils et du centre vétérain Milt Schmidt. Le blond ailier trompa la vigilance de Lumley avec un lancer-surprise de revers à 15 pieds des filets et qui passa par-dessus l'épaule de Lumley.

Mais le Toronto, combattif, se rallia dans la deuxième période pour égaler le compte grâce à des buts de Sloan et Hanigan, ce dernier son meilleur compte.

Sloan marqua son but après seulement 28 secondes de jeu et à la suite d'une mise au jeu dans le territoire bostonien. Hanigan enregistra le sien huit minutes après au cours d'une mêlée. Le gardien Sugar Jim Henry bloqua un difficile lancer d'Eric Nesterenko mais n'eut aucune chance lorsque Hanigan prit le retour.

Arbitre : Fran Edvard; Juges de lignes : Bill Morrison et Herb Gallagher.

Première période

1-Boston : Chevrefils 6:57  
2-Toronto : Klukay 11:10  
Chevrefils, Schmidt 11:10  
Punitions : Godfrey 3.49, Toppazzini 15:34 et Maloney (parce que le Toronto avait un joueur de trop sur la glace) 17:47.

Deuxième période

3-Toronto : Sloan 18:28  
4-Toronto : Hanigan (Nesterenko, Hassard) 18:18  
Punition : Stewart 19:18.

Troisième période

Aucun but

Aucun point

Arbitre : Henry Lumley

7 8 9 24  
4 10 10 24

## Les francs-tireurs

(par la FC)

Howe, Detroit	24	27	61
Richard, Montreal	21	26	47
Lindsay, Detroit	20	26	46
Hergeshimer, New-York	21	24	45
Rony, New-York	15	24	39
Prystal, Detroit	13	25	38

## Picard à Gifford

Gifford, N. H. 30 (PA) Henri Picard de Québec, skieur canadien et John Riksanen, étudiant norvégien de l'université du New-Hampshire, sont les derniers à s'inscrire dans le tournoi pour les championnats de saut en ski de l'Etat qui sera disputé à Gifford le 8 février. Un porte-parole a dit que quelque 30 skieurs s'étaient jusqu'ici inscrits pour les sauts de 60 mètres.

## Wings 5, Hawks 2

Chicago, 30 (PA) Gordie Howe a réussi trois buts dans la deuxième période pour permettre aux Red Wings de Detroit de l'emporter par 5-2 contre les Black Hawks de Chicago et de mettre fin à une série de cinq parties sans victoire.

Howe a aussi récolté une assistance sur le cinquième but de la partie. Ses trois buts et son assistance lui donna un total de 34 buts, 27 assistances et 61 points. Il lui reste encore 24 parties à jouer d'ici la fin de la saison. Howe devra compter encore seize buts d'ici la fin de la saison pour briser le record de Maurice Richard, qui compta 50 buts en une saison. Avec 25 points de plus, Howe abaissera également son record de 86 points dans une saison.

Metro Prystal et Johnny Wilson ont compté les deux autres buts des Red Wings. Jimmy MacPadden et Jim Peters ont réussi les deux buts des Hawks. Grâce à cette victoire, les Red Wings demeurent à un seul point des Canadiens avec deux parties de plus à jouer.

Arbitre : Jack Mehlbacher; Juges de lignes : George Hayes et Harold Marcé.

Première période

1-Chicago : Peters 18:00  
(MacPadden, Sellata) 18:00  
Punitions : Wilson 4:00 et 11:01; Gardiner 5:33 et 1:45; Fogelin 9:39 et 18:13 et Skov 13:45.

Deuxième période

2-Detroit : Howe 1:40  
Lindsay, Prystal 2:10  
3-Detroit : Wilson (Deivechko) 8:13  
4-Detroit : Howe 8:13  
Lindsay, Prystal 11:53  
5-Detroit : Howe (Kelly) 12:52  
Punition : Morrison 15:11

Troisième période

6-Chicago : MacPadden (Peters) 4:18  
7-Detroit : Prystal 12:07  
Punitions : Dewbury 8:02; Morrison 11:54; Pronovost 16:00; Lindsay 18:35; Gardier 18:38.

## Le jeu à l'affiche

Le jeu à l'affiche est rapide et plutôt rude bien que seulement deux punitions aient été décrétées par l'arbitre Bill Chadwick, toutes deux au Montréal.

Mickoski a marqué le premier but de la joute après seulement 23 secondes de jeu mais les Canadiens termineront la période initiale en avant au compte de 2-1. Gamble égala d'abord le compte puis Richard imita son exemple.

Stoddard égala le compte pour les Rangers, à son tour, au début de la deuxième période, mais, par la suite, Noël Jacques, tél.: 5-7101 ou 3-2061, les Canadiens dominèrent le jeu jusqu'à la fin.

Geoffron donna l'avance au Montréal en lançant le retour d'un lancer de Billy Reay derrière un Lorne Worsley très occupé. Le "Boilde" obtint ensuite son second but pour assurer définitivement la victoire de ses coéquipiers. Il déjoua Worsley après une belle série de passes avec Lach et Olmstead.

Dans la dernière période, Richard décocha un dur lancer que Worsley eut peine à bloquer. Lach, à la façon d'un joueur de golf, poussa le retour dans les filets.

Arbitre : Bill Chadwick; Juges de lignes : Sam Babcock et Doug Davies.

Première période

1-New-York : Mickoski (Stoddard) 0:23  
2-Montréal : Gamble (Mansick, Curry) 4:51  
3-Montréal : Richard (Lach, Olmstead) 8:57  
Punition : Bouchard 13:15.

Deuxième période

4-New-York : Stoddard (Bulter) 7:57  
5-Montréal : Geoffron (Reay) 13:21  
6-Montréal : Richard (Lach, Olmstead) 18:30  
Punition : St-Laurent 6:19.

Troisième période

7-Montréal : Lach (Richard) 15:18  
Aucune punition.

Arrets :

Worsley	5	9	8	22
McNeil	2	6	4	19

## Défi aux quilles

L'équipe de petites quilles formée de Lucien Baril et Roger Drouin, et jouant sous les couleurs de la Laiterie Arctic Ltee, lance un défi à toute équipe formée de deux hommes pour jouer en fin de semaine, principalement le dimanche. Inf.: deuxième tiers mais, par la suite, Noël Jacques, tél.: 5-7101 ou 3-2061, les Canadiens dominèrent le jeu jusqu'à la fin.

DUBON DUBONNET

VIN APÉRITIF AU QUINQUINA

EN VENTE DANS TOUTS LES MAGASINS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

EXPORT

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

Pourquoi la bière au coeur d'or?

Le palais le plus fin trouvera dans cette belle bière dorée un douceur, un velouté jamais égalés par aucune autre bière.

Parce que la Carling Black Label est brassée plus lentement, son goût est beaucoup plus raffiné. Parce qu'elle est mûrie plus longtemps, elle est beaucoup plus étoffée.

Voilà ce qui fait de la Carling Black Label "la bière au coeur d'or", une bière à la saveur vraiment généreuse. Si-vous n'avez pas encore lié connaissance avec elle, mieux vaut tard que jamais; il faut le faire aujourd'hui même.

Vous en serez vraiment satisfait.

LA CARLING Black Label

# MOZART

DES VALEURS EN BAS DES PRIX COUTANTS!

<b>300 CHEMISES</b> Chemises blanches ou de couleurs. Grandeurs, couleurs et modèles désassortis. REG. JUS. \$5.95 <b>\$1.00</b>	<b>CHAPEAUX</b> Marques réputées. Grandeurs et couleurs désassorties. REG. JUS. \$12.50 <b>\$1.00</b>	<b>GANTS</b> De cuir ou de laine. Marques réputées. REG. JUS. \$5.95 <b>\$1.00</b>
<b>FOULARDS DE LAINE</b> Tons de rouge, bleu, gris, vert et autres. Belle qualité. REG. JUS. \$3.95 <b>\$1.00</b>	<b>CHAUSSETTES</b> Modèles longs ou courts avec hausses élastiques. Toutes les couleurs. REG. JUS. \$1.10 la paire <b>3 PAIRES \$1.00</b>	<b>CRAVATES</b> Couleurs unies ou de fantaisie. Valeur hors-pair. REG. JUS. \$2.00 <b>3 POUR \$1.00</b>
<b>CHEMISES-SPORT</b> Couleurs et grandeurs désassorties. REG. JUS. \$6.95 <b>\$2.00</b>	<b>AUCUN ECHANGE TOUTE VENTE FINALE</b> AUCUNE COMMANDE POSTALE ou TELEPHONIQUE <b>\$10.00</b>	<b>40 STATION-WAGON</b> Coils de mouton ou de chat sauvage. Doublure de mouton. Tons et grandeurs désassorties. REG. JUS. \$59.50 <b>\$10.00</b>
<b>25 VESTES BOMBARDIER</b> Collets de mouton. Couleurs et grandeurs désassorties. REG. JUS. \$16.95 <b>\$5.00</b>	<b>CHEMISES DE TRAVAIL</b> Confection de flanellette. Tons de bleu et autres couleurs. 13 1/2 à 17. REG. JUS. \$3.00 <b>\$1.00</b>	<b>GILETS (CARDIGAN OU PULL-OVER)</b> 100% laine. Couleurs et grandeurs désassorties. REG. JUS. \$9.95 <b>\$3.00</b>
<b>50 COMPLETS</b> Tenues de qualité. Couleurs et grandeurs désassorties. REG. JUS. \$49.50 <b>\$15.00</b>	<b>50 PALETOTS</b> Grandeurs et couleurs désassorties. Venez profiter d'une aussi belle valeur. REG. JUS. \$59.50 <b>\$25.00</b>	<b>VESTES "CORDUROY"</b> Couleurs : gris, vert, marron et autres. Grandeurs : petite, moyenne et grande. REG. JUS. \$10.00 <b>\$3.00</b>



**OUVERTURE DE LA LIGUE DE HOCKEY DU CENTRE D'APPRENTISSAGE DE QUÉBEC :** Photographie prise lors de l'ouverture de la ligue de hockey du Centre d'Apprentissage de Québec, sur le patinoire de l'O. T. J. du parc Dollard. M. ROSARIO GOSSELIN, vice-président de la Commission d'Apprentissage de Québec, mit la rondelle au jeu. Outre M. Gosselin, on remarque M. ARTHUR JUNEAU, président de l'Association des Constructeurs de Québec; M. JULES RACINE, directeur du Centre; M. l'abbé PHILIPPE LABERGE, aumônier du Centre; M. EDGAR PROULX, secrétaire de la Commission d'Apprentissage de Québec, et MM. JOSEPH BROUSSEAU, OVIDE DION, ULYSSE TREMBLAY, ROMEO GIROUX et ALBERIC FRENETTE, instructeurs au Centre d'Apprentissage de Québec.

**Avis aux détenteurs de billets de saison**

Avec l'arrivée du mois de février, les cédules de hockey tirent à leur fin, et les détenteurs de billets de saison se verront bientôt remettre leurs billets sans avoir à débours. Ce fait sera communiqué à la partie du 5 février pour la Junior A, et à partir du 15 février pour la Senior.

Pour ce qui concerne les détenteurs de cartes de saison dans les loges, Ligue Junior A seulement, le Collège doit en plus leur remettre une légère somme, soit 50 par billet de loge pour chacune des trois dernières joutes. Ceci fait suite au rajustement apporté à la charge de service municipale qui, au moment de l'achat de ces billets était de 100 sur un dollar, mais qui, par la suite, fut interprétée comme devant être de 50 seulement. Ainsi, l'amateur qui, en juin dernier, a déboursé \$330 pour 1 billet de loge afin d'assister aux parties des Citadelles, aurait dû verser que \$315. Le Collège lui doit donc un remboursement de 150 et l'on commencera à effectuer ces remboursements avec la partie de dimanche après-midi, Citadelle-Royal.

Ce rajustement de la charge de service ne s'applique à aucune autre catégorie de billets.

**Victime de l'arène**

Londres, 30 (PA) John Latham, un soldat de Londres, est mort à l'hôpital hier après avoir perdu un combat de trois rondes lors d'un tournoi pour les championnats de boxe de l'Armée, mercredi soir.

Latham, un poids léger, semblait en bonne condition après avoir été battu par un soldat de son propre bataillon mais s'affaissa lorsqu'il entra dans sa chambre. C'est la 16e fatallité dans la boxe, aux îles Britanniques, depuis 1940.

**Les Bantams de Château d'Eau**

Depuis une dizaine de jours, les Bantams de Château d'Eau organisés par Marcel Bédard, ont connu d'autres succès en remportant trois victoires et subissant une défaite, leur première cette année. Au cours de ces parties Benoît Cantin a participé à 8 points, comptant trois fois et obtenant cinq assistances. Pour les buts, Gaston Morin s'est mis en évidence en comptant cinq fois, dont un tour "du chapeau" au cours de la dernière partie. Voici les sommaires de ces parties:

**LORETTEVILLE 2, VILLA 6**

Première période  
1-Villa : B. Cantin (J.-P. Dussault) 8:00  
2-Villa : G. Morin (B. Cantin) 11:00

Deuxième période  
1-Loretteville : Bourdeau (Gagne) 11:00  
4-Villa : B. Cantin (M. Bédard) 16:00

Troisième période  
5-Villa : F. Fortier (Dussault, M. Bédard) 12:00  
6-Loretteville : Plamondon (Benoît, Theriault) 17:00  
7-Villa : J.-P. Dussault (J.-P. Dussault) 17:00  
8-Villa : J.-P. Dussault (B. Cantin, F. Fortier) 19:00  
Arbitre : François Clément.

**L'ORME 4, VILLA 1**

Première période  
1-L'Orme : J.-C. Paul (R. Pageau) 7:00  
2-Villa : J.-P. Dussault (M. Beaumont, F. Fortier) 18:00

Deuxième période  
3-L'Orme : J.-C. Paul 8:00  
4-L'Orme : R. Pageau 18:00

Troisième période  
5-L'Orme : R. Pageau 2:00  
Arbitres : Michel Laverdière et François Clément.

**VILLAGE HURON 3, VILLA 3**

Première période  
1-Huron : Léo Savard (Bloomfield) 3:00  
2-Villa : M. Bédard (G. Morin) 5:00

Deuxième période  
3-Villa : C. Dechêne (M. Bédard, B. Cantin) 11:00  
4-Villa : G. Morin (B. Cantin) 19:00

Troisième période  
Aucun point.  
Arbitres : Claude Picard et Edmond Turgeon.

**VILLA 4, VILLAGE HURON 1**

Première période  
1-Villa : G. Morin 7:00  
2-Huron : Léo Savard (Bloomfield) 15:00  
3-Villa : G. Morin (B. Cantin) 18:00

Deuxième période  
4-Villa : B. Cantin (J.-P. Dussault) 11:00  
5-Villa : G. Morin (Marc Dussault) 18:00

Troisième période  
Pas jouée pour cause de mauvais temps.  
Arbitre : Jean-Marc Stouil.

**Denis Laliberté en vedette**

Inspirés par Denis Lapointe, qui eut six buts et deux assistances, le St-Pascal a écrasé le St-François par 8-1 hier soir, dans la ligue bantam de Limoilou. Aubert réussit les deux autres buts, puis Drolet évita le blanchissage aux siens.



**HARRY LUMLEY, DES LEAFs** de Connie Smythe, sauve ici contre une attaque de MacPHERSON, des Habitants, pendant que SLOAN s'apprête à intervenir pour éviter de trop grands dommages. Après avoir bloqué à bout portant un lancer fait d'une dizaine de pieds, Lumley a dû se jeter sur la glace pour aller débayer son territoire au moment où MacPherson allait s'emparer du rebond.

**Concours de nage de fantasia**

Un total de 28 nageuses, dont 11 de Montréal représentant 4 différentes piscines de la métropole, se disputent l'honneur de remporter la trophée "Hardman" emblème du championnat de nage de fantasia pour junior dans la province de Québec. Nicole Trudel de la Patroline Nationale défendra son titre. Cette compétition comprend 3 nages et 4 jeux au gré des concurrentes, et est présentée conjointement par le Y.W.C.A., Foyer Ste-Genève et Palais Montclair à la piscine du Y.W.C.A., 125 Ste-Anne, et aura lieu demain soir, à 7 h. 30.

Les juges seront Mme Peg Sellar, présidente de la A.S.S.A. de C. pour le Canada; Mlle Eboa Tolson, présidente de la A.S.S.A. de C. pour la section de Québec et Mlle Evelyn Edwards, aussi de Montréal.

**St-Fidèle et St-Pascal gagnent à Limoilou**

St-Fidèle et St-Pascal ont été les vainqueurs hier soir, dans la ligue de hockey juvénile du quartier Limoilou, disposant respectivement du St-Jean-Eudes et du Giffard, aux comptes de 7-4 et 5-3.

En dépit d'une performance de quatre buts par Gilbert Guay, le St-Jean-Eudes baissa pavillon devant St-Fidèle. P. Rousseau (3), Beaudoin (2), G. Lafond et Guay se partagèrent les buts des gagnants.

Dans l'autre rencontre, Drolet eut deux buts pour St-Pascal pendant que Caouette, Giguère et Riel y allaient d'un chacun. Carmichael répliqua aussi avec deux buts pour Giffard, A. Beaulieu obtenant l'autre.

**Deux victoires pour le Fortierville**

Fortierville, 30 (DNC) — Dans la partie la plus rude et la plus serrée jouée cette saison à Fortierville, le club local a remporté une belle victoire en battant St-Pierre par 2-1. Réal Bourré a enregistré les deux buts des vainqueurs tandis que les cerbères Lemay et Lafleur brillèrent dans leurs filets.

Dans une autre rencontre, le club disposa de celui de St-Louis de Lotbinière au compte de 5-4. Alors qu'il ne restait que 5 minutes de jeu, et que Lotbinière menait 4 à 3, Robert Beaudet égala le compte et Jacques Lemay enregistrèrent un but rapide pour donner la victoire au Fortierville. Les autres buts furent comptés par Jean-Charles Roux, Réal Bourré et Clément Lemay.

**Avance de 11-6 pour Sedgman contre Kramer**

Indianapolis, 30 (PA) Frank Sedgman a de nouveau vaincu son employeur, Jack Kramer, hier soir, par 6-4, 6-4, dans un autre match de leur tournée professionnelle. Cette victoire donne à l'Australien une marge de 11-6 sur l'Américain dans leur série.

**Match de quilles**

L'équipe de quilles des cinq frères Masse jouera un match de trois parties au total des points contre l'équipe de Bob Kaiser, demain après-midi, à 2.30 heures, sur les allées de la salle des Chevaliers de Colomb, rue Fleury.

**D'autres ennuis pour Fred Saigh; il doit \$450,000 au gouvernement**

St-Louis, 30 (PA) Tout en admettant qu'il ne pouvait rester dans le baseball et qu'il en sortirait, Fred M. Saigh, condamné à 15 mois de prison et à \$15,000 d'amende mercredi pour avoir ignoré de payer des impôts sur le revenu, a déclaré hier qu'il ne disposerait pas des Cardinaux de St-Louis de la ligue de baseball Nationale comme s'il s'agissait d'une vente publique de biens saisis.

**Rimouski 5; Malane 4**

(D.N.C.V.)  
Arbitres: Turcotte et Lévesque.

Première période  
1-Malane: Ste-Marie 4:48  
2-Malane: Leyte 12:45  
3-Malane: Leyte 16:59  
Punitions: Brault, Bernaques, Benoit

Deuxième période  
4-Rimouski: Pillion (Bellinger, Senecal) 6:05  
Punitions: Senecal, McIntyre, Therberge, McDougal 2.

Troisième période  
5-Rimouski: Bernaques (Bellinger, Senecal) 2:25  
6-Rimouski: Scullion (Parr, M. Pillion) 8:15  
7-Rimouski: Gagnon (Scullion, Bernaques) 17:24  
8-Malane: Guay (Lalonde, Ste-Marie) 18:50  
9-Rimouski: Scullion (Bellinger, D. Pillion) 19:07  
Punitions: aucune

Saigh s'est rendu à son bureau du club St-Louis comme d'habitude hier. Il a jusqu'au 4 mai pour mettre ses affaires en ordre. Saigh a laissé entendre qu'on prendrait de sérieuses décisions, aujourd'hui à New-York, alors qu'il rencontrera les gouverneurs de la Nationale.

Saigh ne sait pas s'il pourra disposer de ses possessions avant le 4 mai. En plus des actions qu'il détient dans les Cardinaux, il a aussi des intérêts dans les franchises de neuf clubs mineurs et dans les terrains de baseball de Houston, Rochester et Columbus.

Les ennuis de Saigh ne cessent d'augmenter. Un avocat du gouvernement a estimé hier qu'il doit en taxes non payées et en intérêts quelque \$450,000. Il a expliqué que Saigh n'avait pas été accusé pour tout ce montant parce que le statut criminel de certaines offenses avait passé la limite de temps mais non sa responsabilité civile.

Par ailleurs, un porte-parole du Barreau de St-Louis a saisi entendre qu'on demanderait probablement à Saigh de remettre sa licence d'avocat.

Saigh et le regretté Robert Hannegan achetèrent 90 pour cent des actions des Cardinaux de St-Louis et de leur organisation en 1947 pour \$4,060,800.



**GRANDE ACTIVITE AU PARC BEL-AIR DE ST-GEORGES DE BEAUVE :** Le Parc Bel-Air, à St-Georges-Ouest (Beauve), connaît une vogue grandissante depuis le début de la saison d'hiver. On voit, par les photos ci-dessus, que les enfants sont réellement gâtés en pouvant s'ébattre sur une magnifique patinoire et sur une glissoire non moins belle. Certain soir, plus de 500 enfants s'en donnent à cœur joie sur cette nouvelle glissoire. M. J.-O. Bélar, le principal directeur du parc, vient de recevoir dix-huit traines sauvages qui sont mises gratuitement à la disposition des jeunes. Le parc Bel-Air est situé dans St-Georges-Ouest, sur un terrain compris entre l'église paroissiale et la Dionne Spinning Mills; l'autre édifice qui apparaît sur la photo est le Foyer des RR. SS. du Bon Pasteur.

**A Drummondville**

Montréal, 30 (PC) Al Gionfriddo, voltigeur des Roxaux de Montréal de la ligue Internationale durant quatre saisons, a accepté, hier, le poste de gérant offert par le club Drummondville de la ligue de baseball Provinciale. Le Drummondville est un club-école de l'organisation des Dodgers de Brooklyn.

**Midgets de Limoilou**

Avec Leprie et Gagné comptant deux buts chacun, le St-Esprit a défait le St-Fidèle par 5-3 hier soir, dans la ligue midget du quartier Limoilou. J. Dufour fut l'unique compteurs des gagnants, tandis que Puchol en eut deux pour les perdants et J. Lachance 1.

**Les meneurs N.H.L.**

(Par la P. A.)  
Classement: Montréal, 51 gains, 12 perdes, 14 nulles, 56 points.  
Points: Howe, Détroit, 61.  
Buts: Howe, Détroit, 34.  
Assists: Dellecchio, Detroit, 25.  
Blanchissages: McNeil, Montréal, sept.  
Punitions: Lindsay, Détroit, 96 min.

**Au Québec Garrison Revolver Club**

Voici les derniers résultats du tournoi handicap du Québec Garrison Revolver Club :

20 janvier 1953

Le 2e	
Club	Moys Hd. Moy
Lavigueur, Maurice	81 90 85.5 8 93.5
Berthiaume, C.-E.	83 77 80.0 12 92.0
Bérué, Roger	71 60 65.6 25 90.0
Cocks, Percy	73 69 71.0 18 89.0
Morin, Geo. A.	79 71 75.0 17 88.0
Paquet, Gustave	72 80 75.5 15 87.5
Maitte, Colonel Jos.	75 77 76.0 7 83.0
Laughed, Bud	49 47 48.0 27 75.0
Adler, A.-D.	47 34 25.5 30 65.5
Girard, Yvon	38 22 30.0 30 60.0

27 janvier 1953

Paquet, Gustave	73 70 74.5 18 92.5
Lavigueur, Maurice	86 86 86.0 8 94.0
Cocks, Percy	79 70 74.5 18 92.5
Trudelle, Gilles	72 80 75.5 15 87.5
Girard, Yvon	63 49 56.0 30 86.0
Bérué, Roger	41 51 56.0 35 81.0
Paquet, Rodaire	42 31 37.5 30 67.5

**Ligue mixte de badminton**

Dans la ligue mixte de badminton lundi, le Slow et le Winter Club ont annulé 4-4 dans une rencontre de la classe "A". Dans la section "B", les Bons Loisirs ont défait le Limoilou 6-2, tandis que l'équipe de Mon Domaine disposa du St-Malo 5-3.

**Concernant les frères Ernie et Emil Dusek**

Après information poussée à bonne source nous dirons que le bénéfice de ceux qui en firent la demande que les frères Ernie et Emil Dusek qui figurent en finale de lutte ce soir à la Tour sont parmi les équipes possédant le meilleur record depuis 6 ans dans ce genre de combat. Il va sans dire que le résultat officiel figurant dans les records de lutte indique que la plupart des matches par équipes disputés par ces deux athlètes se terminèrent par une disqualification en bonne et due forme.

**COLISEE**  
JUNIOR "B" CE SOIR 8 h. 30  
CITADELLES vs RED WINGS  
ADMISSION  
Adultes ..... \$0.50  
Enfants ..... 0.15  
Taxe incluse plus frais de service

**MORRIS'S FINEST SLOE GIN**

**LUTTE A LA TOUR CE SOIR, 8 hres 30**  
Finale par équipes  
**ERNIE et EMIL DUSEK** contre  
**CORTEZ et ROBERT**  
Semi-finale  
**VALENTINE vs LEE**  
2 autres combats 2  
Admission : \$1.00, \$1.25, \$1.50 (toute taxe incluse)  
Réservations : tél. : 2-4818

**HIRAM WALKER'S GOLD LION RYE WHISKY**  
Un vrai trésor pour des mélanges parfaits  
RICHE ET VELOUTÉ  
PAR LES DISTILLATEURS DU FAMEUX "Canadian Club" WHISKY

**LES BONNES JOURNÉES D'AUBAINES d'autrefois**

**ACTUELLEMENT à votre magasin favori de VÊTEMENTS POUR HOMMES**

**Épargnes sensationnelles dans notre GIGANTESQUE Vente semi-hiver!**

**Prix réduits de 20 à 50%**

Paletots, complets, vestons sport, pantalons, chemises, cravates, etc.

**JEAN M. CLEMENT**  
54 RUE SAINT-JEAN



MATELAS A RESSORTS \$19.95 REPARATIONS DE MATELAS REMBOURRAGE DE MEUBLES GUY FORTIN 4 rue Bayard - TEL.: 3-9609

Nous installons CORDES A LINGE QUINCAILLERIE BERTRAND 1511, 3ème AVE - Tél.: 3-2151

VENDEUSE DEMANDEE bilineuse, pour magasin de lingerie et confection. S'adresser à GERALDINE PROULX 121 ST-JEAN

Armand MALTAIS J.-P. MORIN André DESGAGNE AVOCATS 37 de la Couronne, ch. 308 Tél.: 4-9627 - 3-5459

MAGASIN A LOUER Chauffé, 24 x 100 pds, sous-sol en plus, situé côté nord, rue St-Jean, près de la côte du Palais. Libre dans quelques jours. TELEPHONE: 4-7023

Logement à louer 3 pièces chauffées plus chambre de bain. Disponible immédiatement à 100 rue Hardy, St-Pascal de Malrevis. Tél.: MO 3-6303 ou MO 3-5813

HOMME DE SERVICE DEMANDE Mécanicien demandé pour installation, service et réparations de broyeur à l'huile "TIMKEN", bon salaire et bonne condition de travail. Ecrire à CASIER 7454 LE SOLEIL

A VENDRE Propriété commerciale, 3 étages, située 454-454 1/2 rue St-Joseph à Québec, avec commerce ou sans commerce. S'adresser SUR LES LIEUX.

Faites votre chez vous à Montréal au CENTRAL LODGE Résidence Hôtel 2057 rue VICTORIA (à l'arrière d'Eaton) Tél.: L'Anastar 3848, Mme Y. Bibeault \*Propriété \*Confort \*Service

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE Gérald Martineau 93 St-Pierre Tél.: 5-5158

LOCAL DEMANDÉ On demande local environ 5,000 p.c. chauffé, 1er plancher, pour bureau, entrepôt et garage en ville seulement. TELEPHONE: 7-0837

SPECIAL AUTOS USAGÉES CHRYSLER WINDSOR sedan 1952 (démonstrateur) chauffeuse \$2995. CHRYSLER WINDSOR sedan 1950 radio - chauffeuse \$1695. PACKARD sedan 1951 (ultra-matic) radio, chauffeuse \$2995. PONTIAC sedan 1950 (Hydra-matic) chauffeuse \$1625. HUDSON sedan 1951 chauffeuse \$1995. DODGE sedan 1949 radio - chauffeuse \$1275. PONTIAC sedan 1951 (Hydra-matic) radio, chauffeuse \$1875. PLYMOUTH sedan 1947 super de luxe - chauffeuse \$895. STUDEBAKER SEDAN 1940 chauffeuse \$475. 2 AUTOS-NEIGE "BOMBARDIER" 1949 12 passagers - parfaite condition - CHACUN \$1495. 1 CAMION "FORD" DE L'ARMEE 4 x 4 - 3 tonnes - Moteur neuf \$1375. 2 CHARRUES A NEIGE "FRINK" neuves (one-way) - Modèle 20SB et 25B. Beauport Automobiles Inc. ALEX. HAMEL P.-E. BELANGER P.-E. GIROUX (président) (gérant général) (vendeur) Vendeurs autorisés des CHRYSLER et PLYMOUTH 1953 - CAMIONS FARGO 1/2 à 5 tonnes - LIVRAISON IMMEDIATE 1100, ave Royale BEAUPORT-EST, Québec Route 15 - Tél.: MO-3-3504 (Anciennement Welch Motor Sales Ltd)



UN COMMISSAIRE INDUSTRIEL A ST-GEORGES: La Chambre de Commerce des Jeunes de St-Georges de Beauce vient de créer un Commissariat Industriel qui aura pour but principal de promouvoir l'organisation et le développement de nouvelles industries dans cette ville. M. J.-O. BELAIR est le premier titulaire de cette fonction. La Jeune Chambre donnait récemment un banquet à ses directeurs et profita de la circonstance pour remettre au nouveau commissaire ses lettres de créance. Sur cette photo, on remarque, de gauche à droite, Mme GERARD COTE, M. GERARD COTE, président de la Chambre de Commerce locale; M. J.-O. BELAIR, nouveau commissaire, et Mme BELAIR. (Photo Studio Gamache)



PRESIDENT HONORAIRE: L'hon. Jules Brillant, conseiller législatif, vient d'être choisi comme président honoraire de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec. La nouvelle a été communiquée par le bureau central de la Fédération à Montréal, qui tiendra une réunion en fin de semaine.

Le piéton a au moins l'obligation de ne pas courir à son suicide

"Les piétons ont aussi des obligations", fait remarquer l'hon. juge Oscar Boulanger dans un jugement rendu en Cour Supérieure dans une affaire d'accident d'automobile. "Il ne faut pas courir à son suicide en s'élançant sans précaution à travers une route de grande circulation". Les faits révélés dans la preuve, dit le juge, "forcent le tribunal à conclure que c'est la négligence de Larose qui fut la cause directe et déterminante de l'accident... La vitesse du défendeur n'était pas reprehensible (35 milles à l'heure) et lui permettait d'arrêter à temps pour éviter un accident dans des conditions normales. Le défendeur faisait attention à sa conduite. Il vit Larose dans le dos et s'arrêta à temps pour éviter un accident. Il n'y avait rien de déraisonnable à ce qu'il fit. Le défendeur ne pouvait savoir que ce pauvre monsieur Larose (74 ans) était sourd et ne l'entendait pas. Quand il s'en rendit compte, l'accident était devenu inévitable, parce qu'il était trop près et parce que la voiture d'on la victime venait de droite. Il n'y avait rien de possible de faire. Le défendeur était en droit de s'attendre que Larose agirait comme un homme normal, qu'il entendrait l'avertissement et qu'il s'arrêterait pour le laisser passer. ... La faute de la victime rendait l'accident imprévisible et inévitable; elle est assimilable à la faute majeure et libère le défendeur de la présomption que la loi fait peser sur lui".

Bénéfice d'une assurance révoqué en vertu d'un contrat de mariage

L'hon. juge Oscar Boulanger, dans un jugement qu'il vient de déposer au greffe de la Cour Supérieure, sanctionne la donation d'une police d'assurance par contrat de mariage, et annule la cession qui en avait été faite antérieurement par l'inscription du nom de la mère de l'assuré, comme bénéficiaire, sur la police d'assurance. La réclamation était faite par l'épouse. Il s'agissait d'une somme de \$1,091.57. L'époux de la mère de l'assuré intervint en réclamant l'indemnité au nom de celle-ci, après avoir allégué que dans sa proposition d'assurance, c'est le nom de la mère de l'assuré qui était mentionné comme bénéficiaire. Il ne s'agissait pas là d'un nouveau contrat, dit le juge, mais d'une modification et correction au contrat original. La correction avait simplement pour but de rendre le contrat d'assurance conforme à la véritable date de naissance de l'assuré. Le tribunal en vient à la conclusion que la donation faite par contrat de mariage était irrévoquée. D'autre part, dit-il, la stipulation faite en faveur de la mère était révoquée en vertu de l'article 1029 du code civil, parce qu'il n'y a aucune preuve que celle-ci ait jamais signifié, avant le décès de l'assuré, sa volonté d'accepter la stipulation faite en sa faveur. L'action a été maintenue en faveur de l'épouse.

Partage de responsabilité

Une action en dommages de \$159.90, en Cour de Magistrat, de la part de Roch Couture contre J.-Eugène Villeneuve, a été conclue par un jugement de M. le juge Maurice Brasset déclarant le demandeur pour 60 pour cent responsable de la collision et le défendeur pour 40 pour cent. La preuve a révélé que les automobilistes au moment de la collision, le 30 décembre 1951, étaient, sans le savoir, tous deux en tort. La collision était survenue, à 2 heures du matin, à l'intersection de l'avenue St-Sacrement et de la rue St-Vallier. Il tombait une neige légère, mais la voie était bien entretenue. Le demandeur dit qu'il arrivait à rue St-Vallier, circulant dans l'avenue St-Sacrement; le défendeur atteignait l'avenue St-Sacrement, venant de la route nationale numéro 2 qui est le prolongement de la rue St-Vallier. Le demandeur a admis qu'il n'avait pas vu dans l'avenue St-Sacrement les feux rouges indiquant qu'il n'avait pas le droit de traverser à sens unique, et qu'il n'a pas remarqué qu'il se trouvait dans l'aire de gauche où la circulation devait se faire en sens contraire. Le défendeur dit qu'à cause de la neige, il a pu pénétrer tant soit peu sur un terrain privé adjacent à la route et que, s'il avait suivi le chemin à sens unique, il lui aurait été impossible de frapper perpendiculairement la voiture du demandeur. "Le demandeur, dit le juge, engagé sans le savoir dans les mauvais sens d'un chemin à sens unique, a certainement commis une faute contre le règlement de la circulation. Bien que le fait d'entreprendre une ordonnance de police n'engendre pas en soi de responsabilité civile, cette faute peut cependant constituer une négligence ou une imprudence qui peut engendrer la responsabilité civile, si on ne peut établir une relation de cause à effet entre le fait répréhensible et le dommage subi. "Le défendeur, de son côté, n'avait pas, à cause des circonstances, suivi le chemin public; il s'était engagé sur une propriété privée et, bien qu'il fut sous l'impression d'être sur la voie publique, il se mettait dans la position de la personne qui sort d'une propriété privée... Le demandeur devait donc, avant de pénétrer sur la voie publique, s'assurer que telle voie était libre... "Sans doute, conclut le juge, la responsabilité du défendeur est moindre que celle du demandeur, puisque la présence de celui-ci à un endroit prohibé a été la cause directe de l'accident." Et établissant à 60 pour cent le degré de responsabilité du demandeur et à 40 pour cent celle du défendeur, le juge condamne ce dernier à payer la somme de \$63.96.

L'importance de la colonisation

En rendant hommage aux colons et aux défricheurs, le Conseil législatif a voté en 3e lecture le projet de loi qui prolonge d'un an le délai fixé pour dépenser les \$600,000 environ qui restent des \$1,600,000 affectés il y a quelques années à la colonisation. L'opposition libérale a, toutefois, remarqué, en deuxième lecture qu'elle n'approuve pas les dépenses gouvernementales prévues par des lois et non par le budget. M. Emile Moreau a saisi l'occasion pour souligner l'importance de la colonisation dans une province comme la nôtre. Il a évoqué le souvenir des défricheurs qui ont fait reculer la forêt, notamment des défricheurs du Lac Saint-Jean. A la fin de son discours, le conseiller a déploré la mort du sénateur L.-Athanasie David. Après quelques mots de M. Wilfrid Bovey, M. Elouard Asselin a remercié M. Moreau de son hommage aux colons, puis il a fait lui-même un bref éloge du sénateur David. Le banquet annuel de l'Association Patronale du Commerce aura lieu mardi prochain au Pavillon de la Faculté du Commerce de Laval, Cité Universitaire, sous la présidence de M. Ex. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire à Québec. Le conférencier sera l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie. A cette occasion, plusieurs personnalités seront présentes: MM. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, D. O'Neil, sous-ministre adjoint du Travail, M. Paul LeBel, président du Conseil Supérieur du Travail, Jules Précorat, président de la Chambre de Commerce de Québec, le Révérend Père Marc André, doyen de la Faculté de Commerce de Laval, l'abbé Gérard Dion, directeur adjoint du département des Relations Industrielles de l'Université Laval, l'abbé Paul Drolet, aumônier adjoint des Associations Patronales du diocèse de Québec. Dans l'après-midi aura lieu l'assemblée générale de l'Association où seront présentés les rapports du président, du secrétaire, du trésorier et des présidents de sections et où se fera l'élection des officiers.

Les objections de l'hon. H. Laferrière à un projet de loi du gouvernement

Malgré les objections de l'opposition, le Conseil législatif a voté en troisième lecture le projet de loi du gouvernement qui enlève à la Cour supérieure, pour l'attribuer à la Cour de Magistrat, le droit d'être saisi des cas de contestations de résultats électorales législatives. M. Hector LaFerté s'est attaqué au bill, tandis que MM. Edouard Asselin et Olier Renaud l'ont défendu. M. LaFerté s'est demandé ce que vont penser les juges de la Cour supérieure en apprenant qu'on restreint leur juridiction dans l'intérêt de l'autonomie provinciale. Il est vrai que la Cour de Magistrat a été constituée par les libéraux mais ce ne fut pas pour remplacer la Cour supérieure. De toute façon, le rôle de ce dernier tribunal restera aussi chargé car les cas de contestation sont rares. Ces dernières années, il n'y en a eu que deux. Le projet de loi n'aurait jamais dû être présenté. Depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement actuel, on s'efforce à augmenter la juridiction de la Cour de Magistrat et à diminuer celle de la Cour supérieure et, partant, à amoindrir le prestige de cette dernière auprès de la population et des justiciables. Modifiant une parole célèbre, je suis tenté de dire: "Autonomie! autonomie! que de crimes on commet en ton nom!" A qui fera-t-on croire que le gouvernement veut, par son bill, améliorer la loi concernant les élections contestées? Le gouvernement veut protéger et protéger ses partisans contre les accidents et les risques électoraux, puisque les juges qui interviendront ont été nommés par lui. Contester les résultats des élec-

Banquet annuel du Commerce

Le banquet annuel de l'Association Patronale du Commerce aura lieu mardi prochain au Pavillon de la Faculté du Commerce de Laval, Cité Universitaire, sous la présidence de M. Ex. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire à Québec. Le conférencier sera l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie. A cette occasion, plusieurs personnalités seront présentes: MM. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, D. O'Neil, sous-ministre adjoint du Travail, M. Paul LeBel, président du Conseil Supérieur du Travail, Jules Précorat, président de la Chambre de Commerce de Québec, le Révérend Père Marc André, doyen de la Faculté de Commerce de Laval, l'abbé Gérard Dion, directeur adjoint du département des Relations Industrielles de l'Université Laval, l'abbé Paul Drolet, aumônier adjoint des Associations Patronales du diocèse de Québec. Dans l'après-midi aura lieu l'assemblée générale de l'Association où seront présentés les rapports du président, du secrétaire, du trésorier et des présidents de sections et où se fera l'élection des officiers.

Deux écoles fermées au Cap-de-la-Madeleine

Trois-Rivières, 30. (PC) Deux autres écoles du Cap-de-la-Madeleine ont dû fermer leurs portes, hier, à cause de l'épidémie de grippe qui sévit dans cette ville. Trois écoles sont donc complètement fermées à l'heure actuelle. En tout et par tout, 270 écoliers du Cap-de-la-Madeleine souffrent de la maladie. A Trois-Rivières on note un certain nombre d'absences dans les écoles à cause de la grippe, mais en aucun moment la situation n'a entraîné la fermeture des classes.

TEL-A-SERV • TEL-A-SERV • TEL-A-SERV NE PERDEZ PAS D'APPELS TELEPHONIQUES DURANT VOTRE ABSENCE! Service bilingue de 24 heures par jour TAUX MENSUELS MODERES Tél.: 2-2024

SOMMES ACHETEURS de Billots de Merisier, 12" de diamètre et plus. Qualité 1, 2, 3 pour fins de contre-plaqué. LA CIE DE CONTREPLAQUES STE-MARIE CENTRE INDUSTRIEL No 5 - QUEBEC

SOUDEURS ELECTRIQUES DEMANDES IMMEDIATEMENT Doivent être capables de passer des tests (essais) de Canadian Standard. S'adresser en premier lieu au Gérant du Personnel, Davie Shipbuilding & Repairing Company, Limited, Lauzon, Québec.

SACS DE THÉ "SALADA" Donnent une infusion parfaite.

Vous obtenez de gros escomptes sur BAGUES DE FIANÇAILLES MONTRES - CHAPELETS en cristal de roche - BIJOUX - Etc. OUVERT LE VENDREDI SOIR LA BIJOUTERIE RENE MARCOUX 37 DE LA COURONNE, 3e étage, Ch. 215 EDIFICE GUILLEMETTE - TEL.: 4-8722

MOZART NOTRE VENTE 1/2 PRIX A DEBUTÉ CE MATIN

PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA PREMIERE JOURNEE EN MAGASINANT CHEZ NOUS JUSQU'A 9 1/2 HRS. CE SOIR

CETTE GRANDE VENTE VOUS PERMETTRA DE VOUS SÉCURIER DE SUPERBES MARCHANDISES DANS TOUS LES RAYONS A DES PRIX DÉRISOIRES!

VOYEZ AUSSI LA PAGE 9 DE CE JOURNAL AINSI QUE LA PAGE DU SPORT POUR D'AUTRES OFFRES SENSATIONNELLES 310-312, ST-JOSEPH.

Kingsbeer We Guarantee this Lager to be the Finest and Best that can be brewed. La bière dont la vente augmente le plus au Canada! La meilleure bière de riz jamais brassée

La Semaine de la Santé à Québec

Le docteur Berchmans Paquet, médecin hygiéniste de la Cité, adresse un appel à la population québécoise à l'occasion de la semaine nationale de Santé qui débute dimanche en coopération avec la Ligue Canadienne de Santé. Les autorités municipales et médicales particulièrement espèrent que le public écoutera attentivement les causeries qui seront prononcées au cours de la semaine et que surtout il mettra en pratique les conseils qui lui seront prodigués en vue d'assurer à la population un avenir plus confiant dans le domaine de la santé, de l'hygiène et de la prévention des maladies. Les causeries débiteront avec celle du docteur M. Gabriel Bouché, à 1 h. 20 p.m., les autres causeries seront prononcées par M. Jacques Arsenault, président de la Ligue de Santé à Québec, le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, président du "Soleil" et de l'"Événement Journal", le Dr Louis-Philippe Roy, Mme I. Bancroft, M. Armand Maltais, président de la société diocésaine St-Jean-Baptiste, M. Alfred Lévesque, de la Ligue de Santé, Mme Dr. Louis Berger, secrétaire de la société contre le cancer, le Dr René Marchand, Mlle L. Matte, des services de Santé de la Cité, Mme François Simard, de la Catholic Women's League et Mme B. Austin des Filles de l'Empire. MAGASIN A LOUER Grand magasin 18 x 75 avec un sous-sol 18 x 50, situé sur la 31ème Avenue, à côté de la Banque du Dominion. S'adresser à 304 St-Jean, tél.: 3-8977 ou 5-8427. MAISON DE TOURISTES à vendre en pleine opération. S'adresser: Téléphone: 7-1732

AVIS DIVERS Alliances française - Conférence de M. Jacques Poughead sur "L'Art roman en Normandie", à l'amphithéâtre de médecine, à 8 h. 30 p.m. Projections lumineuses. Entrée libre. Les employés éligibles: Réunion du centre récréatif des employés éligibles au Parc Victoria, ce soir, pour la fête des Rois.

CHAISES HAUTES 7.95 avec assise déclinable en aluminium. Commandes postales et téléphoniques remplies avec soin. DUFRESNE & BARIL 113, 31ème Avenue Tél.: 5-9288

M. J.-A. DESFOSSÉ sera à son bureau de Québec le 3 février à 105 rue Dorchester; Cinéma Hamel.